

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 30 novembre 2023 / 16 Djoumada Al Awla 1445 - N° 3430 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com

GOUVERNEMENT

Tebboune met fin aux fonctions du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhafid Henni et le remplace par Youcef Cherfa P. 24

ALGERIE - RUSSIE

Le Général d'Armée Chanegriha reçoit le directeur du Service Fédéral de la Coopération Militaire et Technique russe P. 24

COMMISSION CONJOINTE ALGÉRO-FRANÇAISE HISTOIRE ET MÉMOIRE

Convergence autour de plusieurs points importants lors d'une réunion P. 24

JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Tebboune réitère l'engagement constant de l'Algérie à soutenir la lutte légitime du peuple palestinien et sa juste cause

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a réitéré, mardi, l'engagement constant de l'Algérie à soutenir la lutte légitime du peuple palestinien et sa juste cause pour le recouvrement de tous ses droits inaliénables et non négociables.

Dans un message à la veille de la célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, le Président Tebboune a indiqué que la célébration de cette journée intervenait "dans des conditions particulières et douloureuses marquées par l'agression de l'occupant barbare contre la bande de Ghaza et les territoires occupés". P. 24



JUSTICE

Conférence au profit des magistrats et des procureurs de la République animée par des membres du Parquet général russe P. 24

UNIVERSITÉ

Signature d'une convention de coopération entre le ministère de l'Enseignement supérieur et Huawei P. 3

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Activation de la plateforme numérique de déclaration des biens au cours du premier trimestre 2024 (Mousserati) P. 3

SANTÉ

HYPERTENSION
Comment ne pas devenir hypertendu ?

P. 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (8^e J)
Favorable au leader, le dauphin en péril à El-Bayadh



P. 22

PRESSE

Les lauréats du concours "Media Star" primés

P. 16

INDE

41 ouvriers piégés dans un tunnel depuis 17 jours tous sauvés

P. 9

DIPLOMATIE

Nouvel ambassadeur d'Algérie au Canada

Le gouvernement canadien a donné son agrément à la nomination de M. Nouredine Sidi Abed, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Canada, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

BOUMERDES

Un jeune mortellement percuté par un train à Boudouaou

Un jeune homme est décédé, mardi, après avoir été percuté par un train de transport de voyageurs à la gare ferroviaire de Boudouaou, au nord de Boumerdes, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la protection civile.

L'accident est survenu aux environs de 8h de la matinée lorsqu'un train en direction d'Alger a percuté un jeune de 30 ans à la gare ferroviaire de Boudouaou, a indiqué le chargé de communication de la protection civile à Boumerdes, le lieutenant Hocine Bouchachia.

Les services de la protection civile sont intervenus pour évacuer la dépouille de la victime à la morgue de l'hôpital de Thénia. Une enquête a été ouverte par les services sécuritaires territorialement compétents pour déterminer les causes de cet accident mortel, selon la même source.

**ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
29 morts et 1299 blessés en une semaine**

Vingt-neuf (29) personnes ont trouvé la mort et 1299 autres ont été blessées dans 1180 accidents de la circulation, enregistrés durant la période 19 au 25 novembre à travers le pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger où quatre (4) personnes sont décédées et 146 autres ont été blessées dans 147 accidents, précise la même source. Durant la même période, les équipes de secours de la Protection civile ont effectué 1228 interventions pour procéder à l'extinction de 876 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (143 incendies), Annaba (47) et Jijel (44).

SIDI BEL ABBES

Perturbation dans l'alimentation en eau potable dans 18 communes (ADE)

Pas moins de 18 communes de la wilaya de Sidi Bel Abbès enregistrent, à partir de mardi, une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP), en raison de travaux de réparation de fuites, a-t-on appris de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE). Cette perturbation touche les communes de Sidi Bel Abbès, Amarna, Tessala, Aïn Trid, Sehala, Benbadis, Hassi Zahana, Bedrabine Mokrani, Sidi Ali Boussidi, Aïn Kada, Sidi Yaacoub, Sidi Dahou, Lamtar, Sidi Lahcen, Sidi Brahim, Zerouala, Tilmouni, Belarbi, Hassi Dahou, ainsi que les centres ruraux de Mehadid, Bouâaïche et Belouladi. L'opération d'alimentation en eau potable sera rétablie progressivement après l'achèvement des travaux, a-t-on indiqué.

CHINE

Un accident dans une mine de charbon fait au moins 11 morts

Au moins onze personnes ont été tuées dans un accident survenu mardi dans une mine de charbon de la province de Heilongjiang, dans le nord-est de la Chine, ont annoncé les médias d'Etat. L'incident a eu lieu à 14h40 heure locale (06h40 GMT) dans une mine située à l'extérieur de la ville de Shuangyashan, dans l'est de la province, à environ 130 kilomètres de la frontière russe, a expliqué la chaîne de télévision CCTV. Une enquête sur les causes de l'accident est en cours. A 18h20, onze personnes avaient trouvé la mort dans l'accident, a affirmé CCTV.

Les médias d'Etat n'ont pas précisé si d'autres personnes étaient portées disparues ou avaient été blessées. La production de charbon constitue la principale industrie de la ville de Shuangyashan, dans l'extrême nord-est de la Chine.

CAMEROUN

Huit morts dans un accident de circulation

Au moins huit personnes ont trouvé la mort mardi dans un accident de la circulation à Bafoussam, chef-lieu de la région camerounaise de l'Ouest, ont rapporté des médias. L'accident a eu lieu vers midi, un autocar d'une compagnie de transport interurbain se dirigeant vers Foumban, dans la même région, et un camion d'une société d'hygiène et de salubrité sont entrés en collision au lieu-dit de la "desccente Hysacam", lit-on dans le journal gouvernemental Cameroun Tribune. D'après les équipes médicales déployées sur place, huit morts ont déjà été dénombrés. Les blessés graves ont pour leur part été admis au Centre hospitalier régional de Bafoussam. Selon le même journal, le gouverneur de la région de l'Ouest, Awa Fonka Augustine, a rendu visite aux blessés.

ACCIDENT DANS UNE MINE EN POLOGNE**Quatre morts et un blessé**

Quatre personnes sont mortes et une autre a été blessée dans un accident intervenu mardi dans une mine de charbon à Jaworzno, dans le sud de la Pologne, a-t-on indiqué auprès de l'Office national des mines (WUG). "Quatre personnes sont mortes et une autre a été blessée", suite à l'éclatement d'une conduite d'eau à environ 500 mètres sous terre, a indiqué Piotr Strzoda, porte-parole de WUG. Une sixième personne qui se trouvait sur les lieux de l'accident "en est sortie saine et sauve", a-t-il ajouté.

Onze personnes au total sont mortes en Pologne cette année dans des accidents de mines, selon WUG. L'an dernier, 36 personnes ont été tuées dans des accidents miniers en Pologne, où ce secteur reste très important pour la production de l'énergie.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Arrestation de 6 individus et saisie de 67 millions de centimes en faux billets à M'sila, Sidi Bel Abbès et Sétif

Les éléments de la Sûreté nationale à M'sila, Sidi Bel Abbès et Sétif, ont arrêté, la fin de semaine écoulée, six (6) individus et saisi 67 millions de centimes en faux billets destinés à être écouleur sur le marché national, indique mardi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

"Dans le cadre de la lutte contre les crimes d'atteinte à l'économie nationale, les services opérationnels de la Sûreté nationale à M'sila, Sidi Bel Abbès et Sétif, sont parvenus à saisir 67 millions de centimes en faux billets en coupures de 1.000 DA et 2.000 DA, destinés à être écouleur sur le marché national, et arrêté 6 individus dont 2 femmes, avec la saisie du matériel utilisé dans la falsification", précise la même source. Les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes, conclut le communiqué.

SÉNÉGAL

Saisie record de près de 3 tonnes de cocaïne

L'armée sénégalaise a saisi plus de trois tonnes de cocaïne sur un navire arraisonné au large du Sénégal, l'une des plus grandes prises dans le pays, a-t-on indiqué mardi auprès de la marine et d'un responsable militaire. Les autorités n'ont pas encore communiqué sur la provenance de l'embarcation, de l'équipage et la valeur de la cargaison interceptée. Un patrouilleur de la marine "a saisi près de 3 tonnes de cocaïne pure à bord d'un navire intercepté à 150 km au large" de Dakar, a annoncé la marine sur X (anciennement Twitter). La cargaison saisie contient 2,975 tonnes de cocaïne, a précisé à l'AFP un haut responsable militaire sénégalais. Le navire a été intercepté dans la nuit du dimanche au lundi, a indiqué l'armée sénégalaise dans un précédent communiqué. Il a ensuite été escorté jusqu'à une base navale de Dakar où il est arrivé mardi pour "l'identification et le décompte des produits saisis".

UNIVERSITÉ

Signature d'une convention de coopération entre le ministère de l'Enseignement supérieur et Huawei

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et la société chinoise des télécommunications "Huawei" ont signé, mardi à Alger, une convention-cadre ayant pour objet l'accompagnement des étudiants et l'équipement des universités et des écoles supérieures en technologies de pointe.

La convention-cadre a été signée par le Secrétaire général (SG) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelhakim Bentellis et le vice-président de la société des télécommunications "Huawei", M. Alex Chengcheng.

À l'issue de la signature, M. Bentellis a affirmé que cette convention permettra la mise en œuvre d'un programme de formation au profit des étudiants algériens et des enseignants formateurs, ainsi que la facilitation de l'opération du transfert de la technologie par

cette société qui accompagne l'université algérienne depuis plus de cinq ans.

A son tour, M. Alex s'est félicité du "partenariat" établi avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelhakim Bentellis et le vice-président de la société des télécommunications "Huawei", M. Alex Chengcheng.

Il a ajouté que la signature, M. Bentellis a affirmé que cette convention permettra la mise en œuvre d'un programme de formation au profit des étudiants algériens et des enseignants formateurs, ainsi que la facilitation de l'opération du transfert de la technologie par

programmes pédagogiques".

De son côté, le président de la Commission nationale d'accompagnement de l'innovation et des incubateurs universitaires, Ahmed Mir a indiqué que cette convention s'inscrivait dans le cadre de "la coopération globale" entre la société et les établissements de l'enseignement supérieur.

Elle vise à former les étudiants dans les domaines de pointe, comme "les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'intelligence artificielle et le +cloudcomputing+ que maîtrise la société Huawei". Cette convention s'inscrit également, ajoute M. Mir, dans le cadre de l'organisation du concours international "ICT Academy" organisé annuellement par la société Huawei, notant "les résultats remarquables" obtenus par les étudiants algériens aux précédentes éditions.

Pour M. Mir, cette convention permettra également d'augmenter la "visibilité des établissements algériens de l'Enseignement supérieur, à travers la qualité de l'enseignement qu'ils dispensent dans des domaines spécialisés et de pointe".

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

La numérisation contribue au renforcement de la confiance du citoyen (rencontre)

Les participants au colloque international sur "l'e-administration numérique et son rôle dans la modernisation de l'administration publique", clôturé mardi à M'sila, ont souligné que la numérisation "contribute directement à renforcer la confiance du citoyen".

Le directeur du Laboratoire de recherche et d'études sur les nouveaux Médias de l'Université Mohamed-Boudiaf de M'sila, le Pr Mohamed Dahmani, a indiqué que l'orientation vers la numérisation "contribute à améliorer la qualité du service public" et à "assurer la transparence des échanges avec l'administration".

Il a appelé, dans ce contexte, à "la mise

en place d'un portail commun regroupant toutes les plateformes numériques des différents secteurs afin d'unifier l'échange d'informations et, partant, assurer la transparence et l'efficacité de l'administration".

Il a ajouté que parmi les recommandations qui ont émergé de cette rencontre, organisée par la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université de M'sila, en coordination avec le Laboratoire de recherche et d'études sur les nouveaux médias, figure "la nécessité d'accélérer la transition numérique en Algérie en fournissant les moyens nécessaires, en formant les ressources humaines, en mettant en place les

moyens techniques et juridiques et en renforçant la cyber sécurité".

Le Pr Dahmani a également ajouté qu'il a été "convenu à l'unanimité" que le renforcement de "l'assise numérique" en Algérie passe par des partenariats avec des startups œuvrant dans le domaine, en veillant à ce que le projet de mise en œuvre de la gestion numérique repose sur une vision stratégique "globale et claire" à même d'assurer une "transition douce" de la gestion traditionnelle au management numérique.

Les participants au colloque ont également recommandé de conférer une périodicité annuelle à cet événement scientifique de deux jours.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Renforcer les fondements de la modération du discours religieux (recommandations)

Les participants au 1er colloque national sur "le rôle des zaouïas et écoles coraniques dans l'ancrage du discours religieux modéré et le renforcement de l'unité nationale", organisé à Mostaganem, ont recommandé la nécessité de renforcer les fondements de la modération dans le discours religieux dans les zaouïas et les mosquées au service de la stabilité sociale et du développement global du pays.

Les participants ont également appelé à activer les rôles éducatifs et cognitifs de la zaouïa et l'école coranique dans les milieux des jeunes, ainsi que la complémentarité avec les autres établissements éducatifs au service du référent religieux national.

Ils ont également appelé à renforcer les liens de communication entre les zaouïas et la vie pratique et fonctionnelle, d'approfondir la recherche scientifique sur

leur rôle dans la préservation de l'unité nationale et de la diffuser à travers les différents moyens de communication disponibles, a ajouté le même intervenant.

Il a également appelé à faire face aux défis du présent et de l'avenir, et d'en tirer profit pour renforcer la cohésion nationale.

Le deuxième journée de cette rencontre, à laquelle ont participé le Secrétaire général du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Redouane Maache, et plusieurs responsables du ministère de tutelle, a été consacrée à des interventions sur le rôle des zaouïas et des écoles coraniques dans l'éducation et l'apprentissage, notamment en traitant du "système d'enseignement à l'école coranique et son rôle à préparer l'élite religieuse", l'éducation spi-

rituelle et son rôle réformateur" et la "contribution des écoles coraniques dans la culture islamique et la préparation d'une génération réussie".

Cette rencontre a été organisée à l'initiative de la Direction de wilaya des Affaires religieuses, sous l'égide du Ministre des Affaires religieuses et des wakfs et du wali de Mostaganem, en présence de cheikh des zaouïas, d'écoles coraniques, de professeurs d'université et des chercheurs des wilayas d'Alger, Oran, Mostaganem, Relizane, Chlef, El Bayadh, Adrar, Timimoun, El Menia et Laghouat, ont indiqué les organisateurs.

DROITS DE L'HOMME

Le ministre de l'Intérieur reçoit la Rapporteur spéciale de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a reçu, mardi à Alger, la Rapporteur spéciale de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme, Mary Lawlor qui effectue une visite officielle en Algérie, à l'invitation des hautes autorités du pays, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette audience, "les deux parties ont évoqué la situation des droits de l'Homme dans notre pays, notamment après les profondes réformes initiées par le

Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et consacrées dans le dernier amendement constitutionnel de 2020", a précisé le communiqué.

Ces réformes se sont illustrées "à travers les différents nouveaux mécanismes qui ont abouti à l'amélioration de la situation des droits de l'Homme aux plans civil, politique et socio-économique", a ajouté la même source. Dans ce sillage, le ministre a affirmé que "les valeurs des libertés publiques et des droits de l'Homme sont ancrées dans le système national depuis la Déclaration du 1

novembre 1954", se félicitant de "l'apport qualitatif des amendements proposés aux lois relatives aux associations, aux partis politiques et aux codes communal et de wilaya" qui permettront "le renforcement des libertés publiques et des principes de démocratie participative, ainsi que la contribution active de l'ensemble des acteurs de la société civile dans la gestion des affaires publiques et la promotion des droits de l'Homme", lit-on dans le communiqué.

Pour sa part, Mme Lawlor a évoqué le cadre de sa mission spéciale qui lui permet-

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Activation de la plateforme numérique de déclaration des biens au cours du premier trimestre 2024 (Mousserati)

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Salima Mousserati, a souligné, mardi à Tlemcen, que l'activation de la plateforme numérique de déclaration des biens des personnes concernées et des personnes qui assurent des fonctions supérieures est prévue durant le premier trimestre 2024. Mme Mousserati, qui a présidé l'ouverture des travaux du séminaire national sur "les voies et moyens juridiques pour assurer la transparence, prévenir et combattre la corruption" à l'Université Aboubeqr Belkaïd que "cette plateforme permet la numérisation des données et facilite les opérations de traitement de plus de 100.000 personnes concernées par la déclaration des biens".

Et d'ajouter: "nous attendons la publication de deux décrets présidentiels modifiant les décrets 414 et 415, qui sont en vigueur, pour que cette plateforme entre officiellement en service au cours du premier trimestre 2024".

Elle a indiqué, d'autre part, que parmi les missions dévolues à cette autorité est l'élaboration d'un rapport annuel sur l'état de la corruption en Algérie, en assurant une large diffusion devant l'opinion publique, lequel sera publié la semaine prochaine, coïncidant avec la Journée mondiale de lutte contre la corruption, le 9 décembre de chaque année. Selon Mme Mousserati, cette autorité s'est vue également attribuer le pouvoir d'émettre des ordonnances dans le cas où les institutions n'observent pas les règles de transparence et de conformité. La Loi 22-08 a doté cette institution d'une structure spécialisée dans les enquêtes financières et administratives, chargée d'enquêter sur l'enrichissement illicite du fonctionnaire. La même responsable a ajouté: "afin de mettre en place les différentes procédures et mesures visant à établir des systèmes de conformité, de transparence et de prévention de la corruption, l'autorité a adopté un modèle très important".

Il s'agit de l'indice d'intégrité, qui a été officiellement lancé, le 25 juillet 2023, auprès de 18 institutions publiques, qui ont participé à l'adhésion de 11 ministères et 7 instances qui leurs sont rattachées, afin d'évaluer les critères adoptés, chaque année, tout en donnant des valeurs pondérées, à travers lesquels ces institutions sont classées en fonction des notes attribuées".

Elle a, en outre, déclaré que "la matrice de l'indice d'intégrité se compose de 3 trois catégories, qui traitent de la mise en place de systèmes d'intégrité, de transparence et de responsabilité, répartis entre 8 normes, 18 indicateurs et 58 critères d'évaluation".

D'autre part, dans le but d'activer le contrôle communautaire, à travers la participation de la société civile dans la gestion des affaires publiques, en tant que valeur devant renforcer la transparence, Mme Mousserati a souligné que la haute autorité avait pris l'initiative de créer officiellement le réseau algérien pour la transparence, dénommé "Nous vous voyons".

Ce réseau se veut une alliance interactive entre les autorités et les acteurs de la société civile, afin de faire participer à des tâches de sensibilisation, de formation et d'encouragement au signalement des crimes de corruption, laquelle est consignée dans une plateforme électronique sécurisée avec laquelle il est possible d'interagir et s'inscrire, dans les toutes prochaines semaines, après l'installation de la commission interne qui assurera la gestion de cette plateforme, en coordination avec la haute autorité.

Cette rencontre a été organisée par la Faculté de Droit de l'Université "Aboubeqr Belkaïd" avec la participation d'enseignants de plusieurs universités du pays, au cours de laquelle plusieurs conférences ont été programmées, notamment sur "les mécanismes anti-corruption", "le rôle de la gouvernance dans la prévention de la corruption" et "les portails électroniques et leur rôle dans la lutte anti corruption", entre autres.

tra de procéder à "un échange de vues avec l'ensemble des parties concernées par la question des droits de l'Homme dont des représentants d'organismes gouvernementaux et consultatifs ainsi que la société civile".

La Rapporteur spéciale de l'ONU a salué, dans ce cadre, l'esprit "d'ouverture et la coopération des autorités algériennes et leurs efforts en matière de promotion de la situation des défenseurs des droits de l'Homme", a conclu le communiqué.

CONSEIL DE LA NATION

Adoption des deux textes de loi relatifs à la presse écrite et électronique et à l'activité audiovisuelle

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, mardi, les deux textes de loi relatifs à la presse écrite et électronique et à l'activité audiovisuelle, lors d'une séance plénière présidée par Salah Goudjil, président du Conseil.

La séance de vote s'est déroulée en présence du ministre de la Communication, Mohamed Laagab et des membres du gouvernement. Lors de la lecture du rapport complémentaire de la Commission de la culture, de la communication, de la jeunesse et du tourisme sur le texte de loi relatif à la presse écrite et la presse électronique, le rapporteur de la Commission, Mokretar Smail, a précisé que la révision et la réorganisation du cadre législatif du secteur de la Communication sont "d'une extrême importance", soulignant que parmi les objectifs de l'édification de l'Algérie nouvelle figurent "le renforcement du choix démocratique, l'élargissement du champ des libertés publiques et la contribution à la construction d'une société où la presse écrite et électronique occupe une place privilégiée dans notre pays".

La Commission a salué ce texte de loi qui vient "en réponse aux aspirations des professionnels de la presse écrite et de la presse électronique", pour la consolidation de la liberté de la presse et sa contribution dans la promotion du journalisme". Quant au texte de loi relatif à l'activité audiovisuelle, la Commission a indiqué que ce texte de loi constitue "un des importants acquis qui renforcent la protection de la liberté d'expression et la qualité du service d'information, ainsi que l'engagement de servir les causes de la nation algérienne et ses constantes nationales, ses principes puisés de la Glo- rieuse révolution de Novem-



nique, pour la consolidation de la liberté de la presse et sa contribution dans la promotion du journalisme". Quant au texte de loi relatif à l'activité audiovisuelle, la Commission a indiqué que ce texte de loi constitue "un des importants acquis qui renforcent la protection de la liberté d'expression et la qualité du service d'information, ainsi que l'engagement de servir les causes de la nation algérienne et ses constantes nationales, ses principes puisés de la Glo- rieuse révolution de Novem-

bre et l'exercice de la liberté d'expression en toute démocratie responsable".

L'Algérie "franchira à travers ce texte et autres lois régissant le secteur de l'information, de grands pas sur le chemin de la liberté d'expression dans les plus grands et les plus importants moyens de communication", a-t-elle estimé. Intervenant au terme du vote, le ministre de la Communication a remercié les membres du Conseil de la nation pour "leur bonne collaboration tout au long de l'exa-

men et du débat de ces deux textes de loi", soulignant la nécessité de "respecter les directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en ce qui concerne le secteur, à leur tête la création des autorités de régulation pour chaque domaine d'information, en sus de la préparation d'un projet de loi relatif aux imprimeries publiques à l'avenir".

Dans son allocution au terme des travaux de cette séance, M. Goudjil a mis en exergue "l'importance stratégique du secteur de l'information, étant à la fois une fenêtre et une vitrine de l'Algérie pour la promotion de la véritable image de l'Algérie d'aujourd'hui, en mettant en avant les réalisations et les acquis accomplis aux niveaux local et national, grâce aux politiques et aux approches judicieuses et aux visions éclairées du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de la concrétisation de ses 54 engagements pris devant le peuple algérien".

PROJET DE LOI DE FINANCES 2024

Les membres de l'APN appellent à accélérer le processus de numérisation des différents secteurs

Plusieurs membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont appelé, mardi, lors du débat du projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2024, à la nécessité d'accélérer le processus de numérisation et sa généralisation aux différents secteurs, en vue de conférer davantage de transparence à la gestion et éliminer les pratiques négatives. Lors du débat du projet de loi en séance plénière, présidée par le vice-président de l'APN, Salem Zentar, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faid, de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, ainsi que de nombreux membres du gouvernement, les députés ont été unanimes à souligner que l'accélération du processus de numérisation et sa généralisation, notamment dans le secteur financier, sont à même de contribuer au décollage économique du pays. Ace propos, le député Mechri Said (Front de libération nationale), a appelé à "la nécessité d'opérer davantage de réformes dans différents secteurs, principalement la numérisation dans le secteur de l'éducation et sa généralisation dans toutes les régions du pays". Le député Bousbia Mokhtar (Indépendants) a mis en relief "l'impératif d'accélérer la numérisation des services financiers, à l'instar des services des impôts, du Domaine national et des douanes", une numérisation qui devra, a-t-il dit, "contribuer à conférer la transparence et l'équité et à éradiquer différentes formes de bureaucratie". Abondant dans le même sens, le député Salem Kadour (Indépendants) a mis en avant "la nécessité d'accélérer le processus de numérisation concernant la politique des subventions sociales, ce qui permettra, selon lui, aux citoyens de "bénéficier de leurs droits et d'éliminer différentes pratiques négatives". De son côté, le député Said Ariech (Mouvement de la société pour la paix), a souligné "la nécessité de remédier aux lacunes dont souffre le secteur des finances en matière de numérisation", se félicitant de "son rôle axial dans le contrôle des transactions commerciales à travers les transferts bancaires". Le député Kessal Ali du même parti a considéré que le dossier de la numérisation est "un moyen pour réaliser le décollage économique et renforcer la transparence dans la gestion afin d'éliminer certaines pratiques négatives", appelant à "la généraliser et à accélérer sa concrétisation sur le terrain". De son côté, le député Fatch Djennati (Rassemblement National Démocratique) a insisté sur l'importance

de concrétiser les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la numérisation, à l'investissement et à la promotion de l'emploi, en encadrant les projets et en adoptant la numérisation dans divers secteurs pour garantir une gestion efficace. Le député Youssef Boukafda (Mouvement El Bina El Watani) a appelé à "prendre en compte le secteur agricole en recourant à la numérisation dans la gestion".

Lors des débats, les députés ont abordé plusieurs autres dossiers, notamment la nécessité de prendre davantage de mesures pour protéger le pouvoir d'achat des citoyens face à la hausse des prix de consommation. A cet égard, la députée Amina Krichi (FLN) a plaidé pour "la révision de la politique de subvention" et sa réorientation aux classes vulnérables et moyenne, soulignant que "les

décisions du président de la République concernant l'augmentation des salaires ont permis de réduire l'impact de la cherté de la vie".

De son côté, le député Chaabane Merah (Front El Mosutakbel) a loué les mesures contenues dans le PLF 2024, notamment en ce qui concerne l'augmentation des salaires et des allocations, appelant à "prendre davantage de mesures pour améliorer le pouvoir d'achat des citoyens et c'entretenir la hausse des prix des produits de grande consommation". Le ministre des Finances, Laaziz Faid avait présenté, lundi, le PLF 2024 devant les membres de l'APN pour examen. Le débat du projet de loi devra se poursuivre, mercredi, avec l'intervention des présidents des groupes parlementaires, suivie de la réponse du ministre des Finances aux questions des députés.

SECTEUR DE LA COMMUNICATION

Les textes d'application des lois sur la presse écrite et électronique et l'activité audiovisuelle "fin prêts" (Laagab)

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab a affirmé, mardi à Alger, que les textes d'application des lois relatives à la presse écrite et électronique et à l'activité audiovisuelle étaient "fin prêts" et "seront soumis au Secrétariat général du Gouvernement". S'exprimant à l'issue de l'adoption des deux textes de loi par les membres du Conseil de la nation, lors d'une séance plénière présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil, M. Laagab a indiqué que les textes d'application des lois sur la presse écrite et électronique et l'activité audiovisuelle étaient "fin prêts et seront soumis au Secrétariat général du Gouvernement, une fois les deux lois publiées dans le journal officiel".

Qualifiant les deux textes de loi d'"acquis très important" pour "la mise en place d'un système médiatique organisé et puissant", le ministre a formé le vœu de voir cet arsenal juridique contribuer à "la promotion de la pratique professionnelle aux plus hauts niveaux". M. Laagab a exprimé, à cette occasion, la détermination de son département ministériel à "poursuivre la concrétisation des orientations et des décisions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant le secteur médiatique, conformément aux dispositions de la Constitution de 2020 et les lois régissant le secteur".

Il sera, également, procédé à "la restructuration des différentes filières dans le secteur de l'information et de la communication, en tête desquelles les imprimeries, suivant les orientations du Président de la République", a-t-il révélé. "D'autres filières seront concernées, par la suite, par cette démarche à l'instar de la radio-diffusion, des radios locales et bien d'autres propositions formulées lors de l'examen des deux textes de loi", a-t-il ajouté.

ALGÉRIE-RUSSIE

Protocole de coopération entre le ministère de la Justice et le Parquet général de la Fédération de Russie

Un protocole de coopération a été signé, mardi à Alger, entre le ministère de la Justice et le Parquet général de la Fédération de Russie, lequel jette les bases d'une coopération institutionnelle bilatérale efficace et efficiente". Pour le ministre, la coopération institutionnelle de part et d'autre intervient en complément du cadre de l'accord en vigueur, au vu de ses clauses qui concernent l'échange d'informations et d'expériences en matière de prévention et de lutte contre les formes graves de criminalité, notamment la criminalité transnationale organisée, le blanchiment d'argent, les crimes de corruption, ainsi que les crimes électroniques.

Ce protocole a été cosigné par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi et le Procureur général de la Fédération de Russie, Valerian Shuvaev. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre s'est félicité de la qualité des relations algéro-russes à caractère stratégique, affirmant que "l'Algérie accorde, sous la conduite du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, un intérêt particulier à la coopération bilatérale avec la Russie, en témoigne la cadence et le niveau de visites échangées entre les responsables des deux pays, dont la dernière est la visite du président de la République en Russie en juin dernier et qui a été couronnée par la signature de la Déclaration de partenariat stratégique approfondi entre les deux pays". Après avoir affirmé que la coopération en matière judiciaire est "partie intégrante de la dynamique que connaissent les relations profondes" entre l'Algérie et la Russie, M.

Tabi s'est dit "satisfait de cet acquis (Protocole de coopération) qui jette les fondements d'une coopération institutionnelle efficace et efficiente". Pour le ministre, la coopération institutionnelle de part et d'autre intervient en complément du cadre de l'accord en vigueur, au vu de ses clauses qui concernent l'échange d'informations et d'expériences en matière de prévention et de lutte contre les formes graves de criminalité, notamment la criminalité transnationale organisée, le blanchiment d'argent, les crimes de corruption, ainsi que les crimes électroniques.

Parmi les clauses, figurent aussi l'emploi illégal des cryptomonnaies, la lutte contre les cryptoactifs, la traite des êtres humains, le trafic d'organes, les crimes environnementaux, le transfert illégal de fonds à l'étranger, ainsi que la coopération pour la restitution des fonds détournés.

Les formes de coopération établies en vertu de ce protocole, explique le ministre, permettront de cerner l'ensemble des dispositions légales et réglementaires en vigueur dans les deux pays, en sus de l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, ce qui contribuera au "développement des ressources humaines à travers le

renforcement des capacités des magistrats et des cadres des deux pays, tout en respectant le principe de séparation des pouvoirs et de compétences de chaque partie".

Le ministre a indiqué que les relations de coopération judiciaire et judiciaire entre les deux pays étaient encadrées par la convention judiciaire relative à la coopération en matière pénale signée en Algérie en octobre 2017, en attendant, a-t-il ajouté, l'entrée en vigueur de l'accord d'extradition signé en Russie en juin 2022. Il a, également, indiqué que l'accord de coopération judiciaire et judiciaire en matière civile et pénale signé en Algérie avec l'Union soviétique en février 1982 "est toujours de mise".

De son côté, le Procureur général de la Fédération de Russie a souligné que la coopération entre l'Algérie et son pays "connait une évolution dans de nombreux domaines", ajoutant que "les deux parties ont convenu d'oeuvrer ensemble à lutter contre les crimes graves dont le terrorisme, l'évasion fiscale et la cybersécurité". Il a affirmé, en outre, que la consolidation des liens entre les deux parties "permet de renforcer le partenariat stratégique" entre l'Algérie et la Russie.

OUARGLA

Coup d'envoi de la fête du palmier

Diverses manifestations culturelles et économiques ont marqué la 1ère édition de la fête du palmier lancée mardi à Ouargla par les autorités locales, avec la participation d'une trentaine d'exposants dont des phoeniciculteurs.

Procédant au lancement de cette manifestation placée sous le signe "Promotion de l'agronomie, du tourisme et de l'artisanat", le secrétaire général de la wilaya de Ouargla, Tahar Chettih, a mis en valeur la manifestation qui s'inscrit au titre des orientations de l'Etat portant promotion et diversification de l'économie nationale hors-hydrocarbures, notamment dans le Sud du pays. M. Chettih a indiqué que cette tendance vise la promotion de l'agronomie saharienne, notamment le développement de la filière phoenicole, une des cultures stratégiques florissantes dans la wilaya de Ouargla.

Cette fête qui a duré trois jours durant (28-30 novembre) la bibliothèque principale de la lecture publique "Moudjahid Mohamed Tidjani" a donné lieu à la mise sur pied d'expositions regroupant des représentants de coopératives, des associations professi onnelles et des organismes, dont la chambre d'agriculture, la conservation des forêts, la banque de



l'agriculture et du développement rural et la caisse régionale de mutualité agricole. Une gamme variée de dattes et de leurs dérivés sont également exposés aux stands de cette exposition qui regroupe, en outre, des produits de l'artisanat, de la sparterie notamment fabriquée depuis les compositions du palmier.

Cette manifestation a été mise à profit par les organismes participants pour vulgariser leurs missions à travers des affichages et dépliants riches en informations et données sur divers volets liés au développement de

la richesse phoenicole, dont la pollinisation, l'élagage, la protection des régimes des différentes maladies du palmier, insectes et oiseaux, en sus de l'assurance agricole contre les cataclysmes naturels. Le programme de la fête du palmier prévoit également une journée d'étude sur "l'exploitation des nouvelles technologies dans le développement de l'agronomie saharienne, dont la phoeniciculture comme modèle", à animier par des agronomes et chercheurs universitaires. De même, "l'histoire de la

phoeniciculture à Ouargla", "le tourisme oasisien, levier de l'économie nationale", "la mise en valeur agricole et phoenicole, situation et perspectives", "la contribution de la richesse se phoenicole dans la réalisation de la sécurité alimentaire en Algérie", "la commercialisation des dattes", ainsi que "les projets de recyclage des produits phoenicole" sont entre-autres thèmes à animer lors de cette journée d'étude.

La wilaya de Ouargla recèle un patrimoine phoenicole de 1.241.769 palmiers, dont 1.116.560 productifs, appartenant à 11.695 agriculteurs, selon les données fournies par la Chambre d'agriculture. Initier à la commission de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'artisanat à l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) de Ouargla, cette fête donnera lieu également à l'animation de soirées culturelles, dont des récitals poétiques traitant du palmier et à son importance socio-économique dans la région.

BECHAR

L'importance de l'apport du secteur de l'hydraulique au développement socioéconomique mise en avant

Le ministre de l'Hydraulique, Tahar Derbal, a mis en avant, jeudi à Bechar, l'importance de l'apport de son secteur au développement socioéconomique dans la wilaya. S'exprimant en marge de sa visite de travail dans la wilaya, M. Derbal a indiqué que "les différents projets retenus en faveur de la wilaya de Bechar dont celui du transfert des eaux albiennes du champ de captage de Guetrania, la réalisation de quatre (4) châteaux d'eau d'une capacité globale de stockage de 10.000 m³, en plus de la station d'épuration et traitement des eaux usées (STEP), vont contribuer au développement local et à la création des emplois notamment au profit des jeunes de la wilaya". Au cours de sa tournée, le ministre a inspecté le site du projet d'envergure de transfert des eaux albiennes du champ de captage de Guetrania à travers 26 forages, où il a saisi cette occasion pour insister sur la réduction des délais de livraison de cet important projet,

initiallement prévus dans 12 mois, après l'entame de ses travaux, et ce pour renforcer l'alimentation des habitants de Bechar, Kenadza et Abad la en eau potable.

Ces forages, dont cinq (5) ont déjà été réalisés, doivent être raccordés au réseau du transfert des eaux de la même nappe de Boussir dans les meilleurs délais, en attendant la concrétisation d'autres forages, a indiqué le ministre de l'hydraulique à l'adresse des responsables des huit (8) entreprises publiques réalisatrices de ce projet dont le maître d'ouvrage est l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT). Ce projet permettra, une fois finalisé, le transfert vers les collectivités pré-citées d'une quantité quotidienne de 80.000 m³ d'eau et qui vont s'ajouter aux 30.000 m³ transférés depuis le mois juillet à partir d'une adduction de 190 km, du champ de captage des eaux albiennes de Boussir (Commune frontalière de Béni-Ounif), vers Bechar, selon

des responsables techniques de l'ANBT.

Le site du projet de la STEP, d'une capacité de traitement quotidienne de 55.584 m³ par jour, le membre du gouvernement a instruit les responsables de l'entreprise réalisatrice à l'effet de prendre toutes les mesures pour sa réalisation et mise en service à la fin du mois de janvier 2024, au lieu de la fin mars 2024, comme est prévu initialement. Cette STEP ultamoderne, permettra d'assurer le traitement et l'épuration des eaux destinées à répondre aux besoins des secteurs de l'agriculture et de l'industrie, selon les normes en vigueur, ont expliqué des responsables de l'Office national d'assainissement (ONA), principal maître d'ouvrage. Le ministre de l'Hydraulique, a achevé sa visite de travail d'une journée en inspectant les chantiers de réalisation de quatre (4) châteaux d'eau, en cours de réalisation, et qui seront réceptionnés en juillet 2024.

NÂAMA

Mise en œuvre du pouvoir de substitution du wali au niveau de l'APC d'Aïn Sefra (wilaya)

Le pouvoir de substitution du wali a été mis en œuvre à l'Assemblée populaire communale d'Aïn Sefra (Nâama), en raison d'un blocage enregistré au niveau de cette collectivité locale, suite aux litiges entre ses membres entravant l'accomplissement des missions qui leur sont dévolues, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Le wali de Nâama, Lounes Bouzegza, a décidé d'activer le pouvoir de substitution du wali au niveau de l'APC d'Aïn Sefra pour la gestion des affaires de la commune, en raison du blocage qui a entraîné l'obstruction des services des citoyens liés à cette structure publique. Le Chef de la daïra d'Aïn Sefra, Habiche Noureddine, a été chargé, à partir d'aujourd'hui (Ndr mardi), de gérer les affaires de la commune et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la continuité du service public. Le même responsable est également autorisé, à titre de gestionnaire, à la signature de tous documents administratifs et financiers de la commune, a-t-on indiqué. Les

mêmes services ont souligné que cette décision a été prise conformément aux dispositions de l'article 102 de la loi 11-10 relative à la commune modifiée et complétée, après avoir adressé deux avertissements à l'APC d'Aïn Sefra concernant la non-élaboration du budget primitif de l'année 2024 et de ne pas l'avoir présenté avant l'expiration des délais légaux, et ce sur la base d'un rapport de la daïra d'Aïn Sefra. Un dysfonctionnement dans les délibérations de l'APC a été, en outre, relevé, en plus d'un retard dans la prise en charge des préoccupations des citoyens, notamment concernant la mise en œuvre des programmes de développement inscrits au profit de la commune, affectant le fonctionnement normal des services des citoyens et la pérennité du service public, a-t-on indiqué. La même source a ajouté que, dans le cas où les causes du blocage disparaissent, la même APC pourra reprendre ses activités et retrouver une gestion normale.

APS

UNIVERSITÉ ORAN2

Appel aux entreprises économiques pour bénéficier des services de l'université (recteur)

Le recteur de l'université Oran2 "Mohamed-Benahmed", Dr Ahmed Chaalal, a appelé mardi les entreprises économiques actuant dans la wilaya d'Oran et les wilayas voisines à bénéficier des services techniques qu'elle offre l'université en matière de solutions aux problèmes qu'elles rencontrent.

À l'ouverture des travaux de la 4e édition de "journées ouvertes" entre l'université et les entreprises économiques, organisée à l'instar de maintenance et de sécurité industrielle, Dr Chaalal a exhorté les entreprises économiques à se rapprocher de l'université Oran 2 et à poser les problèmes auxquels elles sont confrontées dans les opérations de production ou de gestion pour développer des solutions au niveau de l'université à travers les études et les mémoires de fin d'études des étudiants- ou encore des programmes de recherche scientifique réalisés par les laboratoires rattachés à l'université. Le même responsable a invité les représentants des entreprises économiques à participer à des manifestations pour "concourir au développement de projets d'entrepreneuriat réalisés par les étudiants dans divers spécialités et les accompagner pour les concrétiser, ce qui est profitable pour les entreprises elles-mêmes et pour le tissu économique national".

Les représentants des entreprises économiques participantes à cette rencontre dont des sociétés de services et autres entreprises de production (publiques et privées) ont déclaré leur disponibilité à coopérer avec l'université Oran2 dans différents domaines, notamment en matière d'encadrement des étudiants, de facilitation des stages pratiques et de soutien aux projets de recherche réalisés au niveau des laboratoires de l'université.

Benyoucef Kamel, représentant de la société "Knauf", spécialisée dans l'industrie de plâtre, a assuré que son entreprise prend en charge la formation d'environ 1.500 jeunes par an dans les métiers d'industrie du plâtre à travers trois centres de formation situés dans les wilayas d'Oran, d'Alger et de Sétif, faisant observer qu'elle a commencé au début de l'année 2021 à organiser des caravanes, en collaboration avec différentes universités du pays en prodiguant des conseils sur les produits fabriqués au sein des unités de l'entreprise.

Arab Nawal, représentante de la société SINAL, spécialisée dans la distribution du matériel et appareils scientifiques et la fabrication de lunettes, a affirmé que son entreprise était prête à coopérer avec l'université Oran 2 pour développer des projets de recherche liés au créneau de l'entreprise, rappelant qu'elle a collaboré avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans le financement de projets de recherche dans le domaine des pesticides agricoles.

Pour sa part, la représentante de la cimenterie "Lafarge Algérie" d'Oggaz (Mascara) a relevé que son entreprise avait accueilli plus de 140 étudiants de l'université Oran 2 pour effectuer des stages pratiques ces trois dernières années, en plus de la signature de conventions de partenariat similaire avec 5 universités au niveau national, en soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique. Les entreprises publiques et privées ayant participé à cette manifestation ont exposé des modèles de produits et écouté des étudiants et enseignants de l'institut ayant fait part de leurs désirs de bénéficier de programmes de formation au niveau d'entreprises, saisissant cette opportunité pour dérocher des postes d'emploi au profit de diplômés, qui suivent une formation liée aux domaines de la maintenance des appareils et des machines industrielles, de la sécurité industrielle, de l'environnement et autres.



BATNA

110.500 hectares consacrés à la céréaliculture (DSA)

La campagne labours-semaines de la saison 2023-2024, officiellement lancée, mardi, dans la wilaya de Batna depuis une exploitation agricole privée de la commune de Timgad, vise une superficie totale de 110.500 hectares, selon le directeur des services agricoles (DSA), Tahar Bekrou.

Lors d'un exposé présenté au wali, Mohamed Benmalek qui venait de donner le coup d'envoi des labours-semaines, le responsable local du secteur agricole a souligné que la superficie dédiée à cette filière stratégique a augmenté, cette année, de 5.500 hectares par rapport à la saison dernière.

Il a également précisé que sur les 110.500 hectares consacrés à la culture des céréales, 50.000 ha sont destinés à la production de blé dur, 48.000 ha à l'orge, 10.000 ha au blé tendre et 2.500 ha à l'avoine.

M. Bekrou a également indiqué que la superficie irriguée est estimée à 23.878,5 hectares de la superficie totale dédiée à la céréaliculture qui devrait être couverte par la campagne, tandis que 18.284 hectares bénéficieront de l'irrigation d'appoint.

Le même responsable a affirmé que tous les moyens et les intrants nécessaires ont été mis en place, en quantités suffisantes, pour assurer le succès de la campagne, notamment les semences, les engrains et le matériel agricole.

"Tous les agriculteurs affectés, lors de la dernière saison, par le stress hydrique dû à la faible pluviométrie, au nombre 6.400 céréaliculteurs, ont été pris en charge", a affirmé de son côté, le wali de Batna, Mohamed Benmalek, rappelant que le manque d'eau avait touché plus de 61.000 hectares de la surface céréalière.

M. Benmalek a également souligné l'accompagnement des agriculteurs par les organismes concernés, notamment la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) et la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA).

Il a souligné, dans ce contexte, que de "grands espoirs" étaient placés sur le projet de renforcement de la conduite d'eau depuis le barrage de Beni-Haroun (Mila) vers l'ouvrage de Koudiat Medoura, près de Timgad, dont la première partie est en cours d'achèvement. Un apport hydraulique qui permettra, a ajouté le chef de l'exécutif local, de fournir de l'eau d'irrigation aux agriculteurs et d'étendre les superficies irriguées, notamment celles vouées aux céréales.

En marge du coup d'envoi de la campagne labour-semaines, une exposition a été organisée à l'ouverture de la filière céréalière dans la wilaya de Batna. Au cours de sa visite de l'exposition, le wali a écouté un certain nombre de préoccupations soulevées aussi bien par des agriculteurs que par des habitants de la région, liées, principalement, à l'irrigation, la fourniture d'eau potable, le raccordement aux réseaux de l'électricité et du gaz et le désenclavement.

M. Benmalek s'est engagé à prendre en charge les doléances exprimées "en fonction des priorités et des moyens disponibles".

AGRICULTURE

Pommes de terre: un stock stratégique de plus de 130.000 tonnes (ministre)

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Mohamed Abdelhafid Henni, a affirmé, mardi à Alger, que le stock stratégique de pommes de terre qui dépasse les 130.000 tonnes, était suffisant pour préserver la stabilité des prix sur les marchés.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière au Conseil de la nation, consacrée à l'adoption des dispositions objet de désaccord dans le texte de loi relatif aux forêts et aux richesses forestières, M. Henni a précisé que le stock stratégique de pommes de terre dépassait les 130.000 tonnes, et constituait un outil de régulation du marché auquel il sera recouru en cas de nécessité.

Le ministère avait décidé de déstocker des quantités supplémentaires pour faire face à l'augmentation des prix de la

pomme de terre, soulignant être prêt à intervenir à nouveau pour réguler les prix.

L'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV), avait entamé le 14 novembre en cours une opération de déstockage de 30.000 tonnes de pommes de terre destinées à la consommation.

Selon la mercuriale quotidienne des prix, publiée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, le prix de la pomme de terre oscillait entre 69 et 84 DA, lundi dernier, soit 76 DA en moyenne pour un (1) kilogramme.

Un mois avant, le 25 octobre dernier, le prix de la pomme de terre avait atteint 60 DA comme prix minimal pour un (1) kilogramme et 73 DA comme prix maximal, soit 66 DA en moyenne pour un (1) kilogramme, selon la même mercuriale.

BOURSE D'ALGER

Approbation d'un règlement introduisant de nouveaux mécanismes

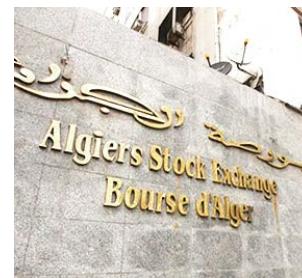
La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a annoncé, mardi, l'approbation d'un nouveau règlement introduisant de nouveaux mécanismes à la Bourse d'Alger, visant à moderniser les pratiques boursières et à relancer l'activité du marché financier.

"La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a approuvé le Règlement n° 23-04 relatif au Règlement général de la Bourse.

Ce nouveau règlement remplace le Règlement 03-97 du 18 novembre 1997", a-t-il expliqué dans un communiqué.

"À travers ce nouveau texte réglementaire, la Cosob vise à instaurer à la Bourse d'Alger de nouveaux mécanismes visant à moderniser les pratiques boursières, et la préparer aux échéances importantes conformément aux orientations des pouvoirs publics visant à relancer l'activité du marché financier, tout en rendant plus attractive pour les grandes entreprises, la levée des capitaux nécessaires au financement de leur croissance d'une part, et en facilitant l'accès aux PME et aux startups, d'autre part", a précisé la même source.

Ce nouveau règlement permettra, également, de "redonner un nouveau souffle à la Bourse d'Alger en facilitant le processus de levée de fonds sur le marché financier, par la simplification des procédures, des conditions d'admission et en encadrant au mieux les séances de bourse", est-il mentionné dans le communiqué. Parmi les



nouveautés de ce texte, la Cosob a noté "l'instauration d'une nouvelle bourse officielle composée de cinq marchés incluant comme nouveauté un marché pour la négociation des titres des organismes de placement collectif et un marché spécialisé pour les investisseurs professionnels et l'instauration du concept des investisseurs institutionnels et les investisseurs qualifiés". Il est prévu également l'introduction de nouvelles conditions d'admission en bourse sur le marché des titres de capital et le marché des titres de créances,

l'instauration du principe de notation financière pour les sociétés émettrices d'emprunts obligataires ainsi que la mise en place d'un dispositif pour la reconnaissance des évaluateurs et des promoteurs en bourse par la Cosob. L'instauration de nouveaux mécanismes d'animation de marché figure aussi parmi les nouveautés de ce texte, a fait savoir le communiqué en soulignant que "des mesures supplémentaires ont été prises concernant le renforcement de la surveillance du marché, visant à assurer l'intégrité et la transparence des opérations et la protection des investisseurs".

Ce règlement a été soumis à une large consultation au sein de la place financière initiée par la Cosob en juin dernier, est-il rappelé dans le communiqué, assurant que "cette démarche a mené à l'élaboration d'un règlement complet et efficace s'inscrivant dans le vaste chantier des réformes menées par les pouvoirs publics et la dynamique que connaît l'économie nationale et le climat des affaires en général et répondant aux efforts visant à diversifier l'économie nationale en la dotant de nouvelles sources de financement".

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

M. Aoun examine avec les responsables des laboratoires Sanofi les projets de production locale des médicaments

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a reçu, mardi à Alger, une délégation des responsables des laboratoires Sanofi en vue d'examiner les nouveautés enregistrées par ces laboratoires en termes de projets de production locale de médicaments, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence du vice-président des laboratoires Sanofi, Marc-Antoine Lucchini, du DG de la société Sanofi en Algérie, Eduardo Arce Paredella, du directeur des affaires publiques et économiques des laboratoires Sanofi, Amine Aissaoui, a porté sur les nouveautés enregistrées par les laboratoires Sanofi en termes de projets de production locale de médicaments, ajoute la même source.

Écoutant les exposés présentés par la société Sanofi qui œuvre à élargir et à diversifier les produits pharmaceutiques fabriqués, ainsi qu'à élargir son partenariat avec le Groupe SADAL pour lancer la production des vaccins, le ministre a

ordonné "d'accélérer la signature de l'accord avant la fin du mois de décembre et de lancer directement la production".

À cet égard, le ministre a souligné "l'impératif de respecter les délais fixés et d'œuvrer à développer davantage les produits destinés aux diabétiques".

Quant à l'extension des projets, M. Aoun a mis en avant la qualité des laboratoires Sanofi implantés en Algérie depuis près de 40 ans, soulignant "les facilitations accordées en vue de produire la plus grande quantité possible de médicaments en partenariat avec les laboratoires Sanofi pour remédier aux pénuries".

Le ministre s'est félicité également de "la stabilité enregistrée dernièrement dans la production de l'insuline qui a permis de couvrir la demande sur le marché local et de mettre fin aux ruptures enregistrées par le passé". Au terme de la rencontre, M. Aoun a insisté sur "la nécessité de relancer l'industrie locale de médicaments en partenariat avec les laboratoires de médicaments afin de réaliser l'autosuffisance".

SKIKDA

Appel à utiliser l'intelligence artificielle pour le développement de l'économie nationale

Les participants à la 4ème conférence internationale sur "l'ingénierie avancée dans l'intelligence des procédés",

ouverte mardi à l'université 20 août 1955 de Skikda, ont appelé à utiliser l'intelligence artificielle des nouvelles technologies pour le développement de l'économie nationale.

Le président de la conférence, Pr Youcef Zennir, également directeur de l'Institut des sciences et des techniques appliquées, organisateur de cette rencontre de trois jours, a affirmé que le recours à l'intelligence artificielle permettrait de découvrir de nouvelles professions et expériences ainsi que de nouvelles voies de développement de l'économie nationale.

Le défi d'aujourd'hui consiste à développer des idées nouvelles pour améliorer notre économie et développer de nouvelles affaires et professions par la création de startups et l'engagement de recherches appliquées en intelligence artificielle (IA), a souligné le même universitaire, affirmant que "c'est cela l'objectif que visent les autorités supérieures du pays". Pr Youcef Soufi de l'université de

Tébessa a analysé, dans sa communication, la place de l'IA dans le génie industriel, assurant que l'IA peut être mise au service de la relance de l'économie nationale et de son avancée au travers de ses multiples applications y compris dans le domaine de la santé.

Spécialisé dans le contrôle de la production de l'hydrogène vert, Pr Belkacem Ould Boumama de l'université de Lille (France), a relevé que la nouvelle orientation de l'Algérie vers la production de l'hydrogène vert qui a besoin d'énergies renouvelables non-accessibles en continu requiert l'IA pour l'automatisation de sa gestion d'une manière à l'acheminer au consommateur en tout temps.

L'Algérie possède les énergies renouvelables nécessaires pour produire l'hydrogène vert ainsi que le pétrole utilisé pour produire l'hydrogène bleu, a-t-il noté, relevant l'importance de la formation de cadres pour la production de cette énergie exportable vers

l'Europe. Ouverte par la wali, Houria Meddah, cette conférence regroupe 23 chercheurs d'universités algériennes et 10 d'universités internationales intervenant pour la plupart par visioconférence.

Son objectif est de consolider la recherche dans le domaine de l'IA, l'échange des expériences et des résultats des recherches nouvelles dans les domaines, notamment du contrôle industriel, du génie des procédés et de la sécurité industrielle.

En marge de la première journée, trois conventions ont été signées entre le recteur de l'université de Skikda, Toufik Boufendi et le recteur de l'université Nisantasi d'Istanbul (Turquie) İlhami Colak ainsi qu'entre l'université de Skikda et celle de Kasdi Merbah d'Ouargla et entre cette dernière et l'université Nisantasi d'Istanbul pour renforcer les échanges de formations, le développement de l'action pédagogique et l'engagement de recherches communes.

MARCHÉS BOURSIERS

Les Bourses mondiales dispersées avant l'inflation américaine

Les principales Bourses mondiales évoluent en ordre dispersé mardi, se préparant à la publication de données sur l'inflation aux Etats-Unis jeudi et à un discours du président de la banque centrale américaine (Fed) vendredi.

La Bourse de Paris a terminé en baisse de 0,21%, entraînée par le repli du secteur du luxe, poids lourd de la cote parisienne.

Londres a fini proche de l'équilibre (-0,07%) et Francfort a gagné 0,16%.

De l'autre côté de l'Atlantique, la Bourse de New York, qui a ouvert indépendamment et proche de l'équilibre, a pris finalement le large.

Vers 17H05 GMT, l'indice Dow Jones avançait de 0,51%, le Nasdaq de 0,42% et le S&P 500 prenait 0,38%.

Les cours du pétrole ont remonté jeudi, poussés par des rumeurs autour de



potentielles réductions de production à l'échelle du groupe Opec+. Vers 16H15 GMT, le baril de Brent de la

mer du Nord, pour livraison en janvier, gagnait 2,61% à 82,07 dollars et le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, progressait de 2,67% à 76,86 dollars.

L'or a continué d'évoluer à un niveau proche de son plus haut, enregistré début mai.

L'once d'or valait 2.039,05 dolars, en hausse de 1,24% par rapport à la veille.

Sur le marché des changes, le billet vert reculait de 0,39% face à l'euro, à 1,0988 dollar, et face à la livre britannique, qui s'octroyait 0,59% à 1,2701 dollar.

La hausse du yen face au billet vert plombe la bourse de Tokyo

La Bourse de Tokyo reculait mercredi en début de séance, plombée par l'accélération de la remontée du yen, un mouvement de change négatif pour les valeurs exportatrices nippones qui éclipsaient des nouvelles plutôt rassurantes du côté des Etats-Unis.

L'indice vedette Nikkei perdait 0,32% à 33.300,81 points après 01H00 GMT et l'indice élargi Topix cédait 0,45% à 2.365,99 points.

Le yen continuait de grimper forte-

ment par rapport au dollar, affaibli par de nouvelles déclarations d'un responsable de la Réserve fédérale américaine (Fed), qui a semblé suggérer mardi que son cycle de relèvement de ses taux directeurs était bel et bien fini.

La monnaie japonaise continuait de remonter face au dollar, qui redescendait mercredi sous la barre des 147 yens pour la première fois depuis septembre. Vers 01H00 GMT le dollar valait 146,74 yens (-0,5%). Le yen grimpait

aussi face à l'euro, qui se négociait pour 161,64 yens (-0,3%). L'euro progressait à 1,0116 dollar (+0,2%), après avoir déjà retrouvé la veille ses plus hauts niveaux face au billet vert depuis août.

Sur le marché du pétrole, le baril de WTI américain gagnait 0,35% à 76,68 dolars vers 00H15 GMT, soutenu par l'effritement du dollar et agité par d'intenses spéculations autour de la réunion jeudi des pays de l'Opec+.

ETATS UNIS

Une responsable de la Fed anticipe toujours une nouvelle hausse des taux

Une gouverneuse de la banque centrale américaine (Fed) a estimé mardi qu'il serait sans doute nécessaire de relever encore les taux pour ramener l'inflation dans les clous aux Etats-Unis, mais un autre gouverneur de cette institution s'est néanmoins montré un peu plus optimiste.

"Mes prévisions économiques prévoient toujours de devoyer relever davantage les taux pour maintenir une politique suffisamment restrictive afin de ramener l'inflation à notre objectif de 2% en temps voulu", a déclaré Michelle Bowman, gouverneure de la Fed, lors d'une conférence à Salt Lake City

(Utah). La mesure d'inflation privilégiée par la Fed, l'indice PCE, sera publiée jeudi pour le mois d'octobre.

L'indice CPI, publié plus tôt dans le mois, a lui montré une forte baisse de l'inflation le mois dernier, à 3,2% sur un an.

Mme Bowman a salué "des progrès significatifs dans la réduction de l'inflation, sans pour autant nuire à la solidité du marché du travail ni de l'activité économique".

Mais elle a également relevé des "incertitudes entourant (ses) prévisions économiques, qui influenceront (sa) vision de la politique monétaire appropriée à l'avenir". La prochaine réunion de

la Fed se déroulera les 12 et 13 décembre.

Un maintien des taux dans leur fourchette actuelle de 5,25 à 5,50% est majoritairement attendu par les acteurs du marché, selon les estimations de CME Group.

"Nous ne connaissons pas encore toute l'étendue des effets du resserrement de la politique monétaire et des conditions financières sur l'activité économique et l'inflation", a indiqué Mme Bowman.

Un autre gouverneur de la Fed, Christopher Waller, qui s'exprimait mardi devant des responsables d'entreprises à Washington, s'est dit "de plus en plus convaincu que la poli-

tique est actuellement bien placée pour ralentir l'économie et ramener l'inflation à 2%".

Mais lui aussi a souligné de "grandes incertitudes (qui) subsistent quant au rythme de l'activité future".

"Je ne peux donc pas dire avec certitude si (la Fed) a fait suffisamment pour parvenir à la stabilité des prix", a-t-il averti.

Il s'est dit "encouragé par les premiers signes de modération de l'activité économique au quatrième trimestre", mais a noté que "l'inflation reste trop élevée" et qu'"il est trop tôt pour dire si le ralentissement que nous observons sera durable".

RWANDA

Progression de 8,1% du PIB

L'économie rwandaise est restée résiliente sur l'exercice financier 2022-2023 avec une progression de 8,1% du PIB réel, malgré le ralentissement économique mondial, a déclaré la Banque nationale du Rwanda dans son dernier rapport.

Le rapport de la banque centrale pour l'exercice 2022-2023, présenté lundi au Parlement dans la capitale rwandaise Kigali, indique que la résilience économique du pays s'explique par de solides performances dans le secteur des services.

"En dépit de divers défis économiques tels que le ralentissement de la demande mondiale, la hausse de l'inflation et les chocs climatiques, l'économie rwandaise est restée résiliente avec une progression de 8,1% du PIB réel en 2022-2023, en légère

baisse par rapport à la hausse de 8,9% enregistrée sur l'exercice précédent", selon le document.

La banque a noté que le commerce extérieur du Rwanda avait poursuivi sa reprise avec une augmentation de 29,8% des exportations de marchandises.

Cette croissance est attribuée aux fortes performances des exportations de produits manufacturés nationaux et des produits de base traditionnels.

L'exercice financier 2022-2023 a été difficile pour les Rwandais en raison de pressions inflationnistes élevées et persistantes ainsi que de problèmes liés aux conditions météorologiques, qui ont eu un impact négatif sur la production agricole du pays", précise-t-on également dans le rapport.

"Ces difficultés combinées

ont fait augmenter l'inflation de 4,6% sur l'exercice 2021-2022 à 18,2% sur l'exercice 2022-2023", poursuit le texte.

En outre, le rapport souligne que le secteur financier rwandais a maintenu des niveaux suffisants de capitaux et de liquidités, car les institutions réglementées ont toujours conservé leurs capitaux au-dessus des niveaux requis.

Les banques ont gardé un ratio agrégé total d'adéquation des fonds propres de 21,1% en date de juin 2023, dépassant le minimum réglementaire de 15%, d'après le document.

Néanmoins, le rapport relève que le déficit commercial total du Rwanda a augmenté de 29,7% et ainsi créé une pression supplémentaire sur la devise locale.

MARCHÉS DES CHANGES

Le marché voit la Fed baisser ses taux dès mai, le dollar prend l'eau

Le dollar a brièvement franchi, mardi, le seuil symbolique de 1,10 dollar pour un euro, affaibli par des cambistes qui voient la banque centrale américaine (Fed) abaisser ses taux dès mai, pour tenir compte du ralentissement de l'économie.

Vers 20H15 GMT, le billet vert abandonnait 0,24% face à la monnaie unique, à 1,0981 dollar pour un euro.

Plus tôt, il était descendu jusqu'à 1,1009 dollar, pour la première fois depuis début août.

Le "greenback", l'un des surnoms du dollar, se repliait aussi nettement face à la devise japonaise (-0,80%), à 147,50 yens pour un dollar.

Cours de mardi 20H15 GMT	Cours de lundi 22H00 GMT
EUR/USD 1,0981	1,0954
EUR/JPY 161,98	162,87
EUR/CHF 0,9647	0,9643
EUR/GBP 0,8656	0,8674
USD/JPY 147,50	148,69
USD/CHF 0,8785	0,8803
GBP/USD 1,2685	1,2627

PANAMA

Le président promet de fermer la plus grande mine de cuivre d'Amérique centrale

Le président du Panama, Laurentino Cortizo, a promis mardi un processus de fermeture "ordonnée et sûre" de la plus grande mine de cuivre d'Amérique centrale, peu après que la Cour suprême a déclaré "inconstitutionnel" son contrat de concession avec une société minière canadienne.

Dès que la communication formelle du jugement déclarant le contrat minier inconstitutionnel sera reçue, elle sera immédiatement publiée au Journal officiel et le processus de transition commencera pour une fermeture ordonnée et sûre de la mine", a déclaré M. Cortizo dans une allocution télévisée.

"En raison de l'impact sur la société panaméenne du processus de fermeture", chaque décision adoptée "doit être abordée de manière responsable, inclusive et participative", a ajouté le président, critiqué pour son "inaction" face aux blocages.

Le contrat renouvelant la concession de la plus grande mine de cuivre d'Amérique centrale a été déclaré "inconstitutionnel" par la Cour suprême du Panama mardi. "Nous avons décidé à l'unanimité de déclarer inconstitutionnelle toute la loi 406" qui régit le contrat entre l'Etat panaméen et la société minière canadienne First Quantum Minerals (FQM), a indiqué Maria Eugenia Lopez, présidente de la plus haute juridiction du pays, en annonçant la décision prise au terme de quatre jours de délibérations entre les neuf membres de la Cour.

L'annonce a été suivie de célébrations dans plusieurs régions du pays et devant le tribunal et des manifestants commençaient à lever certains barrages routiers érigés depuis plus d'un mois, selon les médias locaux.

TUNISIE

Les recettes touristiques en hausse de 32% sur les 11 premiers mois de l'année

Les recettes touristiques de la Tunisie ont progressé de 32% sur les 11 premiers mois de l'année par rapport à la même période de l'année dernière, selon des statistiques officielles dévoilées mardi à l'occasion de l'approbation par le Parlement tunisien du budget du ministère du Tourisme.

Les revenus du secteur s'élevaient à 6,4 milliards de dinars tunisiens (environ 2,06 milliards de dollars US) du 1er janvier au 20 novembre cette année.

Cette augmentation des revenus du secteur touristique tunisien a contribué au renforcement des réserves de change du pays, qui se sont également améliorées pour atteindre 24,8 milliards de dinars

(environ 8,0 milliards de dollars) le 27 novembre, contre 21,9 milliards de dinars (7,06 milliards de dollars) au cours de la même période de 2022.

Le tourisme est un secteur vital pour la relance de l'économie tunisienne, un secteur qui représente 9% du PIB de la Tunisie et génère pas moins de 400.000 emplois directs et indirects dans le pays, selon les chiffres du ministère tunisien du Tourisme.

Les autorités tunisiennes cherchent à rétablir l'activité dans le secteur du tourisme, qui a considérablement chuté en 2020 et 2021 en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19.

MILA

Appel à la formation de cadres des collectivités locales dans la promotion du tourisme (rencontre)

Les participants à une journée d'étude sur le "marketing territorial et le développement touristique", organisée, mardi, par les services de la wilaya de Mila, ont souligné la nécessité de former les cadres des collectivités locales dans le domaine de la promotion du tourisme.

L'objectif, ont-ils indiqué, est de "renforcer et de stimuler l'attractivité des différentes régions du pays, tout en suscitant l'intérêt des investisseurs afin de produire de la richesse et des emplois". Le directeur général de l'aménagement et de l'attractivité du territoire au ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Abdelmadjid Saâda, a souligné, dans une intervention axée sur "la stratégie nationale de développement et d'attractivité des régions" l'importance de "valoriser les atouts des différentes régions du pays, notamment le potentiel touristique, pour attirer les investissements". D'où, a-t-il ajouté en substance, l'importance de la formation d'acteurs au niveau local, tels que les élus et les cadres des Assemblées populaires communales

(APC) dans le domaine du marketing territorial, pour leur permettre de promouvoir les atouts et les attractions de leur collectivité, notamment en matière de tourisme, ce dernier constituant un élément important du développement local. M. Saâda a également fait part de la grande attention accordée par les autorités publiques aux régions de l'Algérie profonde, concrétisée par l'inscription de projets d'infrastructures de base, la réalisation de routes, notamment, et la valorisation de leurs ressources et des qualifications dont elles disposent pour dynamiser leur développement dans divers domaines, y compris le tourisme.

Pour sa part, l'ancien directeur général de l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (ANIREF), Mohamed-Larbi Maiza, a souli-



gné, dans une communication intitulée "le marketing territorial, outil pour attirer les investissements touristiques", que la valorisation de la richesse des territoires, en particulier leurs atouts touristiques, débouche sur l'augmentation de leur attractivité et, partant, suscite l'intérêt des investisseurs. La

maîtrise du marketing territorial par les gestionnaires locaux met les régions "en concurrence", ce qui a des retombées bénéfiques en termes de production de richesses et d'exploitation efficace du potentiel disponible, à l'exemple des stations thermales opérationnelles dans la wilaya de Mila, et dont l'exploitation réflé-

chie conduit à des investissements importants à même de développer le tourisme intérieur. Le wali de Mila, Mostafa Koreïch, a déclaré dans son allocution d'ouverture de cette journée d'étude, que l'organisation de cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts visant à encourager l'investissement dans la wilaya, en mettant en avant les atouts locaux qui restent attractifs et qui sont de nature à encourager des projets d'investissement, en particulier dans le secteur du tourisme. Plusieurs autres interventions ont marqué cette rencontre, consacrées, notamment, au riche potentiel de la wilaya de Mila qui offre, de par ses sites, son patrimoine et son histoire, d'importantes opportunités d'investissement dans le domaine touristique.

SÉTIF

Lancement de la campagne nationale de prévention des risques liés à l'hiver

Une campagne nationale de prévention des risques liés à l'hiver dont les asphyxies au gaz brûlés et les inondations a été lancée, mardi depuis le poste avancé de la protection civile Derbal Abdelmadjid à Sétif. La campagne s'inscrit dans le cadre du programme de communication et de sensibilisation pour l'hiver 2023, a indiqué à l'APS le directeur adjoint des statistiques et communication à la Direction générale de la protection civile (DGPC), le commandant Nassim Barnaoui, en présence du wali de Sétif, Mustapha Limani, de cadres de la protection civile et de représentants des secteurs concernés. Le premier volet de ce programme de prévention lancé en octobre

passé a ciblé les milieux scolaires, les universités, les établissements de formation et les mosquées, mettant l'accent sur les risques liés à l'installation des appareils de chauffage pour éviter l'asphyxie au monoxyde de carbone, a rappelé M. Barnaoui. Il a également indiqué que le second volet lancé mardi et se poursuivant jusqu'à la fin de l'hiver, constitue une activité de communication de proximité menée au travers de caravanes qui sillonnent les communes et les places publiques des différentes wilayas, d'expositions et d'un travail de "porte-à-porte" pour vérifier les installations d'appareils de chauffage et de chauffe-eaux, réparer les éventuels défauts et sensibiliser. Le

commandant Barnaoui a mis l'accent à l'occasion sur les conseils prodigués durant ces activités dont l'aération et l'entretien des appareils de chauffage et chauffe-eaux, estimant que ces mesures content peu devant la valeur des vies qu'elles permettent de sauver. Il a également assuré que les efforts de sensibilisation seront poursuivis pour consacrer la culture de prévention chez le citoyen algérien face aux divers risques d'asphyxie, d'accidents de la route et autres. La même source a salué la décision des autorités supérieures du pays prise en novembre 2023 portant obligation de remise au citoyen d'un appareil de détection du gaz de monoxyde de carbone lors de l'achat

d'un appareil de chauffage ou d'un chauffe-eau, invitant le citoyen à acquérir ces appareils auprès de points de vente agréés. Le wali a donné à l'occasion le signal de départ de la caravane de sensibilisation, constituée d'éléments de la protection civile et de représentants des organismes partenaires dont la direction de distribution de l'électricité et du gaz, les services de la santé et de proximité, les corps de sécurité et la direction de l'éducation. La gare routière de Sétif a été la première destination de cette caravane qui sillonnera jusqu'à la fin de l'hiver toutes les localités de la wilaya selon un programme préalablement tracé, a-t-on indiqué.

TIARET

Plus de 260 foyers raccordés au gaz naturel à Sidi Bakhti (wilaya)

Au total, 268 foyers de la zone enclavée "Aïn Beïda", relevant de la commune de Sidi Bakhti (Tiaret), ont été raccordés au gaz naturel, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya. Le chargé de communication au cabinet du wali, Mohamed Othmane, a indiqué que la cérémonie de mise en service de ce projet a été présidée par le wali de Tiaret, Ali Bouguerra, lundi après-midi. Selon la même source, le chef de l'exécutif de la wilaya a suivi un exposé sur ce projet, qui a été réalisé en six (6) mois pour un coût de 6,44 millions DA, dont 4,7 millions DA pour la réalisation du centre de distribution et du réseau de transport, ainsi que 1,7 millions DA pour les canalisations de distribution à l'intérieur des quartiers. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme triennal (2023-2025) dont a bénéficié la wilaya, suite à un montage financier entre le ministère de l'Energie et des Mines et l'entreprise Sonelgaz (distribution), qui comprend le raccordement de 17 zones enclavées au gaz naturel, à savoir les agglomérations nécessitant un centre de distribution, tandis que d'autres agglomérations rurales ont besoin d'extensions, compte tenu de leur distance, proche des villes. Il est également attendu la mise en exploitation, à la fin de l'année en cours, de six projets en lien avec la réalisation du centre de distribution, à l'exception d'un seul projet dans la zone "Kharbet Ouled Bouziane", dans la commune de Dahmouni, qui connaît un retard après la résiliation d'un marché avec l'entreprise précédente, en raison de sa défaillance. Le même interlocuteur a souligné que huit projets d'extension sur neuf ont été mis en service à l'occasion de manifestations nationales, à l'exception de l'extension de "Soudani Bouzid", zone enclavée rattachée à la commune de Djillali Benammar, dont la mise en service est prévue à la fin de l'année en cours. Pour rappel, 9 projets d'extension, dont la réalisation a coûté 77,2 millions DA, permettront de raccorder 865 foyers, alors que les travaux sont en cours pour la réalisation du centre de distribution avec un coût de 1,6 milliard DA au profit de 8 agglomérations, soit 1.790 clients.

APS

TIPASA

Formation sur la prévention des risques de blanchiment d'argent au sein des associations

Une centaine de personnes activant dans des associations locales et nationales ont pris part à la session régionale de formation sur la prévention des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme dans le milieu associatif, organisée, mardi à Tipasa, par l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbrahim à l'ouverture de cette Journée. La première étape de cette journée de formation, lancée à partir de Tipasa, avec la participation d'associations caritatives, de solidarité, culturelles et religieuses de six (6) wilayas (Chlef, Blida, Alger, Médéa, Tipasa et Aïn Defla), a été axée sur "les moyens de renforcer et de développer de meilleurs mécanismes pour la réduction des risques d'exploitation des associations à des fins de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme", a-t-il ajouté. M. Benbrahim a aussi souligné la nécessité, pour les associations, d'assimiler les différents textes juridiques sur la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, notamment la loi 05-01 du 6 février 2005 relative au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme modifiée et complétée, et les recommandations du Groupe d'action financière (GAFI). Il a estimé que la consécration des objectifs

escomptés nécessite la poursuite des rencontres d'information et de sensibilisation et des journées de formation pour renforcer la prévention et éléver le niveau de vigilance, considérant qu'il s'agit d'une question stratégique et fondamentale pour l'ONSC, d'autant plus que l'Algérie a ratifié nombre de conventions internationales relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme". Cette première session régionale s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un accord de coopération signé récemment

entre l'Observatoire national de la société civile et le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, dans le but de coordonner les efforts visant à améliorer les capacités de formation et à renforcer les mécanismes de transparence dans l'activité associative. Des experts en finances, gestion et droit assurent l'encadrement de cette formation, devant se poursuivre dans plusieurs autres wilayas, en perspective de la rencontre nationale sur le sujet prévue les 4 et 5 décembre prochains.

SAÏDA

Vers la réception de plus de 450 logements de différentes formules en mars 2024 (wali)

Un quota de plus de 450 logements de différentes formules sera réceptionné, fin mars 2024 dans la ville de Saïda, a annoncé mardi le wali Mermouri Amoumen, lors de son inspection des sites de réalisation de ces projets de logements promotionnels aidés (LPA), publics locatifs (PLP) et promotionnel libre, qui a insisté sur la nécessité de livrer ces logements fin mars prochain. Le même responsable a donné des instructions pour renforcer les chantiers de réalisation de ces projets en main d'œuvre et de travailler dans le cadre du système de double vacation pour accélérer le rythme des chantiers. Ces quotas de logements comprennent 166 et 60 logements LPA en cours de réalisation dans le quartier de Dahr Chih, 104 logements publics locatifs, dont le rythme des travaux s'est accéléré, au niveau du même quartier, et 128 logements PLP dans le quartier de Riyad. Le taux d'avancement de la réalisation de ces projets d'habitat varie entre 40 et 90 % et sont supervisés par l'Office de promotion et de gestion immobilière, l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du Logement (AADL) et l'Entreprise de promotion immobilière "Pomos". La Direction du logement a recensé un total de 60.125 unités de différentes formules, dont 48.406 réceptionnées, 6.459 en cours de réalisation et 5.260 en cours de lancement. Par ailleurs, le wali de Saïda a inspecté les travaux de réalisation de 350 logements promotionnels aidés (LPA) à Haf Sersour, lancés par l'OPGI en octobre dernier pour un délai de 4 mois qui a nécessité une enveloppe financière de l'ordre de 58 millions DA. Dans ce cadre, M. Mermouri a insisté sur la nécessité de respecter la qualité de réalisation et des délais contractuels, afin de distribuer ces logements à leurs souscripteurs.

AFRIQUE DU SUD

Onze morts dans un accident dans une mine de platine

Onze personnes sont mortes lundi accidentellement dans une mine de platine sud-africaine, lorsque l'ascenseur est mystérieusement retombé alors qu'il remontait des travailleurs à la fin de leur journée de travail, a indiqué mardi la société propriétaire de la mine, Impala Platinum.

"86 employés se tenaient debout dans cet ascenseur, onze ont perdu la vie, tous les autres ont été transférés vers des hôpitaux", a précisé à des médias un porte-parole de la société, précisant que certains d'entre eux étaient grièvement blessés.

Dans ce puits profond de mille mètres, à quelque 150

km au nord-ouest de Johannesburg, l'ascenseur est allé chercher des mineurs tout en bas et s'est arrêté plusieurs fois en remontant pour "collecter les mineurs à la fin de leur vacation", peu avant 17 heures lundi (15H00 GMT), a expliqué Johan Theron, porte-parole de la société minière.

Au troisième arrêt, "il s'est soudainement mis à redescendre", a-t-il ajouté, expliquant que le système était automatisé. Un opérateur a ensuite "appliqué les protocoles d'urgence" mais l'ascenseur a continué à descendre et ne s'est arrêté que tout en bas, quand le contre-poids est remonté à

la surface, provoquant "un arrêt brutal". "Certains sont morts, d'autres ont été grièvement blessés, d'autres s'en sont sortis avec des égratignures", a détaillé le porte-parole, précisant que parmi les blessés beaucoup avaient des fractures au niveau des chevilles et des jambes.

JAPON

Crash d'un aéronef militaire américain avec 8 personnes à bord

Un appareil de transport aérien Osprey de l'armée américaine s'est abîmé en mer mercredi dans le sud du Japon avec huit personnes à son bord, ont annoncé les garde-côtes nippons. "Nous avons reçu une information aujourd'hui à 14h47 (heure locale) selon laquelle un Osprey de l'armée américaine s'est écrasé près de l'île de Yakushima", a déclaré une porte-

parole des garde-côtes aux médias.

"Son équipage était composé de huit personnes", a-t-elle ajouté. Selon la chaîne de télévision publique japonaise NHK, cet appareil mi-avion, mi-hélicoptère à décollage vertical était parti de la base aéronavale américaine d'Iwakuni, près de Hiroshima (ouest du Japon) pour se rendre sur une autre base militaire améri-

caine à Okiwana, à la pointe sud-ouest de l'archipel nippon. Issu d'une coopération entre l'avionneur américain Boeing et le spécialiste des hélicoptères Bell, l'Osprey fait débat depuis longtemps en raison de plusieurs accidents mortels concernant ce type d'engin. Fin août, trois Marines américains avaient été tués dans l'accident d'un Osprey dans le nord de l'Australie.

INDE

Les 41 ouvriers piégés dans un tunnel depuis 17 jours tous sauvés

Les secouristes indiens sont parvenus à faire sortir les 41 ouvriers piégés depuis 17 jours dans un tunnel routier qui s'était effondré, dans le nord de l'Inde, a annoncé mardi un ministre.

"Je suis totalement soulagé et heureux que 41 ouvriers piégés dans l'effondrement du tunnel de Silkyara aient été secourus", a déclaré le ministre des Transports routiers Nitin Gadkari dans un communiqué. Il a salué "des efforts bien coordonnés" ayant permis "l'ouverture des opérations de sauvetage dès les plus importantes de ces dernières années". Depuis l'effondrement

du tunnel le 12 novembre, les efforts de sauvetage ont été compliqués et ralentis par les chutes de débris et des pannes successives des foreuses, des engins cruciaux pour secourir les ouvriers. Les hommes survivent depuis plus de deux semaines grâce à l'acheminement d'air, de nourriture, d'eau et d'électricité via un conduit par lequel une caméra endoscopique a été introduite. Cette caméra a permis à leurs familles de les voir la semaine dernière, pour la première fois depuis l'effondrement du tunnel.

HAÏTI

La violence des gangs s'étend aux zones rurales, selon l'ONU

La violence des gangs qui affecte Port-au-prince se propage hors de la capitale d'Haïti, jusqu'à dans des zones rurales auparavant considérées comme sûres, selon un rapport de l'ONU publié mardi. Le rapport conjoint du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme et du Bureau intégré des Nations unies en Haïti se concentre sur le secteur du Bas-Artibonite (centre), à environ 100 kilomètres de la capitale, qui connaît une augmentation significative de la violence des gangs depuis deux ans. Entre janvier 2022 et octobre 2023, au moins 1.694 personnes y ont été tuées, blessées ou kidnappées, selon le rapport, et les enlèvements contre rançon "sont devenus une crainte constante pour les usagers des transports publics". Le rapport cite l'exemple d'une jeune femme de 22 ans capturée dans un bus en mars par un gang, battue et violée pendant une captivité de plus de deux semaines et qui a mis fin à ses jours peu après sa libération. Selon la même source, des groupes criminels saccagent des villages "rivaux", en recourant notamment aux violences sexuelles contre les femmes et les jeunes filles.

APS

BURKINA FASO

Le pays a perdu 47,5% de ses forêts en 22 ans

Burkina Faso a perdu près de 47,5% de ses forêts entre 1992 et 2014, a révélé lundi le ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement, Roger Baro, citant une étude réalisée en 2022. M. Baro, qui s'exprimait lors de l'atelier national de validation du rapport de l'Evaluation environnementale et sociale stratégique et des instruments de sauvegarde de la stratégie nationale, a souligné que selon une autre étude réalisée en

2018, on comptait près de 15.600 kilomètres carrés de terres dégradées à travers le pays. C'est dans cette optique que le Burkina Faso adhère depuis 2013 au processus de réduction des émissions de gaz à effet de serre issus de la déforestation et de la dégradation, prenant en compte le rôle de la gestion durable des forêts, de la conservation et du renforcement des stocks de carbone forestier. Le ministre a expliqué que les instruments

de sauvegarde étaient essentiels pour assurer les actions en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui doivent être réalisées en tenant compte de l'équité sociale et de la sauvegarde de la biodiversité. "Une planète Terre saine est le patrimoine indispensable à la survie de l'humanité et c'est pour cette raison que nous devons la protéger et la sauvegarder en vue d'un développement harmonieux", a-t-il dit.

COP28

Des milliers de milliards de dollars perdus en raison du changement climatique (étude)

Le changement climatique est responsable de la perte de milliers de milliards de dollars chaque année pour les économies mondiales, les pays les moins développés subissant l'immense majorité du dérangement, relève mardi une étude, quelques jours avant l'ouverture de la COP28 à Dubaï. Selon cette étude conduite par l'université du Delaware, rien que sur 2022, à l'échelle mondiale, le changement climatique a entraîné une perte de 6,3% du PIB pondéré en fonction de la population. Ce chiffre prend en compte aussi bien les conséquences directes du changement climatique (sur l'agriculture, l'énergie ou encore la productivité des pays) mais aussi les retombées internationales et les pertes en matière d'investissements potentiels. Le pourcentage non-pondéré de la richesse mondiale perdue est de 1,8%, soit environ 1.500 milliards de dollars. "La différence entre ces deux chiffres reflète la répartition inégale des impacts, qui se concentrent dans les pays à faible revenu et les régions tropicales, généralement plus peuplées et moins bien dotées en PIB", expliquent les auteurs du rapport dans un communiqué. En effet, les pays les moins avancés sont exposés à une perte moyenne de PIB de 8,3%, pondérée en fonction de la population. L'Asie du Sud-Est et l'Afrique australe sont particulièrement touchées, avec des pertes de respectivement 14,1% et 11,2%. A l'inverse, certains pays développés, notamment en Europe du nord, ont vu leur PIB augmenter. Mais cela pourrait prochainement s'inverser,

avertit l'étude, qui paraît deux jours avant le début de la 28e édition de la COP (conférences des parties) qui réunit du 30 novembre au 12 décembre les membres signataires de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). L'un des enjeux majeurs qui y seront discutés est l'adoption d'un cadre pour le nouveau fonds des Nations unies destiné à aider les nations les plus pauvres à affronter les conséquences du changement climatique, comme cela a été décidé lors de la COP27. "Le monde s'est appauvri de milliers de milliards de dollars à cause du changement climatique, et la majeure partie de ce dérangement pèse sur les pays pauvres. J'espère que ces informations permettront de clarifier les défis auxquels de nombreux pays sont déjà confrontés aujourd'hui et le soutien dont ils ont besoin pour faire face à l'urgence pour les relever", déclare James Rising, auteur de l'étude et professeur adjoint à l'université du Delaware. En combinant le PIB et les pertes de capital, l'analyse révèle que les pays à revenus faible ou intermédiaire ont subi une perte totale de 21.000 milliards de dollars depuis l'adoption de la convention de Rio en 1992. L'étude précise que ces pertes sont des "estimations prudentes" dans la mesure où d'importants impacts et pertes non-marchands ne sont pas pris en compte. L'ONU estime que les pays en développement auront besoin de plus de 300 milliards de dollars par an d'ici à 2030 pour lutter contre les effets du changement climatique.

ONU

Le monde a été confronté à un nombre record d'urgences humanitaires en 2023, selon le HCR

L'année 2023 a été exceptionnellement difficile pour le secteur humanitaire, le monde étant confronté à un nombre record de situations d'urgence, selon un haut responsable du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). "Lorsque l'on regarde le monde, on constate un certain nombre de crises et d'urgences. En tant qu'agence, nous avons fait face à un nombre record de situations d'urgence", a déclaré mardi Matthew Saltmarsh, chef de la section Actualités et médias du HCR. S'exprimant devant des médias en marge du Sommet Stratcom à Istanbul, Saltmarsh a souligné l'augmentation alarmante des déplacements. Selon lui, plus de 114 millions de personnes ont été contraintes de fuir leur foyer dans le monde à la fin du mois de septembre.

"Si vous regardez dix ans plus tôt, ce chiffre a plus que doublé. C'est donc une augmentation énorme et elle a également augmenté cette année", a-t-il regretté. "Il y a de multiples crises et, bien sûr, la situation à Gaza n'a fait qu'ajouter du désespoir à cette situation", a-t-il dit, citant les tremblements de terre de février en Turquie et Syrie, les "déplacements massifs" dus au conflit au Soudan, les crises migratoires en Méditerranée et en Amérique centrale, et la situation des réfugiés au Pakistan et en Afghanistan. Saltmarsh a précisé que son agence n'a pas pour mandat de travailler directement à Gaza, où l'armée d'occupation israélienne a mené une sauvage agression, mais a ajouté que la situation dans l'enclave palestinienne est "extrêmement préoccupante".

AUSTRALIE

Des milliers d'habitants du sud privés d'électricité à cause de violents orages

Des milliers d'habitants de l'Etat d'Australie-Méridionale ont été privés d'électricité à la suite de violents orages ayant éclaté mardi, rapporte la presse locale. A 07H30 mardi matin heure locale, plus de 7.000 foyers de la capitale de l'Etat, Adélaïde, et de sa banlieue étaient privés d'électricité - contre 14.000 auparavant - après que la ville a été frappée par un puissant orage.

Selon le Bureau de météorologie, la plupart des zones de la ville ont reçu entre 10mm et 20mm de pluie dans les premières heures de la matinée de mardi, tandis que la banlieue sud-est de Brownhill Creek a reçu 45,8mm en une heure jusqu'à 07H00 heure locale.

Les intempéries ont endommagé des habitations, incité les habitants à éviter les routes et empêché tout décollage de l'aéroport d'Adélaïde mardi matin. Une alerte aux orages violents est restée en place pour Adélaïde pour la journée de mardi, le Bureau de météorologie mettant en garde contre des précipitations intenses qui pourraient provoquer des crues soudaines. "Je pense qu'elles continueront à être intermittentes au cours de la matinée, s'atténuant peut-être en fin de matinée ou dans l'après-midi, puis s'éclaircissant en fin d'après-midi ou dans la soirée", a déclaré Simon Timke, prévisionniste principal du Bureau de météorologie, à l'Australian Broadcasting Corporation (ABC).

Le service d'urgence de l'Etat (SES) a conseillé aux habitants des zones touchées d'éviter de conduire, de rouler ou de marcher dans les eaux de crue, de rester à l'intérieur, loin des fenêtres, lorsque des orages sont proches, et de se tenir à l'écart des zones susceptibles d'être inondées. Kata Dawson, agent principal de la police d'Australie-Méridionale, a indiqué à la chaîne ABC que de nombreux cas de pannes de feux de circulation et d'inondations avaient été signalés, recommandant aux citoyens de faire preuve de prudence sur les routes.

APS

ORAN

Vers la réalisation de deux hôpitaux spécialisés (wali)

La wilaya d'Oran a bénéficié de l'inscription de deux projets de réalisation d'un hôpital pour les pathologies liées à la tête et au cou et un autre pour les maladies allergiques et respiratoires, a-t-on appris mardi du wali d'Oran, Saïd Sayoud.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection dans la daïra d'Oued Tlelat, le wali a indiqué que le premier projet concerne un hôpital de 60 lits spécialisé dans les pathologies de la tête et du cou, qui sera réalisé au chef-lieu de la wilaya, à proximité du groupe d'hôpitaux à l'USTO. Le deuxième hôpital concerne les maladies allergiques et respiratoires, qui sera concrétisé dans la commune de Bethioua, selon le même responsable. Par ailleurs, le même responsable a souligné, en marge de son inspection de l'hôpital des urgences médico-chirurgicales "Moudjahid Dr. Mahmoudi Mohamed" à Oued Tlelat, que ce projet est en voie de réalisation et un certain nombre de mesures ont été prises afin d'inciter l'entrepreneur à redoubler d'efforts et à fournir la main d'œuvre spécialisée. Il a souligné que les travaux seront achevés au cours de la première quinzaine de décembre prochain et que cet établissement hospitalier entrera en service, avant la fin de l'année en cours, surtout que les équipements sont acquis et leur installation entamée.

Le wali d'Oran a souligné que cet hôpital est situé à proximité de l'autoroute est-ouest et prendra en charge les cas urgents et devrait réduire la tension sur les infrastructures sanitaires de la wilaya et des wilayas limitrophes.

La wilaya a été renforcée par de nombreuses structures de santé, en 2023, et d'autres seront livrées dans les mois prochains, notamment l'hôpital de la commune de Gdyel, d'une capacité de 240 lits, et l'hôpital Nedjma dont d'une capacité de 240 lits également, dont les travaux de réalisation ont été achevés, en plus d'un hôpital d'une capacité de 60 lits à El Kema, en cours d'équipement, et un institut de recherche sur le cancer et un hôpital d'oncologie de 120 lits, qui seront réceptionnés en 2024. Le même responsable a souligné que la wilaya d'Oran est devenue un pôle médical par excellence de par la disponibilité de plusieurs établissements hospitaliers et autres spécialisés.

Par ailleurs, M. Sayoud a inspecté le projet de la station d'assainissement des eaux usées d'Oued Tlelat, dont les travaux de réalisation ont été lancés, dernièrement, où le taux d'avancement a atteint 20 %, affirmant que le projet bénéficiera d'un suivi, eu égard à son importance concernant l'aspect environnemental où il luttera contre la pollution au lac Oum Ghilès.

En outre, une enveloppe financière de 1,5 milliard de dinars a été allouée à la réfection d'établissements scolaires parmi les écoles, les CEM et les lycées de la wilaya, a-t-il fait savoir. La commune de Boufatis, qui a également fait l'objet de la visite du wali, bénéficiera de la réfection de sept établissements scolaires, selon le wali, soulignant que l'opération débutera peu après l'achèvement des démarches administratives.

Concernant l'habitat, M. Sayoud a indiqué que les logements location/vente dans le cadre du programme "AADL 3" seront localisés au niveau du nouveau centre urbain de Misserghine "qui compte des dizaines d'hectares", indiquant que la mise à jour du nouveau schéma directeur d'orientation, qui sera approuvé à la fin de l'année en cours, permettra de dégager des centaines d'hectares, propices à la construction.

NAAMA

Le Croissant-Rouge algérien fait don d'équipements médicaux et de médicaments

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a fait don de matériels et produits médicaux et de médicaments en faveur de quatre salles de soins dans la wilaya de Naama.

Cette opération qui a touché, mardi, la salle de soins "Achouri Tayeb" au village d'El Hamra dans la commune de Kasdir, concerne, également, des salles de soins des villages de Sidi Moussa (commune d'Aïn Benkhelil), de Belhandjir (Aïn Sefra), de Sidi Brahim de la commune de Moghrar qui a bénéficié de ce genre de matériels hier lundi.

La présidente du CRA, Ibtissam Hamlaoui, a souligné, à cette occasion, que cet élán de solidarité, qui touchera différentes régions du pays surtout dans le Sud, vise à assister et à accompagner les habitants de zones éparpillées dans le domaine de la santé en leur fournissant des équipements médicaux légers leur permettant d'ouvrir de nouvelles salles de



soins pour l'extension de la couverture sanitaire.

Au terme de sa visite de deux jours dans la wilaya, effectuée en compagnie des autorités locales et marquée par le lancement d'une caravane de solidarité de distribution de kits de denrées alimentaires, de vêtements et de couvertures aux

couches vulnérables des zones éparpillées, des centres de nomades de la wilaya dans le cadre de l'initiative "Pour un hiver chaud", Mme Hamlaoui a déclaré qu'elle a pris connaissance de visu des efforts des volontaires dans les opérations de solidarité menée par le comité local du CRA et ses sections

à travers les daïras. Elle a évoqué, au passage, ce qui a été réalisé sur le terrain lors des campagnes de sensibilisation encadrées par les bénévoles du CRA au niveau de la wilaya de Naama pour renforcer la prise de conscience dans le domaine de prévention contre l'asphyxie au gaz de monoxyde de carbone en hiver, en plus de contribuer aux initiatives pour apporter les premiers secours en collaboration avec les services de la protection civile. Mme Hamlaoui a appelé, dans ce cadre, à la contribution de différents secteurs pour encourager le volontariat en milieu de jeunes, soutenir les missions du CRA en tant qu'instance humanitaire ouverte à toutes les actions caritatives et de volontariat.

SIDI BEL ABBES

Intensifier les campagnes de sensibilisation pour le dépistage précoce du cancer de la prostate (Rencontre)

Les participants à une journée d'étude sur le cancer de la prostate, organisée mardi au Centre régional anticancer Tidjani Haddam de Sidi Bel Abbès, ont souligné l'importance d'intensifier les campagnes de sensibilisation au dépistage précoce de cette maladie.

Les participants à cette rencontre ont relevé l'importance de cibler les hommes âgés de 50 à 75 ans, en organisant des campagnes de sensibilisation au dépistage du cancer de la prostate à travers différentes polycliniques, tout en orientant les patients pour la prise en charge de leur cas au niveau du centre anti-cancer, dans "les plus brefs délais".

Dans ce contexte, Dr Chellaf Mohamed Amine, médecin spécialiste en chirurgie des voies urinaires au Centre Hospitalier Universitaire "Abdelkader Hassani" de Sidi Bel Abbès, a expliqué que les personnes, dont les proches sont

atteints de cancer, doivent se rendre aux établissements de santé pour un dépistage précoce de cette maladie, qui est diagnostiquée par le facteur génétique.

Le même intervenant a souligné que le dépistage précoce de la maladie, ie, avant qu'elle ne se propage, aide à y faire face, que ce soit par une intervention chirurgicale ou par le suivi d'une radiothérapie, selon les cas, ce qui permet d'augmenter le taux de guérison et donne de l'espérance pour la vie. Pour sa part, la professeure Yagro Djamilia, chefie du service d'oncologie du centre régional anti-cancer Tidjani Haddam, a indiqué que les cas dépistés précoce peuvent être traités avec des médicaments qui inhibent la propagation de la maladie dans l'organisme et permettent une augmentation du taux de récupération, car l'état reste stable et fait l'objet d'une surveillance périodique. Les participants à cette rencontre

ont abordé divers sujets, dont le diagnostic du cancer de la prostate, son dépistage précoce, le traitement chirurgical et médical du cancer de la prostate, l'importance de la radiothérapie dans le traitement du cancer de la prostate et la prise en charge du cancer de la prostate à tous ses stades.

Pour rappel, cette journée d'étude a été organisée à l'initiative du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Abdelkader Hassani, en coopération avec le Centre Régional anti-cancer Tidjani Haddam et en coordination avec l'Association El Amel.

Il est prévu l'organisation de deux journées de sensibilisation au dépistage précoce du cancer de la prostate à la polyclinique Chahid Ahmed Seghir à Sidi Bel Abbès, les 29 et 30 novembre en cours, dans le cadre du mois de "Novembre Bleu" de lutte contre ce type de cancer.

PLANTES MÉDICINALES ET AROMATIQUES

Le Jardin botanique du Hamma accueille le 5ème Salon "Aromed"

Le jardin botanique du Hamma à Alger abrite, dès mardi, la 5ème édition du Salon des Plantes médicinales, aromatiques et extraits naturels "Aromed", en présence de nombreux acteurs des secteurs concernés par cette filière "en croissance continue". S'étalant jusqu'au 1er décembre prochain, cette manifestation se distingue par la participation d'institutions, producteurs, investisseurs, acheteurs, professionnels de la distribution et du conditionnement, chercheurs et formateurs, impliqués dans cette activité, précise l'organisateur d'Aromed, Hamdane Allalou, lors d'une

conférence organisée à cette occasion. Tout en relevant que la filière algérienne des parfums, plantes aromatiques et médicinales ainsi que des extraits naturels connaît une "croissance continue", il a assuré que celle-ci "offre des perspectives et une marge de manœuvre favorables pour les investissements, tant qu'en amont qu'en aval". M. Allalou a mis en avant, à ce propos, "la richesse du patrimoine et le potentiel naturel inestimable" à même de permettre à notre pays d'avoir "un positionnement premium" sur les marchés mondiaux, soulignant "les mutations sociétales en faveur d'un

retour à l'utilisation et à la consommation de produits naturels". "Cette filière est en train de se développer grâce à des professionnels, et non pas seulement aux populations riveraines des forêts dont nous voulons valoriser et mettre à profit le savoir", a relevé, de son côté, le Directeur général des Forêts (DGF), Djamel Touahria. L'inde, la Chine, les pays du Golfe, le Royaume-Uni, l'Italie, la Russie et l'Espagne sont autant de potentiels investisseurs du marché algérien dans ce domaine, a-t-on indiqué lors de cette rencontre précédant l'inauguration de l'exposition accessible au large public.

CONSTANTINE

Mise en service imminente du Laboratoire régional de contrôle des produits pharmaceutiques

Le Laboratoire régional de contrôle des produits pharmaceutiques (Constantine) sera mis en service "ces jours ci", a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Cette nouvelle infrastructure relevant du Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques (LNCPP) aura pour mission principale le contrôle de qualité,

l'expertise des médicaments, et l'analyse des intrants et inputs entrant dans le processus de fabrication des médicaments entre autres, a précisé la même source. Selon la même source, les missions de ce laboratoire régional couvriront 16 wilayas de l'Est du pays ce qui va permettre de réduire la pression sur le LNCPP en matière de contrôle

d'expertise et d'analyse des produits pharmaceutiques et de remise des certificats de conformité des intrants importés. Des espaces dédiés à la formation et à la recherche au profit des pharmaciens, universitaires, biologistes et médecins notamment ont été prévus dans le cadre du projet de réalisation de ce Laboratoire régional dont

le chantier a été achevé en attente de son équipement, a indiqué la même source.

Le nouveau laboratoire régional de contrôle des produits pharmaceutiques réalisé à la circonscription administrative Ali Mendjeli (unité de voisinage UV18), contribuera également à la promotion de l'industrie pharmaceutique dans cette wilaya

considérée comme un pôle incontournable de l'industrie pharmaceutique nationale, a-t-on souligné. La réalisation de ce Laboratoire régional lancée il y a sept ans, a nécessité un investissement public d'environ 230 millions de dinars a-t-on indiqué.

APS

PALESTINE

Ghaza : plus de personnes risquent de mourir de maladies, avertit l'OMS

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a averti mardi qu'il existait un risque que davantage de personnes meurent à cause des maladies à Ghaza si le système de santé de l'enclave palestinienne n'est pas remis sur pied rapidement après l'agression sioniste.

"A terme, nous verrons plus de personnes mourir de maladies que de bombardements si nous ne parvenons pas à remettre sur pied ce système de santé", a déclaré une porte-parole de l'OMS, Margaret Harris. Elle a qualifié l'état de l'hôpital Al-Shifa, dans le nord de Ghaza, de "tragédie", après avoir été assiégé et bombardé par l'armée d'occupation pendant une dizaine de jours, et y avoir détruit, notamment les génératrices électriques et



l'équipement médical, en plus des pompes à oxygène. Mme Harris s'est dit, en outre, "préoccupée" par la détention d'une partie du personnel médical du complexe Al-Shifa par les forces sionistes. Durant son agression contre Ghaza, l'armée d'occupation s'est acharnée particulièrement contre les malades, le personnel médical et les hôpitaux, au moment où la situation humanitaire vire à la tragédie.

ROYAUME-UNI

Un cas de grippe porcine détecté chez un humain

Un premier cas d'un virus de la grippe porcine a été détecté chez un humain au Royaume-Uni, a annoncé lundi l'Agence britannique de sécurité sanitaire (UKHSA). "La UKHSA a détecté un cas humain confirmé et isolé de virus influenza A(H1N2)v", a indiqué l'agence dans un communiqué, ajoutant qu'il s'agit d'une "première" au Royaume-Uni. Ce cas a été détecté "dans le cadre de la surveillance nationale habituelle" menée par les autorités sanitaires, précise-t-elle encore, ajoutant

que la personne concernée "a souffert d'une maladie bénigne et s'est complètement rétablie". La source de l'infection de cette personne "n'a pas encore été déterminée et fait toujours l'objet d'une enquête", indique la UKHSA. "Nous travaillons à tracer rapidement les contacts proches (de la personne infectée) et à réduire toute potentielle contamination", a précisé Meera Chand, directrice générale des incidents à la UKHSA. Le virus H1N2 est un "des principaux sous-types de virus de la grippe por-

cine chez les porcs et infestent occasionnellement les humains, généralement après une exposition directe ou indirecte à des porcs ou à des environnements contamis nés", explique l'agence britannique. Une cinquantaine de cas de transmission de ce virus influenza H1N2 à l'homme ont déjà été détectés dans le monde depuis 2005. Les cas humains d'infection par des virus influenza porcins sont généralement bénins, bien que quelques cas sévères aient été signalés.

CLIMAT

Possibilité de réduire l'impact des soins de santé (étude)

Les soins de santé mondiaux ont un impact important sur l'environnement mais il existe des moyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre sans augmenter les coûts de production, a indiqué mardi l'agence internationale de la santé Unitaid.

L'organisation, qui œuvre pour garantir un accès équitable aux innovations médicales, a examiné la chaîne de production de dix produits de santé essentiels tels que les

médicaments contre le paludisme et le VIH. Cette étude montre qu'il est possible de réduire les émissions de 70% d'ici 2030, dont plus de la moitié de cette réduction sans augmenter les coûts de production.

Les résultats ont été publiés avant la COP28, le sommet de l'ONU sur le climat à Dubaï qui s'ouvre jeudi et qui, pour la première fois, comprendra une journée axée sur le climat et la santé. Pour chacun des dix

produits de santé examinés, Unitaid a examiné les impacts climatiques, notamment l'acquisition de matières premières, les déchets, les émissions de carbone et la pollution plastique.

Le rapport révèle que ces 10 chaînes d'approvisionnement émettent plus de 3,5 millions de tonnes de carbone par an. Le rapport indique que les émissions pourraient être réduites grâce entre autres au recyclage des solvants et au

passage aux énergies renouvelables.

"Nous avons identifié vingt solutions techniques principales qui pourraient réduire les émissions de 70%, dont 40 pour cent pourraient être mises en œuvre sans augmenter le coût de production", a dit un responsable d'Unitaid, Vincenzo Bretin.

Cependant, aller plus loin et s'attaquer aux 30% restants "augmenterait les coûts des produits", indique le rapport.

PÉROU

Plus de 440 morts de la dengue depuis début janvier

L'épidémie de dengue, maladie transmise par les moustiques, a fait 445 morts au Pérou depuis le début de l'année, dans ce qui constitue le pire bilan depuis la réapparition de la maladie il y a quarante ans, a annoncé lundi le gouvernement. Entre début janvier et mi-novembre, "le nombre de cas de dengue dans le pays est passé à 270.978 et le nombre de décès à 445", a indiqué le ministère de la Santé dans un communiqué. La majeure partie des décès (65%) est survenue dans deux régions de la côte nord, Piura et Lambayeque, durablement touchées par les fortes pluies et les inondations provoquées par El Niño et le

cyclone Yaku entre mars et avril. Les pluies ont détruit les réseaux d'eau potable et d'égouts, entraînant un plus grand nombre de cas de dengue mais aussi de leptospirose et de maladies diarrhéiques, en particulier dans les régions pauvres ou vulnérables. Selon le rapport du ministère, le plus grand nombre de décès de dengue a été enregistré en juin (136), après un mois de mai avec 124 morts. A l'exception de ces deux mois, le nombre moyen de décès mensuels est de 18 par mois. Ces chiffres dépassent largement ceux de 2022, où 64.000 cas et 86 décès avaient été signalés. Ils constituent le pire bilan depuis que la maladie est

devenue endémique au Pérou en 1984. Transmise par la piqûre d'un moustique infecté, tout comme le paludisme dont elle présente les mêmes symptômes, la dengue est un virus répandu dans les pays chauds, qui sévit principalement dans les zones urbaines et semi-urbaines, causant 100 à 400 millions d'infections chaque année, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La maladie se caractérise par de fortes fièvres, des maux de tête, des nausées, des vomissements, des douleurs musculaires et, dans les cas les plus graves, des hémorragies pouvant entraîner la mort.

Le gouvernement intensifie sa lutte contre le choléra

Les autorités sanitaires du Zimbabwe poursuivent la lutte contre l'épidémie de cholera qui sévit actuellement dans la capitale Harare et plusieurs régions du pays, a indiqué Jenfan Muswere, le ministre zimbabwéen de l'information. Il a indiqué que

ZIMBABWE

1.744 nouveaux cas suspects de choléra ont été signalés au cours de la semaine qui s'est achevée jeudi, contre 1.259 cas enregistrés la semaine précédente. Les villes de Harare et Chitungwiza ont enregistré le plus grand nombre de cas suspects au cours de cette

période, a-t-il précisé, ajoutant que deux districts ruraux, Zvishavane et Mbire, ont également signalé des cas suspects au cours de cette période, alors que l'épidémie continue de se propager à travers le pays. Jusqu'à présent, le gouvernement a mis en place 46

La capitale enregistre le plus grand nombre de nouveaux cas suspects

Les chiffres publiés par le ministère zimbabwéen de la Santé et des Soins infantiles montrent que la capitale Harare a enregistré samedi 93 nouveaux cas suspects de choléra pour un décompte national de 129 cas, devenant ainsi la province la plus touchée par l'épidémie devant celle du Manicaland (est). A ce jour, Harare a signalé 2.997 cas suspects de choléra, 227 cas confirmés et 13 décès depuis le

début de l'épidémie en février dernier. Le porte-parole du conseil municipal de Harare, Stanley Gama, a cependant déclaré jeudi que la ville avait comptabilisé 15 décès. Le gouvernement a ordonné depuis au conseil municipal de Harare de faire partir les vendeurs illégaux des rues de la capitale afin de freiner la propagation de la maladie. Le choléra est une maladie d'origine hydrique provoquée par

l'eau ou des aliments contaminés, elle se propage souvent rapidement au Zimbabwe en raison de ses infrastructures d'assainissement insuffisantes et d'un accès limité à de l'eau propre. En date du 25 novembre, les dix provinces du Zimbabwe avaient enregistré 9.078 cas suspects de choléra, 1.337 cas confirmés, 53 décès confirmés et 156 morts suspectes, selon les chiffres officiels.

SIDA

Le sida pourrait ne plus constituer une menace pour la santé publique d'ici 2030 (ONU)

L'ONUSIDA, l'organisation des Nations unies chargée de lutter contre le sida, a déclaré que la maladie "pourrait ne plus constituer une menace pour la santé publique d'ici 2030". Un nouveau rapport de l'ONUSIDA publié ce mardi, à l'approche de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le 1er décembre prochain, indique que la maladie "pourrait ne plus constituer une menace pour la santé publique d'ici 2030 si seulement les communautés en première ligne pour éradiquer la maladie recevaient le soutien dont elles ont besoin de la part des gouvernements et des philanthropes". "Les communautés du monde entier ont montré qu'elles étaient prêtes et qu'elles avaient la volonté et la capacité de monter la voie. Mais elles veulent que les obstacles à la réalisation de ce travail soient levés et ont besoin des ressources adéquates", a déclaré Winnie Byanyima, directrice exécutive de l'ONUSIDA. Le rapport montre qu'investir dans des projets sociaux visant à lutter contre le virus du SIDA et du VIH apporte des bénéfices et des changements positifs significatifs. Selon l'ONU, chaque minute, une personne meurt du sida. Chaque semaine, des filles et des jeunes femmes sont infectées par le VIH, et sur les 39 millions de personnes vivant avec le VIH, 9,2 millions n'ont pas accès à un traitement vital.

Afrique du Sud : le sida perd du terrain (étude)

L'Afrique du Sud, pays comptant le plus de cas de VIH au monde, a enregistré sa première baisse significative du nombre de personnes atteintes, selon une étude publiée lundi. D'après le Human Sciences Research Council (HSRC), un Institut de recherche public sud-africain, qui mené une enquête auprès de 76.000 personnes, le pourcentage de Sud-Africains porteurs du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) conduisant au sida a baissé de 1,3% entre 2017 et 2022, passant de 14% à 12,7% de la population. Ainsi, en 2022 quelque 7,8 millions de Sud-Africains sur les 62 millions d'habitants étaient porteurs du virus contre 7,9 millions en 2017, date de la dernière enquête. Les raisons de cette baisse sont complexes, a souligné Khangelani Zuma, directeur du HSRC et chercheur en chef de l'enquête. Malgré une baisse du nombre de porteurs du virus dans toutes les provinces, l'Est du pays et en particulier la région zouloue restent les plus touchées.

M. Zuma a également noté que "les gens vivent plus longtemps avec le VIH qu'avant", notamment grâce à l'utilisation croissante de la thérapie antirétrovirale (ART) qui a radicalement changé les perspectives pour les personnes atteintes du SIDA/VIH. L'Afrique du Sud représente cependant toujours à elle seule un tiers des cas africains, avec plus de 85.000 décès annuels du sida lors de ces dernières années. L'étude s'inquiète du nombre élevé de femmes et de jeunes infectés.

HYPERTENSION COMMENT NE PAS DEVENIR HYPERTENDU ?

L'hypertension artérielle est la maladie chronique la plus répandue chez les plus de 35 ans. Comment faire pour ne pas rejoindre les 12 millions de Français soignés pour cette maladie ? Nos conseils pour réduire les facteurs de risques d'hypertension.

Comme le souligne le Pr Jean-Jacques Mourad, chef du service de médecine interne du Groupe hospitalier Paris-Saint-Joseph, dans le Grand livre de l'hypertension artérielle, il ne peut pas avec certitude dire que quelqu'un qui ne souffrira pas d'une hypertension artérielle, car différents facteurs interviennent dans l'apparition d'une HTA. Mais il est malgré tout possible de retarder l'âge de son apparition en jouant sur les facteurs de risque qui sont la sédentarité, l'alimentation et le tabagisme.

COMMENCEZ PAR BOUGER TOUS LES JOURS

Des études montrent qu'en réduisant la tension artérielle systolique (celle qui est enregistrée lorsqu la tension artérielle est à son maximum) de 5 mmHg, on peut faire chuter de 14 % la mortalité due aux maladies cardiaques et de 9 % celle due aux maladies coronaires. Pratiquer une activité physique régulière est essentiel pour réduire la tension. Pour chaque tranche d'âge, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande un certain niveau d'activité :

Les adultes âgés de 18 à 64 ans devraient pratiquer chaque semaine au moins 150 minutes d'activité physique d'intensité modérée ou au moins 75 minutes d'intensité d'endurance d'intensité soutenue. Des exercices de renforcement musculaire faisant intervenir les principaux groupes musculaires devraient être pratiqués au moins deux jours par semaine.

A partir de 65 ans et plus, le nombre de minutes hebdomadaires reste identique mais l'acti-



vité d'endurance devrait être pratiquée par périodes d'au moins 10 minutes.

Les seniors dont la mobilité est réduite devraient pratiquer une activité physique visant à améliorer l'équilibre et à prévenir les chutes au moins trois jours par semaine.

ATTENTION À LA CONSOMMATION DE SEL

L'excès de sel favorise l'hypertension car le sel retient l'eau et donc augmente le volume sanguin, ce qui accroît la pression sur les parois des artères. Pour éviter l'hypertension artérielle, il ne faut pas consommer plus de 2 grammes de sodium par jour soit l'équivalent

de 5 grammes de sel. Les grands principes de base sont : éviter de resaler les plats.

Ne pas consommer trop de charcuterie et de plats tout préparés (un bol de soupe industrielle contient au moins de sel qu'une poignée de chips).

éviter de boire des eaux très minéralisées et notamment les eaux gazeuses, souvent riches en sodium.

Le régime idéal ? C'est le régime DASH (pour Dietary Approaches to Stop Hypertension) qui mise sur un faible apport en sel et en sucre mais aussi sur sa richesse en potassium, magnésium et fibres, des oligoéléments aux effets hypotenseurs reconnus.

ARRÊTEZ DE FUMER

La nicotine agit directement sur les artères en les rétrécissant, ce qui a pour effet d'augmenter de façon transitoire la pression artérielle et la fréquence cardiaque.

Le tabac se dissipe au bout d'une trentaine de minutes, mais la pression artérielle augmente progressivement tout au long de la journée, à chaque cigarette consommée.

Arrêter de fumer est donc un impératif pour éviter l'hypertension artérielle.

Mais notez toutefois qu'il faut attendre 3 ans après l'arrêt du tabac pour retrouver des artères de non-fumeur.

ETES-VOUS À RISQUE D'HYPERTENSION ?

Certaines personnes sont plus à risque que d'autres de souffrir à moyen terme d'hypertension artérielle (on parle de "personnes préhypertendues"). Ce sont :

• Les personnes qui ont une tension systolique entre 130 et 139 mmHg.

Les personnes d'origine africaine qui ont un risque plus élevé que les populations asiatiques de souffrir d'hypertension.

Les personnes dont l'un des parents souffre d'hypertension ou d'une maladie cardioviseculaire (dans ce cas de deux fois plus de risque de devenir hypertendu).

POURQUOI LA DÉPISTER CHEZ LES JEUNES ADULTES ?



Un test simple pour détecter l'hypertension.

térique systolique (le nombre le plus élevé) et la pression diastolique, plus tard dans la vie. Selon une étude publiée dans l'American Journal of Cardiology, il serait judicieux de détecter l'hypertension de manière précoce chez les jeunes adultes plutôt que d'attendre que la maladie évolue. Cela selon les chercheurs de l'Université de Columbia (Etats-Unis) qui ont publié cette étude, souffrir d'hypertension avant 40 ans augmente le risque de maladie coronarienne plus tard.

SI LA PRESSION ARTÉRIELLE SYSTOLIQUE DÉPASSE 130 mmHg, les chercheurs ont découvert qu'une personne de moins de 40 ans dont la pression ar-

térielle systolique (le nombre le plus élevé) et la pression diastolique, plus tard dans la vie, par rapport à une personne dont la pression artérielle systolique est inférieure à 120. Pour arriver à ces conclusions, ils ont analysé 6 études portant sur plus de 36 000 personnes.

Ils ont également découvert qu'une personne de moins de 40 ans ayant un taux de "mauvais cholestérol" (LDL) supérieur à 100 avait un risque de maladie coronarienne plus élevé de 64 %.

Selon ces chercheurs, le contrôle du cholestérol et de la tension artérielle au début de l'âge adulte pourrait apporter des avantages substantiels.

5 façons de normaliser votre tension naturellement

BUVEZ DU JUS DE BETTERAVE
La betterave est un légume riche en nitrates, une substance chimique naturelle connue pour ses effets hypotenseurs. Un verre d'eau et de jus de betterave peut aider jusqu'à faire baisser la tension de 5 points, grâce à son action sur les vaisseaux sanguins. L'occasion de tester notre recette de gazpacho aux betteraves et prunes.

EXPOSER-VOUS AU SOLEIL
N'hésitez pas à profiter des rayons du soleil dès qu'ils apparaissent (en pensant à protéger votre peau bien sûr) car sous l'effet des rayons du soleil, de petites cellules d'enzymes sont transformées des cellules de la peau à la circulation sanguine, faisant baisser la pression artérielle. En outre, l'exposition au soleil permet de synthétiser la vitamine D, une vitamine indispensable pour la régulation de notre tension artérielle.

LIMITEZ LA VIANDE
C'est un conseil qui vient tout droit du Japon, où les médecins ont constaté que les végétariens avaient une tension artérielle moins élevée que les personnes qui mangeaient de la viande. Plus précisément, le régime végétalien a été associé à une baisse moyenne de la tension de 4,7 à 6,9 points. L'équivalent de la baisse enregistrée lorsqu'une personne hypertendue entreprend une activité physique modérée. Cela s'explique par le fait que les végétariens contiennent plus de sodium (le principal ennemi des hypertendus) mais sont riches en potassium, qui permet de faire baisser la tension.

PRENNEZ UN PETIT-DÉJEUNER TRÈS COSTAUD
Le changement de mode de vie et de comportements (tabagisme, stress au travail, sédentarité, surpoids) ont favorisé l'apparition de plus en plus de personnes hypertendues, mais il existe une autre cause : la maladie d'Alzheimer.

Les personnes d'origine africaine qui ont un risque plus élevé que les populations asiatiques de souffrir d'hypertension.

Les personnes dont l'un des parents souffre d'hypertension ou d'une maladie cardioviseculaire (dans ce cas de deux fois plus de risque de devenir hypertendu).

LES MÉDICAMENTS ONT PEU D'EFFETS

Tous, rétention d'eau, inflammation des vaisseaux, sont plus fréquemment prescrits que les médicaments antagonistes des récepteurs de l'angiotensine II (ARA), qui s'opposent directement à l'action d'une substance appelée angiotensine qui favorise la contraction des vaisseaux.

Or, "cette seconde classe de médicaments hypotenseurs fonctionne tout aussi bien et provoque moins d'effets secondaires" souligne l'Américain heart Association, dans sa revue Hypertension.

Les recommandations se basent sur le suivi médical de 3 millions de patients prenant un médicament contre l'hypertension pour la première fois, sans antécédents de maladie cardiaque ou d'accident vasculaire cérébral, aux États-Unis, en Allemagne et en Corée du Sud.

Les chercheurs ont comparé la survenue d'événements cardiaques et d'accidents vasculaires cérébraux chez 297 881 patients traités avec des médicaments de l'IEC à ceux de 167 938 patients traités avec des ARA.

Ils n'ont trouvé aucune différence significative dans la fréquence des crises cardiaques, AVC ou

TOUTES LES IDÉES RECUES SUR LE TRAITEMENT

Entre hygiène de vie et médicaments, le traitement de l'hypertension n'est pas toujours simple. Ce qu'il faut savoir pour rester motivée et bien se soigner. Vital pour éviter les complications.

SOIGNER L'HYPERTENSION : TOUT CE QUI EST VRAI

Malgrés réduit la tension. Mais uniquement si on a des kilos en trop ayant en tout début de maladie. Le surpoids est en effet un facteur favorisant et aggravant. Chez les personnes qui ont une tension entre 13 et 14 et qui pèsent au moins de 10 kg, on perd de 5 kg obésité, la tension diminue pendant trois ans, réduit de 4 à 5 le risque d'hypertension pendant 5 ans. Pour les autres, veiller à garder son poids de forme suffit. Cette stabilité indique généralement qu'on ne mange pas trop gras, diversifiés, et qu'on pratique suffisamment d'activité physique.

Manger des myrtilles est conseillé. Mais cela ne fait pas de miracle. Des chercheurs ont constaté que des femmes ménopausées qui consommaient 22 grammes de poudre de myrtille par jour voyaient leur tension artérielle baisser au bout de 8 semaines.

Manger chaque jour des fruits secs (noisettes, amandes, châtaignes...) et légumes (pomme de terre, carotte, concombre) contribuerait aussi à faire baisser la tension.

L'aspirine est recommandée en prévention. En prise quotidienne, en association avec les médicaments antihypertenseurs, mais uniquement chez les personnes qui ont déjà fait un infarctus. Chez les autres, l'aspirine est déconseillée, car elle augmente le risque d'hémorragie digestive.

Seul, le médicament peut prendre cette dose.

Certains prennent juste un médicament, d'autres en ont 2, 3 voire 4. Chaque type de médicaments peut en effet induire des effets indésirables différents (maux de tête, rougeurs du visage, toux, asthme, dysfonction érectile...).

Mais seulement dans 10 % des cas et pour 10 % seulement, ces médicaments peuvent entraîner des effets secondaires. C'est la fois vrai et faux. Chaque classe de médicaments peut en effet induire des effets indésirables différents (maux de tête, rougeurs du visage, toux, asthme, dysfonction érectile...).

Après un infarctus, il faut toujours réduire la tension. Chez les cardiaques, deux sortes de médicaments peuvent en effet induire des effets indésirables différents (maux de tête, rougeurs du visage, toux, asthme, dysfonction érectile...).

Il faut mesurer sa tension chaque jour. Surtout pas, car cela risque de déclencher l'obsession de la tension, une source de stress supplémentaire qui ne peut qu'augmenter la tension. Alors, on se contente d'effectuer le relevé d'auto-mesure dans la semaine qui précède la visite chez le médecin ou si on ne se sent pas bien.

SOIGNER L'HYPERTENSION : TOUT CE QUI EST FAUX

L'hypertension est une maladie chronique, ce qui signifie qu'en son traitement est une vie. Si on l'interrompt, la pression artérielle va certainement augmenter à nouveau et, avec elle, les risques de complications. Les médicaments sont toujours efficaces. Même en combinant deux, trois ou quatre molécules différentes, des progrès restent encore à faire car 5 à 10 % des hypertensions résistent à tous les traitements. Il faut alors en rechercher la cause (obésité, maladie d'Alzheimer, etc.) et faire des investigations dans des centres experts. En fonction des résultats, on prescrit des traitements spécifiques.



APRÈS UN INFARCTUS, IL FAUT TOUJOURS RÉDUIRE LA TENSION.

Chez les cardiaques, deux sortes de médicaments peuvent en effet induire des effets indésirables différents (maux de tête, rougeurs du visage, toux, asthme, dysfonction érectile...).

Même les personnes qui ont une tension qui diminue entre 13 et 14 doivent la diminuer davantage avec des inhibiteurs de l'enzyme de conversion de la tension de prendre chaque jour.

Il faut prendre juste un médicament, mais il faut limiter sa consommation. Pour le Dr Jean-Jacques Mourad, responsable du centre d'excellence en hypertension artérielle du CHU Avicenne (Bobigny), le meilleur marqueur d'une consommation raisonnable est la mesure de ne pas prendre de poids, car le sel est indispensable au fonctionnement de l'organisme.

En les assurant, on parvient à bloquer deux ou trois systèmes réticulaires. Au début, le médecin prescrit un seul antihypertenseur. Lorsque l'hypertension est confirmée par holter ou auto mesure tensionnelle et qu'un traitement est initié. Dès lors que la tension est redévenue normale et stabilisée, une consultation tous les six mois suffit.

En les assurant, on parvient à bloquer deux ou trois systèmes réticulaires. Au début, le médecin prescrit un seul antihypertenseur. Lorsque l'hypertension est confirmée par holter ou auto mesure tensionnelle et qu'un traitement est initié. Dès lors que la tension est redévenue normale et stabilisée, une consultation tous les six mois suffit.

LE PREMIER TRAITEMENT PEUT AVOIR DES EFFETS SECONDAIRES

Tous, rétention d'eau, inflammation des vaisseaux, sont plus fréquemment prescrits que les médicaments antagonistes des récepteurs de l'angiotensine II (ARA), qui s'opposent directement à l'action d'une substance appelée angiotensine qui favorise la contraction des vaisseaux.

Or, "cette seconde classe de médicaments hypotenseurs fonctionne tout aussi bien et provoque moins d'effets secondaires" souligne l'Américain heart Association, dans sa revue Hypertension.

Les recommandations se basent sur le suivi médical de 3 millions de patients prenant un médicament contre l'hypertension pour la première fois, sans antécédents de maladie cardiaque ou d'accident vasculaire cérébral, aux États-Unis, en Allemagne et en Corée du Sud.

Les chercheurs ont comparé la survenue d'événements cardiaques et d'accidents vasculaires cérébraux chez 297 881 patients traités avec des médicaments de l'IEC à ceux de 167 938 patients traités avec des ARA.

Le sport permet d'éviter les médicaments. Certes, chez une personne jeune, obèse et sédentaire, 20 min d'endurance (natation, marche rapide, vélo...) trois fois par semaine peuvent contribuer à diminuer la pression artérielle. Mais, pour les autres, le sport ne complète pas les médicaments. Toutefois, il a un effet antistress et il contribue à lutter contre le surpoids. Pendant l'effort, les muscles ont aussi besoin d'un apport plus important de sang. Pour y faire face, les artères s'assouplissent et se dilatent, c'est toujours positif.

Le sport permet d'éviter les médicaments. Certes, chez une personne jeune, obèse et sédentaire, 20 min d'endurance (natation, marche rapide, vélo...) trois fois par semaine peuvent contribuer à diminuer la pression artérielle. Mais, pour les autres, le sport ne complète pas les médicaments. Toutefois, il a un effet antistress et il contribue à lutter contre le surpoids. Pendant l'effort, les muscles ont aussi besoin d'un apport plus important de sang.

Le sport permet d'éviter les médicaments. Certes, chez une personne jeune, obèse et sédentaire, 20 min d'endurance (natation, marche rapide, vélo...) trois fois par semaine peuvent contribuer à diminuer la pression artérielle. Mais, pour les autres, le sport ne complète pas les médicaments. Toutefois, il a un effet antistress et il contribue à lutter contre le surpoids. Pendant l'effort, les muscles ont aussi besoin d'un apport plus important de sang.

Il faut mesurer sa tension chaque jour. Surtout pas, car cela risque de déclencher l'obsession de la tension, une source de stress supplémentaire qui ne peut qu'augmenter la tension. Alors, on se contente d'effectuer le relevé d'auto-mesure dans la semaine qui précède la visite chez le médecin ou si on ne se sent pas bien.

Une fois la tension normalisée, on arrête le traitement. L'hypertension est une maladie chronique, ce qui signifie qu'en son traitement est une vie. Si on l'interrompt, la pression artérielle va certainement augmenter à nouveau et, avec elle, les risques de complications. Les médicaments sont toujours efficaces. Même en combinant deux, trois ou quatre molécules différentes, des progrès restent encore à faire car 5 à 10 % des hypertensions résistent à tous les traitements. Il faut alors en rechercher la cause (obésité, maladie d'Alzheimer, etc.) et faire des investigations dans des centres experts. En fonction des résultats, on prescrit des traitements spécifiques.

Il faut voir son médecin tous les mois. Vrai au début. Lorsque l'hypertension est confirmée par holter ou auto mesure tensionnelle et qu'un traitement est initié. Dès lors que la tension est redévenue normale et stabilisée, une consultation tous les six mois suffit.

Il faut prendre juste un médicament, mais il faut limiter sa consommation. Pour le Dr Jean-Jacques Mourad, responsable du centre d'excellence en hypertension artérielle du CHU Avicenne (Bobigny), le meilleur marqueur d'une consommation raisonnable est la mesure de ne pas prendre de poids, car le sel est indispensable au fonctionnement de l'organisme.

Or, "cette seconde classe de médicaments hypotenseurs fonctionne tout aussi bien et provoque moins d'effets secondaires" souligne l'Américain heart Association, dans sa revue Hypertension.

Les recommandations se basent sur le suivi médical de 3 millions de patients prenant un médicament contre l'hypertension pour la première fois, sans antécédents de maladie cardiaque ou d'accident vasculaire cérébral, aux États-Unis, en Allemagne et en Corée du Sud.

Les chercheurs ont comparé la survenue d'événements cardiaques et d'accidents vasculaires cérébraux chez 297 881 patients traités avec des médicaments de l'IEC à ceux de 167 938 patients traités avec des ARA.

Il n'y a pas de différence significative dans la fréquence des crises cardiaques, AVC ou

TUNISIE

Plus de 7200 candidats aux élections locales du 24 décembre prochain

Le président de l'instance supérieur indépendante pour les élections (ISIE) en Tunisie, Farouk Bouasker, a annoncé mardi que le nombre final et officiel des candidats aux élections locales du 24 décembre prochain est de 7205 candidats.

Lors d'une conférence de presse organisée mardi matin, il a indiqué que parmi les candidats, 1028 personnes étaient porteuses de handicap qui, une fois élues, bénéficieront des mêmes droits et opportunités politiques au sein des conseils, ajoutant que les candidatures

couvrent toutes les circonscriptions. Il a précisé que 60,1 % des candidats sont âgés entre 36 à 60 ans et que 86,6 % des candidats sont des hommes. Bouasker a aussi fait savoir que 90 % des circonscriptions électorales ont reçu plus de 2 candidatures et qu'un deuxième tour pourrait être orga-

nisé dans 57 % des circonscriptions électro- rale (1148). Evitant le registre électoral, il a indiqué que l'on recensait officiellement 9079,271 électeurs jouissant du droit de vote, avant d'ajouter que le tribunal administratif avait par ailleurs rejeté 58 re- cours déposés par des candidats.

BURKINA FASO

Au moins 40 civils tués dans une attaque massive dans le nord du pays

Au moins 40 civils ont été tués dans une attaque massive dimanche à Djibo, dans le nord du Burkina Faso, a annoncé mardi le Haut commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme. Un grand nombre de terroriste affilié à "Al-Qaïda", a "attaqué une base

militaire, des maisons et les camps de personnes déplacées internes dans la ville de Djibo, dans la région du Sahel, tuant au moins 40 civils et en blessant plus de 42", a affirmé l'agence de l'ONU dans un communiqué, se disant "attrapée". Plus de 400

terroristes ont été neutralisés dimanche par l'armée burkinabé en riposte à une grande attaque terroriste contre un camp militaire burkinabé dans la ville de Djibo, dans la province du Soudan du Sahel. Depuis 2015, l'insécurité dans le pays d'Afrique de l'Ouest a

coûté la vie à de nombreuses personnes et fait des milliers de déplacés. L'armée burkinabé et ses supplétifs, les volontaires pour la défense de la patrie (VDP), ont multiplié les opérations contre les groupes armés terroristes dans le pays.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Un mort dans des heurts en marge de la campagne électorale

Un membre du parti de l'opposant et candidat à la présidentielle Moïse Katumbi a été tué mardi dans l'est de la République démocratique du Congo dans des affrontements avec des partisans du parti au pouvoir, ont indiqué des sources concordantes.

Avocat et père de six enfants, Dido Kasangi "a été tué" dans l'attaque du cortège de Moïse Katumbi qui est arrivé à Kindu, chef-lieu de la province du Maniema

(est) pour sa campagne, a déclaré Hervé Diakiese, porte-parole de Ensemble pour la République, lors d'une conférence de presse à Kinshasa.

Le mort était le président de la Jeunesse de cette formation politique. M. Diakiese a accusé le gouverneur de Maniema, Idrissa Mangala, d'être l'instigateur de ce drame et exigé sa "suspension immédiate" et sa mise "à la disposition de la justice". Des témoins ont indiqué

que les affrontements avaient opposé les membres d'Ensemble pour la République, le parti de M. Katumbi, et les membres de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), parti au pouvoir. Le maire de la ville de Kindu, Augustin Mulamba a dit que ce drame est survenu de suite d'"affrontements" et "jets de pierres" entre des partisans de Moïse Katumbi et ceux de l'UDPS du président Félix Tshisekedi.

Les observateurs européens bloqués pour raisons de sécurité (UE)

L'Union européenne a indiqué mardi que ses observateurs envoyés en République démocratique du Congo (RDC) avant les élections du 20 décembre n'ont pu "se déployer à travers le pays pour raisons de sécurité", ce qui rend leur mission "impossible" à terme. La quarantaine d'observateurs de l'UE sont "actuellement dans l'impossible-

bilité de se déployer dans le pays pour des raisons de sécurité" ce qui "rend la nécessaire observation de long terme impossible", a déclaré un porte-parole de l'UE. Celle-ci "étudie les diverses options possibles, en lien avec les autorités de RDC", a-t-il ajouté. L'envoi de cette mission d'observation électorale européenne, la première en

RDC depuis plus de 10 ans, avait été annoncé début novembre par le chef de la diplomatie de l'UE, Josep Borrell. "Les prochains mois seront décisifs pour la consolidation démocratique en RDC et la coopération bilatérale entre la RDC et l'UE", avait-il souligné.

La campagne pour les élections parlementaires

présidentielles a débuté le 19 novembre en RDC. Le président Félix Tshisekedi, 60 ans, y est candidat à sa réélection.

Le pays est sec oué depuis près de 30 ans par des violences de groupes armés dans l'est, où des soldats de maintien de la paix de l'ONU et de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est (EAC) sont déployés.

SIERRA LEONE

Les autorités traitent les affrontements de dimanche comme une "tentative avortée de coup d'Etat"

Les autorités sierra-léonaises traitent les affrontements qui ont fait 21 morts dimanche dans la capitale Freetown, selon un nouveau bilan, comme une "tentative avortée de coup d'Etat", ont déclaré des responsables mardi devant la presse. "Nous avons ouvert une enquête pour une tentative de coup d'Etat qui a échoué", a dit le chef de la police William Fayia Sellu. "Un groupe

de gens ont tenté de renverser le pouvoir en place en utilisant la force", a-t-il dit. "Nous continuons à traquer ceux qui ont tenté de renverser par la force une autorité légitime", a-t-il ajouté. "Les services de sécurité me disent à présent que les événements du 26 novembre pourraient bien être une tentative avortée de coup d'Etat (...) Ces gens pourraient avoir eu l'intention

d'attenter illégalement et de renverser le gouvernement démocratiquement élu de la Sierra Leone", a déclaré à ses côtés le ministre de l'Information Chernor Bah. Les événements ont fait 21 morts, dont 14 soldats et trois assaillants, a-t-il dit. Treize militaires et un civil suspectés d'être impliqués dans cette tentative sont en détention, a-t-il ajouté.

La Cedeao prête à envoyer des "éléments" régionaux si nécessaire

La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest est prêt à déployer des "éléments" si nécessaire en Sierra Leone, théâtre dimanche d'une tentative de coup de force qui a fait une vingtaine de morts, a dit un haut responsable de la Cedeao dans une vidéo diffusée mardi par la présidence sierra-léonaise.

La présidence sierra-léonaise a publié mardi sur les réseaux sociaux des images du président Julius Maada Bio recevant la veille une dé-

légitimation de haut rang de la Cedeao et du Nigeria, poids lourd de la région qui exerce actuellement la présidence de l'organisation.

"Le président de l'autorité (...) nous a demandé de souligner que la Cedeao était prête et s'engageait à soutenir le peuple de la Sierra Leone dans ses efforts pour renforcer la sécurité nationale par tous les moyens, y compris en déployant en Sierra Leone des éléments régionaux si nécessaire", dit dans la vidéo le président de

la Commission de la Cedeao, Omar Aliou Touray, sans préciser de quels "éléments" il parlait.

"La Cedeao et le Nigeria n'accepteront aucune interférence avec la démocratie, la paix, la sécurité et la stabilité en Sierra Leone", a dit le conseiller à la sécurité nationale du Nigeria, Malam Nuhu Ribadu.

Freetown a connu dimanche plusieurs heures de confrontation armée entre les forces de sécurité et des inconnus qui ont tenté de

forcer une armurerie militaire.

La prison centrale et d'autres établissements pénitentiaires ont été pris d'assaut et des dizaines de détenus semblent s'en être échappés.

Les affrontements ont fait une vingtaine de morts, selon des sources militaire et médico-légale.

Ils ont été orchestrés par des militaires en activité ou à la retraite, a dit le porte-parole de l'armée. Les autorités n'ont pas précisé leurs motivations ni leurs objectifs.

TOGO

L'opposition juge la date des prochaines élections "pas réaliste"

L'opposition au Togo a jugé mardi que la date des élections législatives et régionales, prévues selon le gouvernement "au plus tard à la fin du premier trimestre 2024", n'était "pas réaliste", disant aussi craindre "un vide institutionnel".

"Cette date ne nous paraît pas réaliste au regard de tout ce qu'il y a à faire avant des élections véritablement transparentes et démocratiques", a déclaré à l'AFP Brigitte Kafui Adjamafo-Johnson, coordinatrice de la coalition d'opposition Dynamique pour la majorité du peuple (DMP), et seule et unique femme à s'être présentée à une élection présidentielle au Togo, en 2010.

Elle réclame notamment le "renouvellement de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) dont le mandat a expiré depuis mars" ainsi qu'un "nouveau découpage électoral pour une représentation équitable des populations".

Surtout, elle demande des "discussions" avec le pouvoir du président Faure Gnassingbé pour "faciliter l'acceptation des résultats" et "pour faire du Togo un pays véritablement démocratique", a-t-elle ajouté.

Selon la Constitution togolaise, les élections législatives doivent se tenir dans les 30 jours suivant la fin du mandat de l'Assemblée nationale, soit fin décembre.

Le président togolais, Faure Gnassingbé, avait promis fin 2022 que les élections se tiendraient en décembre 2023. Mais le gouvernement a annoncé lundi l'organisation d'élections législatives et régionales "au plus tard à la fin du premier trimestre 2024".

Le retard de calendrier fait en outre craindre à Brigitte Kafui Adjamafo-Johnson un "vide institutionnel" car "le pays va se retrouver pendant trois mois avec une assemblée qui n'a aucune légalité pour légiférer au nom des Togolais et contrôler l'action du gouvernement".

Le Togo avait déjà connu une situation similaire quand les élections législatives qui devaient se tenir en octobre 2012 ont finalement eu lieu en juillet 2013.

MADAGASCAR

Deux colonels inculpés pour tentative de "déstabiliser le pouvoir"

Deux colonels de l'armée malgache ont été inculpés et placés en détention, accusés d'avoir tenté de "contester l'élection" présidentielle et de "déstabiliser le pouvoir" en amont du récent scrutin qui s'est tenu dans un contexte tendu, a-t-on appris mardi auprès du parquet et de la gendarmerie. "Deux colonels de l'armée malgache ont essayé de soudoyer des commandants de bataillon dans la ville d'Antanarivo dans le but de les inciter à la mutinerie", a déclaré à l'AFP Tahina Ravelonarana, chef de la section criminelle de la gendarmerie. Ils ont agi "en vue de contester l'élection et déstabiliser le pouvoir", a-t-il affirmé.

Dans les semaines précédant le premier tour de l'élection le 16 novembre, les deux hauts gradés ont proposé l'équivalent de près de 25 000 euros à plusieurs responsables de l'armée pour qu'ils incitent des soldats à provoquer des troubles. Ces responsables ont refusé le pot-de-vin et dénoncé les deux hommes auprès de l'état-major, qui a déposé une plainte. Les deux hommes ont été inculpés pour "menace à la sûreté de l'Etat", a précisé la procureure d'Antanarivo, Narindra Rakotoniaina. "Ils ont été déférés lundi et placés en détention jusqu'à leur audience le 16 janvier". Le président sortant, Andry Rajoelina, a été déclaré samedi vainqueur au premier tour de la présidentielle par la commission électorale.

Le processus électoral s'est déroulé dans un contexte de vives tensions entre le camp du candidat sortant et un collectif d'une dizaine d'opposants candidats qui ont organisé des manifestations régulières dans la capitale pendant plusieurs semaines avant le scrutin.

APS

PALESTINE

160 corps de martyrs retirés des décombres dans la bande de Ghaza (autorités)

Pas moins de 160 corps de martyrs palestiniens ont été retrouvés sous les décombres et dans les rues et les routes à Ghaza au cours des dernières 24 heures, indiquent mardi les autorités palestiniennes.

Selon les autorités palestiniennes, "les équipes de la défense civile continuent d'extraire des dizaines de martyrs sous les décombres (...) en utilisant des méthodes manuelles et primitives, alors que 160 martyrs ont été récupérés au cours des dernières 24 heures". Depuis

vendredi matin, la bande de Ghaza a connu une trêve humanitaire temporaire qui a duré 4 jours, et il a été annoncé lundi qu'elle sera prolongée de deux jours supplémentaires. Le 7 octobre, l'entité sioniste a lancé une agression dévastatrice contre la bande de

Ghaza, qui a provoqué une destruction massive des infrastructures et la mort en martyrs de dizaines de milliers de Palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent, selon des sources palestiniennes et onusiennes.

Libération de 30 prisonniers palestiniens dont 15 enfants

Trente prisonniers palestiniens ont été libérés mardi par les forces d'occupation sionistes, dont 15 femmes et 15 enfants de la prison militaire d'Ofer de la ville de Beitunia, à l'ouest de Ramallah, et de la prison Al-Maskobiyya, un centre de détention à Al Qods occupée, rapporte l'agence palestinienne Wafa. Un bus et des véhicules appartenant au Comité international de la Croix-Rouge ont transporté un certain nombre de détenus libérés de la prison militaire "Ofer" à Ramallah,

tandis que les détenus d'Al Qods ont été libérés de "Al-Maskobiyya" vers leurs domiciles.

Des centaines de personnes ont accueilli les détenus libérés dans la ville de Ramallah, et beaucoup ont demandé la libération de tous les prisonniers palestiniens détenus dans les différentes prisons de l'entité sioniste, ajoute Wafa.

Par ailleurs, le mouvement de résistance palestinien Hamas a affirmé mardi que la trêve humanitaire serait prolongée jusqu'à jeudi

07H00 du matin (05H00 GMT), après avoir annoncé "travailler à une nouvelle liste d'otages" à libérer. Après 48 jours d'agression qui ont fait des milliers de martyrs, de blessés et de disparus à Ghaza, une trêve humanitaire entre la résistance palestinienne et l'entité sioniste est entrée en vigueur vendredi dernier à 05h00 GMT pour 4 jours.

Elle comprend notamment l'échange d'otages et de prisonniers entre les deux parties. Plus tôt dans la journée de mardi, les forces de la

police d'occupation ont pénétré dans les maisons des détenus devant être libérés pour les prévenir contre toute manifestation de joie ou rassemblement pour fêter cet événement dans la ville d'Al Qods occupée.

Le plus jeune détenu dans les prisons de l'occupant sioniste, Ahmed Al-Salaymeh a 14 ans. Il a déclaré après sa libération mardi soir de la prison de Damoun, que les détenus palestiniens étaient soumis à des brutalités et battus par les gardiens des prisons de l'entité sioniste.

29 journalistes palestiniens toujours dans les prisons sionistes depuis le 7 octobre (syndicat)

Le Syndicat des journalistes palestiniens a déclaré, mardi, que l'entité sioniste détenait toujours dans ses prisons 29 journalistes palestiniens arrêtés après le 7 octobre, date marquant le début de l'agression meurtrière contre la bande de Ghaza. Le syndicat a déclaré dans un communiqué "29 collègues journalistes sont toujours en détention

à ce jour, en plus des 15 journalistes détenus avant le 7 octobre 2023". Il a indiqué que le nombre total de journalistes emprisonnés et toujours en détention s'élève à 44. Samedi, le syndicat a publié les noms de 70 journalistes et professionnels des médias martyrs dans les bombardements de l'entité sioniste contre la bande de Ghaza. Depuis le 7 octo-

tober dernier, l'armée sioniste mène une agression dévastatrice contre la bande de Ghaza, qui a fait plus de 15 000 martyrs parmi les Palestiniens, dont 6 150 enfants et plus de 4 000 femmes, et causé des destructions massives d'infrastructures et une catastrophe humanitaire sans précédent, selon des sources palestiniennes et onusiennes.

GIBRALTAR

Madrid assure être "très près" d'un accord avec Londres

Madrid est "très près" de sceller un accord définitif avec Londres sur les futures règles de libre circulation des personnes et des biens entre l'enclave britannique de Gibraltar et l'Espagne, a assuré mardi le chef de la diplomatie espagnole. "Nous sommes très près" d'un accord, a déclaré José Manuel Albares, assurant que David Cameron avait exprimé la "même volonté" de

son homologue britannique David Cameron, organisée en marge d'une réunion des ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN à Bruxelles. "Nous sommes si près du but qu'il ne reste plus que quelques points spécifiques et ponctuels" à régler, a ajouté M. Albares, assurant que David Cameron avait exprimé la "même volonté" de

parvenir rapidement à un accord au cours de leur rencontre. Interrogé par des journalistes, le ministre espagnol a toutefois précisé ne pas être "capable" à ce stade de "donner un horizon" pour la signature de l'accord. "Il n'y a pas de divergences sur le contenu" mais "il faut trouver la bonne formule" pour qu'il se concrétise, a-t-il expliqué.

Fin 2020, Madrid et Londres étaient parvenus in extremis à un accord-cadre sur Gibraltar, qui a pour principe pale conséquence de maintenir, malgré le Brexit, la liberté de mouvement des personnes et la libre circulation des biens à la frontière entre l'Espagne et le "Rocher". Mais les discussions sur la signature d'un accord définitif patient depuis.

PAYS BAS

Un nouveau négociateur pour former un gouvernement

Le leader néerlandais d'extrême droite Geert Wilders a relancé sa tentative de former une coalition gouvernementale mardi, en nommant un nouveau responsable chargé de conduire les négociations, au lendemain de la démission de son prédécesseur à la suite d'allégations de fraude. Le nouveau

responsable de la conduite des négociations est l'ancien ministre de l'Education du parti travailliste, Ronald Plasterk, 66 ans. Son travail consistera à faire la navette entre les dirigeants des partis et à déterminer qui est prêt à travailler avec qui. M. Plasterk, qui a également été ministre de l'Intérieur, professeur d'uni-

versité, chroniqueur et chercheur en cancérologie, a obtenu un "large soutien" de la part des principaux dirigeants du parti, selon la présidente de la chambre basse, Vera Bergkamp. "Il est important qu'après un faux départ, nous remettions la conversation sur les rails", a déclaré M. Bergkamp à la presse.

ETATS UNIS - SALVADOR

Washington et San Salvador discutent de la lutte contre les gangs

Le conseiller à la sécurité de la vice-présidence des Etats-Unis, Philip Gordon, a rencontré lundi soir le président du Salvador, Nayib Bukele, pour discuter de la coopération pour démanteler les gangs criminels, selon l'ambassade américaine.

"Les gouvernements du Salvador et des Etats-Unis travaillent ensemble à l'application de la loi pour résoudre des affaires emblématiques cruciales pour démanteler les gangs sans pitié", a ob-

servé l'ambassade américaine au Salvador sur le réseau social X (ex-Twitter).

M. Gordon s'est rendu à San Salvador dans le cadre d'un voyage incluant le Guatemala, pour parler également des droits de l'homme et des "causes fondamentales des migrations" clandestines depuis le Nord de l'Amérique centrale vers les Etats-Unis, a-t-elle expliqué dans un communiqué.

M. Gordon a évoqué sur X une "conversation construc-

tive" avec M. Bukele à propos de "l'avenir du Salvador".

A cet égard, le conseiller à la sécurité ajoute avoir parlé avec le président salvadorien notamment de l'importance de l'Etat de droit et de la régularité procédurale, conditions pour attirer les investissements étrangers, et de la "coopération" en matière de migration et d'application de la loi.

Après une flambée de violences attribuée aux gangs, qui avait fait plus de 87 morts

en moins d'une semaine, M. Bukele a lancé en mars 2022 une "guerre" contre les gangs en déclarant l'état d'urgence. Depuis, quelque 73 000 gangsters présumés ont été arrêtés. Plus de 7 000 ont été innocentés et remis en liberté. "Cette forte relation bilatérale (entre les Etats-Unis et le Salvador) contribue de manière significative à la sécurité de toute la région. Ensemble, nous sommes plus forts", a estimé l'ambassade américaine.

INDONÉSIE

Coup d'envoi de la campagne pour l'élection présidentielle

La campagne électorale en vue de l'élection présidentielle en Indonésie prévue en février a officiellement débuté mardi avec des discours publics de deux des trois candidats à la succession de Joko Widodo, ont rapporté, mardi, des médias locaux.

Près de 205 millions d'électeurs sont appelés aux urnes le 14 février 2024 pour désigner le successeur de l'actuel président surnommé "Jokowi", élu pour la première fois en 2014 et qui après deux mandats de cinq ans ne peut plus se représenter.

L'élection mettra aux prises le ministre de la Défense et ancien général des forces spéciales Prabowo Subianto, l'ancien gouverneur de la province Java central Ganjar Pranowo et l'ancien gouverneur de Jakarta, Anies Baswedan, dans ce vaste archipel.

"Cette élection nous rappelle à tous qu'il existe des régions qui nécessitent une attention collective", a déclaré Ganjar Pranowo, principal rival du favori Prabowo Subianto, lors d'un meeting à Merakau, dans la province reculée de Papouasie.

"C'est le début de notre progression, le début de notre collaboration, le début de notre victoire plus tard", a-t-il ajouté.

En tête dans les sondages, M. Subianto, 72 ans, qui se présente pour la 3e fois après deux revers face à "Jokowi", recueille 39,7% d'intentions de vote contre 30% en faveur de M. Pranowo, 55 ans, selon un sondage récent d'Indikator Politik Indonesia.

Les deux candidats recueillaient respectivement 36,1% et 33,2% d'intentions de vote le mois dernier. Le troisième candidat, Anies Baswedan, distancé dans les sondages, a de son côté lancé sa campagne à Jakarta.

Si aucun des trois candidats n'obtient la majorité lors du scrutin du 14 février, un second tour entre les deux candidats arrivés en tête sera organisé au mois de juin. Le futur président devra prêter serment en octobre 2024, a précisé la commission électorale.

PHILIPPINES

Le gouvernement et la rébellion reprennent leurs pourparlers de paix

Le gouvernement philippin et la rébellion ont annoncé mardi avoir convenu de reprendre des pourparlers de paix, interrompus en 2017 sous l'ex-président Rodrigo Duterte.

Les parties souhaitent parvenir à une "résolution pacifique du conflit armé" qui a fait des dizaines de milliers de morts en un demi-siècle, ont-elles annoncé dans un communiqué commun établi à l'issue de négociations à Oslo le 23 novembre.

Créée en 1969, la Nouvelle armée du peuple (NPA) a compté jusqu'à 26 000 combattants dans les années 1980 avant de voir ses effectifs se réduire à quelques milliers, selon les estimations de l'armée.

La rébellion avait connu un net essor lors du régime de Ferdinand Marcos (1972-1986). Dans leur document commun, "les parties reconnaissent l'existence de griefs socio-économiques et politiques profondément enracinés".

Le pays est dirigé depuis juin 2022 par Ferdinand Marcos Jr, le fils de Ferdinand Marcos, qui depuis son accession au pouvoir a multiplié les gestes d'apaisement après la présidence Duterte.

Depuis 1986, divers gouvernements philippins ont mené des pourparlers de paix avec la rébellion par l'intermédiaire de leur branche politique établie aux Pays-Bas, le Front démocratique national (NDF).

Ces dernières années, le gouvernement a affirmé que des centaines de rebelles s'étaient rendus en échange d'une assistance financière et de moyens de subsistance. Des affrontements mortels ont cependant continué d'avoir lieu dans différentes parties du pays, par ailleurs confronté à des groupes pratiquant les enlèvements contre rançons et à des mouvements sécessionnistes extrémistes dans le Sud.

APS

PRESSE

Les lauréats du concours "Media Star" primés

Les lauréats de la 16ème édition du concours "Media Star", organisé par l'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo sous le thème "la numérisation en Algérie : acquis, enjeux et perspectives", ont été primés lors d'une cérémonie tenue mardi soir à Alger.

La cérémonie de remise des prix s'est déroulée en présence du ministre de la Communication, Mohamed Laagab, et du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki.

Douze lauréats, sur un total de 158 participants, ont été sélectionnés dans quatre catégories, à savoir "Médias électroniques", "Presse écrite généraliste et spécialisée", "Programme radiophonique" et "Programme télévisuel".

Dans la catégorie "médias électronique", le premier prix a été décerné au journaliste, Rekkab Mounir, du site d'information Echouroukonline, le deuxième prix est revenu à Abderrahmane Timizar du site d'information "Algérie-Med-Info" et le troisième à Safa Ouidad Laouedj du site d'information "Tadamsa news".

Dans la catégorie presse écrite, le



premier prix a été octroyé à Mustapha Bestami du quotidien El Khabar, le deuxième prix à Wahiba Slimani du quotidien Echorouk El Y aoumi et le troisième à Lamia Harzalaoui du quotidien El Fedjr.

Dans la catégorie programme radiophonique, Hinda Tosal de la Radio chaîne 1 a reçu le premier prix, alors que le deuxième et le troisième prix ont été décernés respectivement

à Redha Menassel de la Radio Chaine 3 et à Abderrezak Dendani de la Radio Bordj Bou Arreridj.

Dans la catégorie programme télévisuelle, c'est Sofiane Moknine de l'ENTV qui a obtenu le premier prix, suivi par Billel Belkacem d'Ennahar TV et de Asma Naili d'Ennahar TV.

Durant cette cérémonie, une minute de silence a été observée à la mémoire des martyrs palestiniens et un vibrant hommage a été rendu au correspondant de presse de la chaîne publique ENTV, le Palestinien, Wissem Abou Zeid, en reconnaissance à sa bravoure et son professionnalisme pour retransmettre la persécution et l'oppression subies par le peuple palestinien.

Un hommage a également été rendu à d'éminentes personnalités algériennes, qui ont laissé leur empreinte dans le monde de la presse.

CINÉMA

Création d'un réseau national des ciné-clubs début 2024 (ministre)

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a annoncé, samedi à Alger, la création, début 2024, d'un réseau national des ciné-clubs en vue de "dynamiser la production et la distribution cinématographique en Algérie".

Présidant le lancement de la conférence nationale sur "les ciné-clubs en Algérie et leur rôle dans la diffusion de la culture du cinéma" à la Cinémathèque d'Alger, la ministre a affirmé que son département encouragera cette initiative à travers "l'organisation de sessions de formation spécialisées et qualifiantes au profit des animateurs des clubs avec la contribution des établissements compétents sous tutelle" pour promouvoir la scène culturelle et artistique.

Selon la ministre, ce réseau sera accompagné par le Centre algérien de la cinématographie (CAC) qui ouvrira un bureau à son niveau pour le secrétariat technique, étant un établissement qui a pour missions principales d'encourager les initiatives cinématographiques tels les clubs à travers le territoire national et l'organisation de projections et de manifestations cinématographiques qui contribuent à la promotion et à la diffusion de la culture cinématographique, au service du public du 7e art.

Mme Mouloudji a indiqué que "la relance de la culture des ciné-clubs en Algérie dont le rôle consiste à diffuser la culture cinématographique "traduit la volonté de l'Etat algérien de hisser le 7e art au niveau escompté à l'ère du développement technologique effréné notamment dans les domaines audiovisuels".

"Cette orientation a été soulignée à maintes reprises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en vue de développer l'industrie cinématographique dans notre pays tout en restant attachés à notre authenticité, identité et mémoire nationale et culturelle", a-t-elle dit.

Elle a appelé tous les acteurs du cinéma à enrichir cette

expérience et à soutenir et coordonner les efforts dans le but de créer le réseau national des ciné-clubs qui regroupera les différents ciné-clubs au niveau national.

A cette occasion, le critique de cinéma Ahmed Bedjaoui a passé en revue son expérience dans le ciné-club qu'il a animé de 1969 à 1988 à la Télévision algérienne et en collaboration avec la Cinémathèque d'Alger, soulignant que ce club "était une véritable école pour la formation des amateurs du 7e art pendant de longues années".

Bedjaoui a estimé que la participation aux ciné-clubs "commence par la distraction et le divertissement et finit par l'intérêt profond et la capacité à décortiquer les films artistiquement et techniquement, appelant à cet égard les cinéphiles des clubs actuellement actifs à regarder les films directement sur grand écran et non sur les Smartphones ou la télévision car "la magie du cinéma ne peut être appréciée qu'en partageant l'expérience socialement et humainement avec les spectateurs".

A son tour, Faiçal Sahbi de l'université d'Oran, a évoqué la culture cinématographique et le public affirmant que cette relation "a été négligée car les politiques de production en Algérie étaient basées sur l'offre, en se concentrant sur tout ce qui concernait la production plutôt que le public, alors qu'en fait, a-t-il dit, il est important d'oeuvrer à satisfaire la demande cinématographique en proposant des espaces de projection modernes ou des salles multi-écrans étant capables de susciter l'intérêt d'un nouveau public, et là apparaît le rôle des ciné-clubs qui confèrent une sorte de légitimité aux films projetés, dans ce que l'on appelle cinéma commercial".

Dans le cadre de cette conférence, des représentants de ciné-clubs de plusieurs wilayas ont partagé leurs expériences sur le terrain, à l'instar de Mohamed Al Kourti qui a passé en revue l'expérience du ciné-club de Mascara (1984-2023)

GHARDAÏA

Les œuvres littéraires du poète de la Révolution Moufdi Zakaria revisitées

Les œuvres littéraires du défunt poète de la Révolution algérienne Moufdi Zakaria ont été au centre d'un forum littéraire tenu à Ghardaïa, ont indiqué dimanche les organisateurs.

Placée sous le thème "Moufdi Zakaria, un poète qui a glorifié la révolution algérienne", cette rencontre tenue samedi soir, a permis à une pléiade d'hommes de lettres, auteurs et aîdes, de passer en revue les contributions du défunt Belkacem Benabdallah, un des auteurs ayant traité la vie et les œuvres militantes de Moufdi Zakaria durant la guerre de libération nationale. Le poète Noureddine Mabkhouti, de la wilaya de Tlemcen, a évoqué dans son intervention l'ouvrage de l'auteur Benabdallah intitulé

"Moufdi Zakaria, poète qui a glorifié la révolution algérienne", braquant les lumières sur la biographie du poète de la Révolution, ses œuvres et rencontres et émissions journalistiques tenus avec le défunt Moufdi Zakaria. L'intervenant a également évoqué la vie du défunt écrivain Belkacem Benabdallah qui a exercé dans la presse écrite où il a eu l'occasion d'accomplir de multiples œuvres journalistiques et littéraires avec le poète de la Révolution, outre sa relation personnelle et humaine avec Moufdi Zakaria lui ayant permis de se lancer dans l'écriture de l'histoire et littéraire, dont celle sur la vie de Moufdi Zakaria. De son côté, le directeur de la maison de la Culture de la

wilaya de Tlemcen, Adel Benabdallah, fils du défunt auteur, a mis en avant la nécessité de mettre en valeur les vies et œuvres des personnalités littéraires de la Révolution en reconnaissance à leurs efforts et contributions visant à immortaliser les symboles de la pensée et de la culture, et de revisiter leurs travaux à la faveur de rencontres et manifestations culturelles.

Initiée par la direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Ghardaïa en coordination avec la bibliothèque principale de lecture publique, cette rencontre, dont la première édition a été lancée en octobre dernier, se poursuivra jusqu'à juin 2024, ont indiqué les organisateurs.

EL BAYADH

35 artistes attendus à la 15e édition du Salon national des arts plastiques

Pas moins de 35 artistes sont attendus à la 15e édition du Salon national des Arts plastiques, prévu du 30 novembre en cours au 2 décembre prochain dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris lundi auprès des responsables de la maison de culture et des arts "Mohamed Belkheir", organisatrice de cet événement.

Le chef de service des activités culturelles de cette structure, Fadlaoui Ghrissi, a indiqué à l'APS que cet événement culturel, qui sera abrité par le hall d'exposition de la maison de culture, traitera de plusieurs thématiques de l'art plastique sur la Palestine, placé sous le slogan "les événements de la Palestine par la plume d'un artiste", qui verra l'exposition de 70 toiles de quelque 35 artistes issus de 19 wilayas.

À cette occasion, deux fresques murales seront réalisées sur le thème de la Palestine au niveau de la maison de culture par les plasticiens participant à ce salon, en plus de la dénomination du hall d'exposition de la maison de culture "Mohamed Belkheir" au nom de "Ghaza".

Les organisateurs de cette manifestation artistique et culturelle visent à faire la lumière, à travers des œuvres expressives, sur les conditions et les événements prévalant en Palestine occupée, notamment sur les crimes barbares commis contre le peuple palestinien frère lors de l'agression sioniste brutale contre la bande de Ghaza et la Palestine en général.

Le programme prévoit, en marge de ce salon, des conférences sur des sujets liés à la résistance et à la libération, à travers l'art plastique, par des enseignants d'histoire et d'arts plastiques. Une sortie au profit des artistes participant au salon est prévue dans de nombreux sites touristiques et archéologiques, situés dans la région de Brezina, selon la même source.

ANNABA

39 cartes d'artiste remises au cours d'une cérémonie

Des cartes d'artiste ont été remises jeudi à Annaba à 39 personnes exerçant des activités de création artistique, au cours d'une cérémonie organisée au théâtre régional Azzedine Medjoubi.

Les artistes concernés, à leur tête le maître du genre Malouf, Abdelhamid Belkhemar (95 ans), ont exprimé leur joie pour cette initiative qui, ont-ils souligné, encourage les talents et valorise leurs compétences.

"Outre la couverture sociale et l'accompagnement professionnel, la carte d'artiste est une reconnaissance, un signe d'estime pour la profession d'art et une incitation de l'artiste à la créativité", a déclaré à l'APS l'artiste Lakhdar Kesri.

Vingt-trois de ces cartes ont concerné des chanteurs du Malouf et Chaabi, 9 des musiciens et le reste des comédiens, des plasticiens et des photographes.

Présidée par la directrice de la Culture et des Arts, Saliba Berkouk, la cérémonie tenue en présence d'un grand nombre d'artistes, a connu la présentation de certains aspects du statut de l'artiste et des débats sur l'importance de la carte d'artiste pour la promotion des arts, l'investissement dans le domaine artistique et la protection sociale de la catégorie des artistes. Un hommage a été rendu à l'occasion aux deux chanteurs du Malouf Abdelhamid Belkhemar et Amar Guettache en reconnaissance de leur contribution à la sauvegarde et à la promotion de ces genres musicaux populaires.

APS

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Algérie Télécom partenaire technologique de l'événement sportif "Treg Algeria Trail" (communiqué)

Algérie Télécom est le partenaire technologique de l'événement sportif "Treg Algeria Trail", qui se tient dans la ville de Timimoun du 28 novembre au 1 décembre prochain, a indiqué, mardi, un communiqué de l'entreprise.

"Algérie Télécom s'engage à fournir une connectivité de très haut débit, garantissant une expérience unique et sans faille pour les participants, les spectateurs et les fans du monde entier", a précisé le communiqué, ajoutant que grâce à ses infrastructures, AT permettra "la diffusion en direct des courses, le suivi en temps réel des résultats et une connectivité fiable pendant toute la durée de la compétition".

Treg Algeria Trail est une compétition sportive emblématique qui réunit, a rappelé AT, "des athlètes passionnés et des amateurs de sports extrêmes venus du monde entier", indiquant que cet événement promet d'être "une célébration inoubliable de l'endurance, du courage et



de la détermination dans l'une des plus belles oasis du sud algérien, la ville de Timimoun".

Algérie Télécom a fait savoir que la compétition est structurée autour de quatre épreuves distinctes, à savoir l'Ultra Algeria

Trail (182 km), l'Algérie Trail (106 km), l'Algérie Marathon (50 km) et l'Algérie Relais (182 km avec six coureurs et 106 km avec quatre coureurs), permettant, par la même occasion, d'être "une expérience exceptionnelle" tant pour les

participants que pour les spectateurs. Ce partenariat, a précisé la même source, démontre "l'engagement continu" d'Algérie Télécom envers le soutien des événements sportifs et culturels qui contribue au développement local.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tizi-Ouzou

Rue Abane Ramdane
BP n°84 Tizi-Ouzou
Téléfax: (026/12.81.34/45/32)

وزارة السكن و العمران و المدينة
ديوان الترقية و التسيير العقاري
تizi-Ouzou

Tizi-Ouzou, le.....

MISE EN DEMEURE N°02

ENTREPRISE DE REALISATION	ADRESSE DE L'ENTREPRISE	N° DU MARCHE APPROUVE LE	PROJET	SITE
ETBHP/TCE DERRICHE AHMED	Village Azib Ouhadad Cne Ouaguenoun, wilaya de Tizi Ouzou.	186/2021 Du 19/09/2021	RAR 18/36 Logements PSL, programme RPHP 2009 (Lot N°02)	MKIRA

- Vu l'ordre de service de notification et de démarrage des travaux N° 300/2021 du 19/09/2021 notifié à l'entreprise en date du 19/09/2021.
- Vu la mise en demeure N°01 par voie de presse en date du 03/10/2022
- Vu le taux de consommation des délais contractuels jugé avancé (92.73%).
- Vu le taux d'avancement physique des travaux jugé faible (71.12 %).

Une mise en demeure est adressée à l'Entreprise ETBHP/TCE DERRICHE AHMED afin de renforcer le chantier en moyens humains et matériels, d'accélérer la cadence des travaux et de rattraper les retards enregistrés et ce, dans un délai ne dépassant pas dix (10) jours à compter de la date de publication de cette mise en demeure dans le bulletin officiel (BOMOP) ou dans la presse nationale.

Dans la négative, l'Office sera contraint d'appliquer les mesures réglementaires en vigueur.

SONATRACH

Renouvellement des membres du Conseil scientifique et technique



Le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a procédé mardi à Alger, à l'installation de la nouvelle composante du Conseil scientifique et technique du groupe, et qui a pour rôle notamment d'émettre des avis et des recommandations sur l'ensemble des aspects relevant de la recherche et du développement au sein de l'entreprise.

Selon un communiqué du groupe public, le nouveau bureau du Conseil scientifique et technique de Sonatrach, installé pour une période de trois ans, est composé de 20 membres permanents, dont Mayouf Belgacem, vice-président de l'activité Commercialisation, en qualité de représentant du PDG et Mustapha Mohamed Benamara, directeur central Recherche et développement (R&D).

En plus des membres permanents issus des structures du groupe, des universités et des centres de recherche, 10 membres suppléants composent également ce bureau.

Deux membres honoraires font aussi partie de cet organe.

Il s'agit du Djebbar Tiab, professeur émérite de l'Université de l'Oklahoma en réservoir engineering, CEO de Uptech et Noureddine Melikchi, doyen de la Faculté Kennedy-Université de Delaware (Eta ts-Unis) et ingénieur chercheur à la Nasa.

Organe consultatif, le conseil est chargé, notamment, de la validation de la stratégie et du portefeuille projets à caractère scientifique et technologiques de la direction centrale R&D de Sonatrach, du suivi et de l'évaluation de sa performance, ainsi que de la promotion de la mutualisation des moyens rentrant dans le cadre de la recherche appliquée entre les différentes structures de l'Entreprise, précise-t-on de même source.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR
DAIRA DE ZAOUIET KOUNTA
COMMUNE DE ZAOUIET KOUNTA
N I F: 098401115014834

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux disposition de Loi N° 12/23 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et décret présidentiel N 15-247 DU 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, et pour Avis d'appel d'offres national ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° 04/2023, dans un journal (صدى المشرق) (date 16/11/2023 et (DK NEWS) date 16/11/2023 pour objet l'exécution d'Opération:

Opération : Réhabilitation des écoles Primaires Divisé par huit lots suivant :

- lot 01: Réhabilitation des écoles Primaires a ksour Mekkaid -Tioirine- Adrour
- lot 02: Réhabilitation de l'école Primaire a ksar Zaglou Merabtine
- lot 03: Réhabilitation des écoles Primaires a ksour Bouhamed- Ouled Elhadj - Taberkant - aboubekkar belkayd zaouiet kounta
- lot 04: Réhabilitation des écoles Primaires a ksour Menacir -ben cina zaouiet kounta
- lot 05: Réhabilitation des écoles Primaires a ksour Takhfift -Tazoult
- lot 06: Réhabilitation des écoles Primaires a ksour Admre -Bouzgad
- lot 07: Réhabilitation des écoles Primaires a ksour Zaouiet Cheikh - Aghrarmelet - -Zaglou Arabe
- lot 08: Réhabilitation des écoles Primaires a ksour - Bouali - Azoua

Après évaluation et l'analyse des offres donner L'attribution provisoire du Projet comme suite :

LOTS	FOURNISSEUR	MONTON EN TTC	MONTON APRES CORRECTION EN TTC	DELAI	NOTATION	OBSESSION
lot 01: Réhabilitation des écoles Primaires a ksour Mekkaid -Tioirine- Adrour	SNC BENHAMADI FRERES NIF: 000401088240546	6.115.536.14 DA	6.050.585.94 DA	85 JOUR	32.05	Meilleure Offre
lot 02: Réhabilitation de l'école Primaire a ksar Zaglou Merabtine	ETB YOUSFI ABDELHAMID NIF: 199001150008642	8.939.280.00 DA	8.939.280.00 DA	75 JOUR	29	Meilleure Offre
lot 03: Réhabilitation des écoles Primaires a ksour Bouhamed- Ouled Elhadj - Taberkant - aboubekkar belkayd zaouiet kounta	ETB BOUTADRA ABDELKADER NIF: 197401020017058	8.818.026.14 DA	8.818.026.14 DA	03 MOIS	36.66	Meilleure Offre
lot 04: Réhabilitation des écoles Primaires a ksour Menacir -ben cina zaouiet kounta	EURL STS EL MANAR NIF: 001301088274521	8.248.485.00 DA	8.248.485.00 DA	03 MOIS	40.66	Meilleure Offre
lot 05: Réhabilitation des écoles Primaires a ksour Takhfift -Tazoult	SARL EL-TIBIANE COMMERCE ET TRAVAUX NIF: 000501088247098	10.522.813.00 DA	10.531.690.40 DA	03 MOIS	42.66	Meilleure Offre
lot 06: Réhabilitation des écoles Primaires a ksour Admre -Bouzgad	ETB GANMI AHMED NIF: 197801010017055	7.592.795.00 DA	7.592.795.00 DA	03 MOIS	34.66	Meilleure Offre
lot 07: Réhabilitation des écoles Primaires a ksour Zaouiet Cheikh - Aghrarmelet - -Zaglou Arabe	ETB BOUTADRA SALIM NIF: 198901010013154	10.681.647.06 DA	10.681.647.06 DA	90 JOUR	36.66	Meilleure Offre
lot 08: Réhabilitation des écoles Primaires a ksour - Bouali - Azoua	SARL ELATTRA TRAVAUX NIF: 002201088320923	7.820.951.32 DA	7.820.951.32 DA	03 MOIS	31.66	Meilleure Offre

Les entreprises consultées qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune de Zaouiet Kounta dans un délai de 10 jour à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire dans la presse National. Conformément aux disposition de Loi N° 12/23 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et décret présidentiel N 15-247 DU 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

JUDO

Championnat régional par équipes de 2^e division seniors vendredi et samedi à Oran

La phase régionale du championnat de judo par équipes seniors messieurs et dames de la 2^e division aura lieu, vendredi et samedi prochains à la salle spécialisée des Castors, a-t-on appris, mercredi, auprès des organisateurs.

Cette manifestation de sport de combat de deux jours, organisée par la ligue oranaise de judo en collaboration avec la Fédération algérienne de la discipline (FAJ), verra la participation d'une quinzaine de clubs de l'Ouest du pays.

La première journée de la compétition sera consacrée aux éliminatoires dames et messieurs, alors que la 2^e journée verra le déroulement des demi-finales et finales.

Les équipes participantes devant être composée de 5 combattants dans 5 catégories de moins de



52kg, -57kg, -63kg, -70kg et plus 70 kg

dames et de moins de 66 kg, -73kg, -81kg, -90 kg et plus de 90kg

chez les messieurs. A l'issue de cette phase régionale, les quatre premiers dames et messieurs seront qualifiés pour la phase finale du Championnat d'Algérie par équipes, prévue fin janvier à Alger.

BASKET / TOURNOIS DE QUALIFICATION OLYMPIQUE

La FIBA désigne les villes hôtes

Le Comité exécutif de la Fédération internationale de basket-ball (FIBA) a dévoilé lundi, les quatre villes hôtes des tournois de qualification olympique (TQO FIBA 2024), prévus du 2 et le 7 juillet 2024, avec la participation de 24 nations. "Les fédérations nationales de Grèce, de Lettonie, de Porto Rico et d'Espagne se sont vu confier l'organisation des quatre TQO de l'année prochaine, qui se joueront entre le 2 et le 7 juillet 2024 dans les villes suivantes : Le Pirée, Riga, San Juan et Valence", indiqué le communiqué de la FIBA.

Un total de 24 équipes seront en lice lors de ces événements qualificatifs pour le tournoi olympique de Paris 2024. Dix-neuf d'entre elles ont

obtenu leur qualification via la Coupe du Monde FIBA 2023, qui a eu lieu l'été dernier aux Philippines, au Japon et en Indonésie.

Les cinq autres équipes qualifiées pour ces TQO sont celles qui ont gagné les tournois de pré-qualification olympique FIBA, disputés en août dernier.

Le vainqueur de chaque TQO décrochera sa participation aux Jeux olympiques de Paris, rejoignant ainsi les sept équipes qualifiées directement à l'issue de la Coupe du Monde FIBA 2023 et la France, hôte de l'événement de l'été prochain. Le tirage au sort de ces TQO aura lieu lundi en soirée à la Maison du Basketball Patrick Baumann, siège de la FIBA.

Liste des 24 pays concernés par les TQO FIBA 2024

Afrique : Angola, Côte d'Ivoire, Egypte, Cameroun

Asie : Liban, Philippines, Bahreïn, Nouvelle-Zélande

Amériques : Brésil, Mexique, République dominicaine, Porto Rico, Bahamas

Europe : Espagne, Finlande, Géorgie, Grèce, Italie, Lettonie, Lituanie, Monténégro, Slovénie, Croatie, Pologne

Déjà qualifiés au tournoi de basket-ball des JO Paris 2024

France (organisateur), Soudan du Sud, Etats Unis, Canada, Japon, Allemagne, Serbie, Australie.

CYCLISME / TOUR DE GHARDAÏA

Quelque 90 coureurs attendus à la 2^e édition, du 30 novembre au 3 décembre (Organisateurs)

Environ quatre-vingt-dix (90) coureurs, représentant quinze clubs de différentes wilayas d'Algérie, devraient participer à la deuxième édition du Tour cycliste de Ghardaïa, prévue en quatre étapes entre le 30 novembre et le 3 décembre, a appris l'APS lundi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC).

Ouverte aux cyclistes des catégories juniors et seniors, la compétition se déroulera sur un parcours total de 415,5 kilomètres, selon les organisateurs.

La première édition du Tour



cycliste de Ghardaïa, disputée pendant l'hiver 2022, avait été marquée par la participation d'un grand nombre d'internationaux aussi bien chez les juniors que chez les seniors. Les organisateurs espèrent un engouement similaire lors de cette deuxième édition, pour laquelle toutes les dis-

positions nécessaires ont été prises, afin d'en garantir le bon déroulement. Pour rappel, les coureurs de la sélection algérienne avaient dominé les débats, aussi bien dans les épreuves du contre-la-montre (individuel et par équipes) que dans les courses en lignes.

HANDBALL

Réda Zeguili nommé entraîneur de la sélection libyenne

Le technicien algérien Réda Zeguili, ancien entraîneur national de handball, a été nommé à la tête du staff technique de la sélection libyenne, en vue de la 26^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de handball messieurs, prévue du 17 au 27 janvier au Caire (Egypte), avec la participation de 16 sélections dont l'Algérie, indique la Fédération libyenne de handball (LHF).

Le technicien algérien a été accueilli à son arrivée à Tripoli par le président de la Fédération libyenne de handball (LHF), Al-Sedid AL Founes et le directeur exécutif, Aziz Al-Maktof.

Il s'agit de sa troisième expérience comme coach à l'étranger après avoir dirigé le club professionnel saoudien d'Al Mouheet (2022-2023) et la formation tunisienne du Sporting club de Moknane (2002-2003).

Ancien joueur du sept algérien, Zeguili compte à son palmarès 99 titres remportés dans différentes compétitions nationales, notamment avec le GS Pétrolier, et africaines en qualité de joueur et entraîneur. Son dernier trophée africain avec l'EN remonte à 2014 après la victoire face à la Tunisie



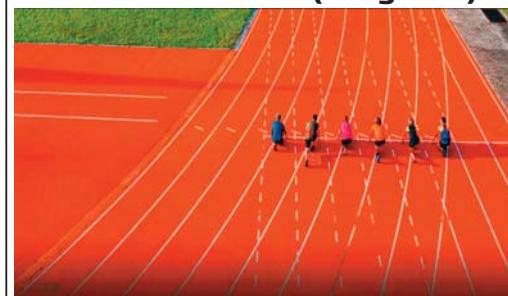
(25-20), lors de la finale disputée à la salle Harcha.

Lors de cette 26^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de handball messieurs, la sélection libyenne évoluera dans le groupe C aux côtés de l'Algérie, du Gabon et du Maroc. L'équipe sacrée lors de cette 26^e édition se qualifiera directement aux Jeux olympiques de Paris 2024, alors que l'autre finaliste disputerait un tournoi qualificatif en mars prochain.

D'autre part, les cinq premiers du CAN-2024 représenteront le continent africain au mondial 2025 prévu en Croatie, Danemark et Norvège.

ATHLÉTISME (CHAMPIONNAT D'AFRIQUE POUR SOURDS)

Médaille d'argent pour l'Algérien Mohamed Naceur (Longueur)



L'athlète de l'équipe nationale d'athlétisme sourds, Mohamed Naceur a remporté la médaille d'argent du concours de Longueur, lors de la 1^{re} journée de la 2^e édition du Championnat d'Afrique (Deaf Africa garçons et filles), qui se déroule à Nairobi jusqu'au 30 novembre, a-t-on appris, mardi, auprès de l'entraîneur national.

Naceur a terminé le concours auquel ont pris part sept athlètes, en deuxième position, grâce à un saut mesuré à 5,72m réussi à son 4^e essai. La médaille d'or est revenue au Kenyan Kelvin Kipkogei, grâce à 6,16m, réalisé à son second essai, mettant du coup la pression sur ses adversaires.

La 3^e place du podium est occupée par l'autre Kényan Nicholas Negno avec un saut à 5,37m.

Lors des épreuves de cette première journée, "très perturbante pour tous les athlètes, étant entamée après presque deux heures de retard", selon le coach national, Taher Salhi, un autre athlète algérien a pris part à la finale du 400m.

Abdellah Didoune a terminé la course au pied du podium, en un temps 55,19, très loin derrière les trois kényans, vainqueurs de l'épreuve. Le titre africain a été gagné par Isaac Tong I (49,50), devant George Muthee (51,65) et Edwin Terer (52,49).

L'Algérie participe avec sept athlètes garçons au Championnat d'Afrique d'athlétisme de Nairobi, avec comme objectif "réaliser des podiums dans les épreuves et tenter de réaliser les meilleures performances possibles aux concours", selon l'entraîneur national. Lors de la première édition des Championnats d'Afrique d'athlétisme pour Sourds qui s'est déroulée également à Nairobi en 2019 (16-22 septembre) à laquelle elle avait pris part avec les garçons seulement, l'équipe algérienne avait terminé en 5^e position au classement général, avec un total de 4 médailles (1 or, 1 argent et 2 bronzes).

Les athlètes algériens retenus pour la compétition : Zeghib Abdelouahid (800m et 1500m), Hamoudi Oualid (800m et 1500m), Didoune Abdellah (400m et 800m), Yattou Mohamed Yasser (1500m et 5000m), Naceur Mohamed (110m, 400 et longueur), Bouadjila Taha et Attou Abdessamad (poids, disque et marteau).

APS

CAN-2024 FÉMININE (QUALIFICATIONS - 2E ET DERNIER/ TOUR-ALLER) ALGÉRIE-BURUNDI

Les "Vertes" pour prendre option sur la phase finale

La sélection algérienne féminine (A) de football affrontera son homologue burundaise jeudi au stade du 5-juillet d'Alger (17h00), en match aller du 2e et dernier tour (aller) des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2024, avec la ferme détermination de décrocher une victoire rassurante, avant la seconde manche prévue quatre jours plus tard, toujours au stade olympique.

Qualifiée pour cette ultime étape qualificative en septembre dernier aux dépens de l'Ouganda (aller : 2-1, retour : 1-1), les coéquipières de la gardienne Yamina Clémé N'gazi (FC Fleury 91/ France) aspirent à frapper fort dès ce premier match face aux Burundaises, et ne rien laisser au hasard, même si elles partent favorites du fait que les deux manches se joueront à Alger.

"Jouer les deux confrontations à domicile n'est pas si évident, car il faut séparer les deux matchs.

La première rencontre est capitale mais pas décisive.

Nous devons bien préparer le premier rendez-vous et être conquérants", a indiqué le coach national Farid Benstiti.

En vue ces deux matchs capitaux, Benstiti a fait appel à 25 joueuses, dont 20 évoluant à l'étranger.

"Le Burundi a pratiquement le même profil que l'Ouganda.

Ce sont deux équipes qui se

sont qualifiées pour la précédente CAN 2022 au Maroc, et commencent à s'habituer aux préliminaires. J'ai visionné deux matchs du Burundi, ils ont gardé le même entraîneur de la dernière CAN, pour moi un technicien reste sur la même philosophie", a-t-il ajouté.

175e au dernier classement de la Fédération internationale dévoilé le 25 août dernier, le Burundi se déplace à Alger avec l'objectif de jouer son va-tout, même si sur le papier il se présente dans la peau d'un outsider.

La sélection burundaise s'est qualifiée pour ce dernier tour des qualifications en éliminant l'Ethiopie (aller : 1-1, retour : 1-1, 5-3 aux t.a.b.).

"Il ne faut pas crier victoire avant terme, car on ne peut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, mais nous devons nous projeter sur une qualification qui sera bénéfique pour nous tous. Les qualifications sont plus difficiles que la phase

finale, c'est un match couperet, donc il ne faut pas se louper", a prévenu Benstiti.

La dernière participation de l'Algérie à la CAN, remonte à l'édition 2018 disputée au Ghana, et marquée par une élimination dès le premier tour de la compétition.

L'Algérie comptait auparavant quatre participations au tournoi continental (2004, 2006, 2010, et 2014).

Au total, 42 nations étaient au starting-block des qualifications de la CAN-2024, qui se déroulent sous format de match aller-retour.

L'Afrique du Sud, championne en titre, la Zambie, vice-championne, ont été exemptées du premier tour. Le tournoi final se jouera au Maroc.

Les 20 équipes qualifiées du premier tour ainsi que les 2 équipes exemptées joueront ce deuxième et dernier tour.

Les 11 équipes gagnantes se qualifieront pour le tournoi final.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL SCOLAIRE

Mascara ville hôte de la compétition à partir de jeudi prochain

La wilaya de Mascara abritera, à partir de jeudi prochain, le Championnat national de football scolaire, à l'occasion de la commémoration du 191e anniversaire de la première allégeance à l'Emir Abdelkader, a-t-on appris, mardi, des organisateurs. Cette

manifestation sportive, initiée par la ligue de wilaya des sports scolaires en collaboration avec les directions de l'éducation et de la jeunesse et des sports, enregistre la participation de plus de 200 joueurs des U15 ans, représentant 18 équipes scolaires filles

et garçons de 18 ligues de wilaya des sports scolaires, qui ont confirmé leur participation, à ce jour, a indiqué à l'APS le président de la ligue Mosadat Menaouar. Les rencontres de ce championnat se dérouleront en trois jours au niveau des stades des communes

d'El Keurt, Bouhanifia, Mamounia, Ghriss, Mascara et Hachem. L'équipe sacrée chez les garçons et filles sera qualifiée au Championnat de l'Union Nord-africaine de football (UNAF) des U15, prévu en Egypte du 17 au 27 décembre prochain.

FORMATION

Lancement d'une session de formation de la licence CAF Pro en décembre prochain (FAF)

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) compte lancer une session de formation en vue de l'obtention de la licence CAF Pro, a indiqué l'instance fédérale mercredi sur son site officiel.

Cette formation se déroulera sous la supervision de la Confédération africaine de football (CAF), et s'étendra sur une période d'une année, pré-

cise la FAF, soulignant que le début de la formation est prévu le mois de décembre 2023.

Conformément aux directives de la CAF, seulement vingt-cinq (25) entraîneurs seront retenus au titre de la première promotion, parmi les candidats titulaires du diplôme CAF A depuis au moins trois (3) ans et être en activité en tant qu'entraîneur principa-

pal cette saison 2023-2024 ou la saison précédente (2022-2023). Le candidat à cette formation doit également avoir exercé en tant qu'entraîneur principal auprès d'un club affilié à la Ligue de football professionnel (LFP), lors des cinq dernières saisons dont 36 mois cumulés, tout en s'acquittant des frais de formation fixés à 140 millions de centimes (1.400.000 DA), conclut la FAF.

COUPE D'ALGÉRIE (LRF SAÏDA)

ES Tighennif - IS Tighennif à l'affiche du dernier tour régional

Le tirage au sort du dernier tour régional de la Coupe d'Algérie de football relevant de la Ligue régionale de Saïda a donné lieu un derby opposant les deux formations de Ti-

ghennif, l'Idéal et l'Entente, tous les deux actif en championnat inter-régions (Gr.

Ouest).

Pour sa part, le GC Mascara, pensionnaire de la Ligue 2 (Gr.

Centre-ouest) et qui traverse une conjoncture difficile, sera opposé au CR Tizi, alors que l'autre club de la Ligue 2, la JSM Tiaret, croisera le fer avec le Widad Tissemsilt.

La dernière rencontre au programme de ce dernier tour régional verra l'IRB Sougueur donner la réplique à l'US Bouhenni Tiaret.

APS

LIQUE DES CHAMPIONS (GR.D/ 2E JOURNÉE) MEDEAMA SC-CRB

Les "Rouge et Blanc" en quête de confirmation

Le représentant algérien en phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, le CR Belouizdad, s'est rendu à Kumasi pour affronter les Ghanéens de Medeama SC, vendredi au stade Baba Yara sports (17h00), avec l'intention de confirmer sa belle entame de compétition, à l'occasion de la 2e journée (Gr.D).

Auteur d'une large victoire lors de la 1re journée face aux Tanzanians des Young Africans au stade du 5-juillet (3-0), le Chabab aura à cœur de rester sur la dynamique et de là conserver sa position en tête de son groupe.

Cela passera inéluctablement par un succès face à une équipe ghanéenne, séchement battue samedi au Caire par le tenant du titre Al-Ahly SC (3-0).

"Nous avons bien préparé ce match, avec la ferme intention d'enranger les trois points, et je suis optimiste quant à notre capacité à atteindre cet objectif", a indiqué le coach brésilien du CRB Marcos Paqueta.

L'entraîneur des "Rouge et Blanc" pourra compter sur l'excellent état d'esprit régnant au sein du groupe, pour essayer d'aligner un deuxième succès de rang, d'autant que le CRB reste sur une belle série et de trois succès de suite, toutes compétitions confondues.

Refusant de verser dans un optimisme bâtit, Paqueta a admis, que "la tâche sera probablement difficile, face à une bonne équipe, qui de surcroît bénéficiera de certains avantages supplémentaires, comme le fait de jouer à domicile." Sur le plan de l'effectif, le club de Laâquiba bénéficiera du retour du portier international Raïs M'bholi.

Le milieu offensif Mohamed Islam Belkhir, revenu à de meilleurs sentiments et qui vient de prolonger son contrat, signe également son retour.

A pied d'œuvre depuis mercredi matin à Kumasi après une nuit passée à Accra, les coéquipiers du capitaine Chouaïb Kedad feront face à une "bête blessée" qui va chercher à réaliser un sursaut pour l'orgueil, d'autant que Medeama SC reste sur un triste bilan de trois défaites consécutives, toutes compétitions confondues.

Une autre défaite du représentant ghanéen compromettrait sérieusement ses chances de qualification, d'où la nécessité pour les camarades de Jonathan Sowah de réagir dès ce match face au Chabab à domicile.

Dans l'autre match du groupe D prévu samedi, Al-Ahly SC effectuera un déplacement périlleux à Dar Es-Salaam pour croiser le fer avec les Tanzanians des Young Africans (17h00), qui ne jurent que par la victoire après avoir démarré du mauvais pied face au CRB.

Les deux premiers du chacun des quatre groupes se qualifient pour les quarts de finale.

Paqueta : "Il est crucial pour nous de gagner au Ghana"

L'entraîneur du CR Belouizdad, le Brésilien Marcos Paqueta a affirmé mardi à Alger, qu'il est "crucial" pour son équipe de "gagner" face aux Ghanéens de SC Medeama, vendredi prochain à Accra, dans le cadre de la deuxième journée (Groupe D) de la Ligue des champions africaine de football.

"Notre équipe a été versée dans un groupe relativement difficile et le fait de devoir disputer deux matchs consécutifs en déplacement devrait compliquer encore plus notre situation.

Il est donc crucial pour nous de gagner au Ghana, pour augmenter nos chances de qualification" a indiqué le coach belouizdadi à l'Aéroport Houari Boumediene d'Alger, juste avant l'embarquement pour Accra.

"Nous avons bien préparé ce match, avec la ferme intention d'enranger les trois points, et je suis optimiste quant à notre capacité à atteindre cet objectif" a-t-il ajouté.

Paqueta a reconnu que "la tâche sera probablement difficile, face à une bonne équipe, qui de surcroît bénéficiera de certains avantages supplémentaires, comme le fait de jouer à domicile", mais il s'est tout de même montré "confiant", car ayant "entièrement confiance" en ses joueurs, surtout qu'ils sont déterminés à aller chercher cette victoire. En prévision de cette rencontre, le technicien brésilien a retenu 24 joueurs dont huit attaquants : Belkhir, Zerrouki, Wanba, Jallow, Meziane, Boussouf, Boute Mane et Derfalou, preuve qu'il compte vraiment jouer l'offensive face au SC Medeama, et réussir un bon résultat, qui lui permettra de consolider sa première place.

C'est en effet le Chabab qui caracole en tête de son groupe, après s'être brillamment imposé (3-0) lors de la première journée face aux Tanzanians des Young Africans, au moment dans l'autre match, Al Ahly d'Egypte (tenant) l'avait emporté sur le même score face au SC Medeama. Le CRB a préféré se rendre à Accra trois jours avant le jour "J" pour permettre à ses joueurs de bien récupérer, surtout qu'ils sont appelés à effectuer un périple de 12 heures, pour rallier la capitale ghanéenne. A la fin de la phase de poules, les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les quarts de finale.

LIGUE 2 - JSMT TIARET

Zéro but en cinq matchs, l'attaque en panne sèche

L'attaque de la JSMT Tiaret est muette depuis cinq journées de championnat de Ligue deux de football (Gr. Centre-ouest), compliquant davantage les affaires de cette équipe, dont le parcours contraste complètement, cette saison, avec celle précédente.

Depuis la première journée, jouée le 29 septembre dernier, qui a vu la JSMT l'emporter à Béchar face au CR Guir Abadla (2-1), la formation des Hauts plateaux de l'Ouest du pays n'a plus retrouvé le chemin des filets, avec zéro but en cinq rencontres.

Une panne sèche du secteur offensif d'Ezzarga qui lui vaut une 14e place au classement (1er potentiel relégable) avec 6 points, alors que tout le monde dans le club nourrissait l'ambition de jouer les premiers rôles cette saison après, avoir raté de peu l'accession en Ligue 1 lors de l'exercice précédent.

Même le changement opéré au sein du staff technique, avec l'arrivée de Aziz Abbes à la place d'Azeddine Aït Djoudi, parti au bout de trois matchs, n'a pas encore provoqué le déclic attendu, obligeant la direction de la JSMT à revoir ses ambitions à la baisse.

Pour le nouveau coach des "Bleu et Blanc", l'effectif, qui a connu des changements sensibles au sein de sa composante pendant le précédent mercato estival, a "besoin du temps pour parfaire ses automatismes".

Les changements n'ont pas concerné l'effectif uniquement, puisque le club a connu une intersaison "mouvementée" après la démission de son président, Mourad Aït Mouloud, ainsi que les membres de son bureau exécutif.

Les candidats à la succession du président démissionnaire ne se sont pas bousculés au portillon, obligeant les autorités locales à intervenir pour mettre en place un directoire chargé de la gestion des affaires de la JSMT, un état de fait qui a causé un sensible retard dans le lancement de la préparation de pré-championnat, rappelle-t-on.

Ce club, fondé en 1943, n'a plus évolué parmi l'élite, depuis la saison 1998-99.

Pis, il lui est même arrivé de descendre jusqu'à la quatrième division où il a évolué lors des exercices 2010-11, 2011-12, 2016-17 et 2017-18.

LIGUE 2

L'arrivée de l'entraîneur Laoufi à l'ASM Oran actée

L'entraîneur Salem Laoufi a acté, mardi après-midi, son arrivée à l'ASM Oran après avoir signé son contrat en remplacement de Larbi Morsli, a-t-il annoncé.

"Comme vous le savez, je suis un enfant de l'ASMO et je ne pouvais pas tourner le dos à la direction du club qui m'a fait appeler après la résiliation du contrat de mon prédécesseur", a déclaré Laoufi dans un point de presse, quelques instants après la signature de son contrat.

Ayant déjà fait des passages dans cette formation de Ligue 2 de football, ce technicien a fait savoir que l'objectif assigné étant de jouer "les premiers rôles".

"Un club comme l'ASMO est censé jouer les premiers rôles, et pourquoi pas accéder en Ligue 1.

L'équipe a bien démarré la saison en enchaînant deux victoires de suite lors des deux premières journées du championnat, mais ses derniers résultats ne sont pas satisfaisants.

On doit analyser avec les joueurs eux-mêmes les raisons de cette soudaine baisse de régime", a-t-il ajouté.

Invité à donner son avis sur l'effectif en place, Laoufi n'a pas tarri d'éloges sur ses nouveaux joueurs, affirmant connaître la plupart d'entre eux.

Il a, en outre, souhaité que le prochain match qu'ils joueront, vendredi prochain, sur le terrain du NA Hussein-Dey, soit une occasion "pour provoquer le déclic".

L'ASMO, qui a perdu sa place parmi l'élite depuis huit ans, pointe à la 5e place au classement avec 9 points.

Elle est distancée de sept unités par le leader incontesté du groupe, l'ES Mostaganem, sachant que seul le premier accèdera en Ligue 1 en fin d'exercice.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (8E J)

Favorable au leader, le dauphin en péril à El-Bayadh

La 8e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue vendredi et samedi, devrait être favorable au leader MC Alger, largement favori à domicile face au NC Magra, alors que son dauphin le Paradou AC effectuera un déplacement périlleux pour défier le MCE El-Bayadh.



Auteur de sa meilleure entame de saison depuis son dernier titre décroché en 2010, le Mouloudia (1e, 18 pts) recevra le "Nedjm" (4e, 11 pts), avec la ferme détermination d'enchaîner un sixième succès de rang et du coup conforter sa position en tête.

Le NCM ne compte pas se rendre à Alger en victime expiatoire, puisque les coéquipiers de Hamza Demane tenteront d'accrocher le "Doyen" chez lui et devant son large public, et de là confirmer sa bonne forme actuelle (3 victoires et 2 nuls lors des cinq derniers matchs, NDLR).

Le "Doyen" livrera un duel à distance avec le PAC (2e, 14 pts), en appel pour affronter le MCEB (4e, 11 pts), qui reste sur une série de quatre matchs sans défaite. Les "Académiciens", tenus en échec lors de la précédente journée à la maison par le CS Constantine (0-0), devront sortir le grand jeu pour éviter d'être distancés par le MCA.

La JS Saoura (4e, 11 pts), auteur d'une victoire sur le fil samedi à domicile face à l'ASO Chlef (3-2), aura une belle opportunité de confirmer son réveil (survenu après une deux défaites et un nul, NDLR), en recevant l'ES Sétif (11e, 9 pts).

IFAB

Les exclusions temporaires mises à l'essai chez les professionnels

L'International Football Association Board (IFAB) a recommandé la mise à l'essai des exclusions temporaires dans le football professionnel, mardi lors de sa réunion annuelle à Londres.

En 2017, l'IFAB a validé la mise en pratique d'exclusions temporaires, dans le but d'apaiser d'éventuelles tensions sur le terrain et d'améliorer le fair-play, dans les catégories amateurs, de jeunes, de vétérans ou encore pour personnes handicapées, sous réserve d'approbation de chaque fédération nationale et confédération.

Le football profession-

nel n'est pour l'heure pas concerné par cette mesure et c'est ce qui pourrait donc changer à l'avenir.

Les membres du conseil d'administration de l'IFAB ont également soutenu une proposition, qui sera mise à l'essai, selon laquelle seul le capitaine de l'équipe pourrait approcher l'arbitre dans certaines situations de jeu.

L'ensemble de ces propositions seront examinées lors de l'assemblée générale annuelle de l'instance à Glasgow en mars 2024.

"Lorsque nous nous

question des exclusions temporaires - et il est clair que le protocole doit être développé - nous nous sommes intéressés aux écarts de conduite (...) Mais nous avons également évoqué d'autres motifs, notamment les fautes tactiques", a expliqué Mark Bullingham, membre du conseil d'administration de l'IFAB et directeur général de la Fédération anglaise de football.

"La frustration des supporters est immense, lorsqu'ils voient une contre-attaque prometteuse avortée par une faute tactique.

Et la question de savoir

l'intention de confirmer son redressement. Chez les "Canaris", sans la moindre victoire depuis trois journées, ce déplacement dans la capitale de l'Ouest, se présente sous le signe du rachat, au moment où l'entraîneur portugais Rui Almeida, engagé en octobre dernier, est déjà sur la sellette.

Cette 8e journée est tronquée de deux matchs : US Biskra - CR Belouizdad et ES Ben Aknoun - USM Alger, reportés en raison de l'engagement du Chabab et de l'USMA en phase de poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération africaine, dont la 2e journée se jouera vendredi, samedi, et dimanche.

Le programme

Le programme des rencontres de la 8e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévues vendredi et samedi :

Vendredi, 1er décembre :
MCE El-Bayadh - Paradou AC 15h15
MC Alger - NC Magra 16h45
CS Constantine - USM Khencela 18h00

Samedi, 2 décembre :
ASO Chlef - US Souf 16h45
JS Saoura - ES Sétif 16h45
MC Oran - JS Kabylie 18h00
Reportées :
US Biskra - CR Belouizdad
ES Ben Aknoun - USM Alger

Classement	Pts J
1). MC Alger	18 7
2). Paradou AC	14 7
3). CR Belouizdad	12 6
4). MC El Bayadh	11 7
--). NC Magra	11 7
--). JS Saoura	11 7
7). CS Constantine	10 7
--). ASO Chlef	10 7
--). USM Khencela	10 7
--). US Biskra	10 7
11). ES Sétif	9 6
12). JS Kabylie	8 7
13). USM Alger	6 6
--). MC Oran	6 6
15). US Souf	4 7
16). US Ben Aknoun	2 7

si un carton jaune est suffisant pour la sanctionner nous a amené à nous demander si le carton blanc ne devrait pas également être une option", a-t-il ajouté.

Le président de la commission des arbitres de la Fédération internationale (FIFA) Pierluigi Collina, qui siège à la sous-commission technique de l'IFAB, a dit que la mise à l'essai de l'exclusion temporaire dans le foot professionnel pourrait intervenir dès la saison prochaine, sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale de l'instance en mars.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Sous le haut patronage du Président de la République
Monsieur Abdelmadjid Tebboune

Le Ministère de la Communication
Organise à l'Occasion de

La Journée Nationale de la Presse

Le Prix du Président de la République
du Journaliste Professionnel



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edited by the SARL
DK NEWS

Editor
Mourad Cherbal

Editor of publication
Smail Oulebsir

Editor of the editorial office

Smail Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97 »
FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -
Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.73.76.78 / 021.73.71.28 / 021.74.99.81 - FAX : 021.73.95.59
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz

GOUVERNEMENT

Tebboune met fin aux fonctions du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhafid Henni et le remplace par Youcef Cherfa

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a mis fin aux fonctions du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, et nommé M. Youcef Cherfa à la tête du ministère, a indiqué mardi un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin aux fonctions du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed

Abdelhafid Henni. Après consultation du Premier ministre, M. Nadhir Larbaoui, le président de la République a nommé M. Youcef Cherfa au poste de

ministre de l'Agriculture et du Développement rural et M. Mohamed El Habib Zahana au poste de ministre des Transports", précise le communiqué.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Tebboune réitère l'engagement constant de l'Algérie à soutenir la lutte légitime du peuple palestinien et sa juste cause

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a réitéré, mardi, l'engagement constant de l'Algérie à soutenir la lutte légitime du peuple palestinien et sa juste cause pour le recouvrement de tous ses droits inaliénables et non négociables.

Dans un message à la veille de la célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, le Président Tebboune a indiqué que la célébration de cette journée intervenait "dans des conditions particulières et douloureuses marquées par l'agression de l'occupant barbare contre la bande de Gaza et les territoires occupés".

Il a réitéré, dans ce cadre, l'engagement constant de l'Algérie à soutenir la lutte légitime du peuple palestinien et sa juste cause pour recouvrer tous ses droits inaliénables et non négociables, en tête desquels son droit à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant sur les frontières du 4 juin 1967, avec pour capitale El Qods Echarif,

conformément aux résolutions onusiennes et aux références internationales pertinentes".

Le président de la République a rappelé, dans son message, les "lourds sacrifices du peuple palestinien et ses souffrances prolongées des complots et des épreuves qui ont visé sa terre, son unité et ses lieux saints", rendant hommage à "ce peuple résistant en dépit de toutes les violations odieuses auxquelles il est confronté, et les tentatives désespérées de liquider sa cause et d'avorter les bases sur lesquelles pourrait reposer toute solution devant mettre un terme à l'occupation et à la tragédie des frères palestiniens".

Cette journée de solidarité intervient dans un contexte où le peuple palestinien, dans toutes les régions de ses terres et particulièrement dans la bande de Gaza, fait face à une agression criminelle horrible qui vise à l'éliminer ethniquement", a-t-il ajouté, affirmant que "l'occupation sioniste, qui a échoué à étouffer la flamme

de la lutte dans le cœur de ce peuple résistant, tente cette fois-ci en commettant des crimes odieux du rang des crimes contre l'humanité, de l'apartheid et des crimes d'extermination, de l'éliminer existentiellement".

Le Président Tebboune a relevé, à cet égard, la nécessité de "redoubler d'efforts, d'oeuvrer à faire prévaloir les principes et objectifs de la Charte des Nations unies, de fournir la protection nécessaire au peuple palestinien, de mettre fin à l'injustice historique dont il est victime, et de se mobiliser immédiatement pour sauver le processus de paix qui connaît un blocage sans précédent".

Il a estimé que "cela ne sera possible que si l'on oblige l'occupation à se conformer aux résolutions de la légalité internationale, à s'engager à respecter les règles du droit international, et à avancer dans le renforcement des acquis juridiques et diplomatiques du peuple palestinien, notamment en intensifiant les efforts pour permettre à la Palestine d'obtenir la pleine

adhésion à l'Organisation des Nations unies".

Le président de la République a réitéré "le rejet catégorique par l'Algérie de toutes les tentatives visant à effacer cette cause juste, que ce soit par l'imposition de la politique du fait accompli à travers laquelle l'occupation tente de porter atteinte à l'identité des lieux saints islamiques et chrétiens dans les territoires occupés, ou à changer leur composition démographique à travers ses politiques de colonisation, ou les tentatives de contourner les vérités de l'histoire et de la légalité".

"L'Algérie qui a payé un prix élevé pour recouvrer sa souveraineté et son indépendance, et dont la terre a été témoin, il y a trente-cinq ans, de la proclamation de l'Etat palestinien, demeurera fidèle à son engagement à soutenir les cas de libération et ne ménagera aucun effort pour soutenir la résistance du peuple palestinien jusqu'au recouvrement intégral de tous ses droits", a conclu le Président Tebboune.

ALGERIE - RUSSIE

Le Général d'Armée Chanegriha reçoit le directeur du Service Fédéral de la Coopération Militaire et Technique russe

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) a reçu, mercredi à Alger, le directeur du Service Fédéral de la Coopération Militaire et Technique de la Fédération de Russie, Dmitri Chugaev, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP, a reçu en audience, aujourd'hui mer-

credi 29 novembre 2023, au siège de l'Etat-Major de l'ANP, M. Chugaev Dmitri, Directeur du Service Fédéral de la Coopération Militaire et Technique de la Fédération de Russie, et ce, en marge de la 21^{ème} session de la Commission mixte intergouvernementale algéro-russe, chargée de la coopération militaire et technique, qui s'est tenue à Alger du 25 au 29 novembre 2023", précise le communiqué. Cette rencontre, à la

quelle ont pris part des officiers généraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-Major de l'ANP, a été "une opportunité pour les deux parties de passer en revue l'état de la coopération militaire et les voies de sa diversification dans des domaines d'intérêt commun", ajoute la même source, soulignant qu'à l'issue de cette rencontre, les deux parties ont échangé des présents symboliques.

JUSTICE

Conférence au profit des magistrats et des procureurs de la République animée par des membres du Parquet général russe

Le ministère de la Justice a organisé à Alger en coordination avec le Parquet général de Russie, une conférence au profit des magistrats et des procureurs de la République, animée par les membres du Parquet général russe, indique, mardi, un communiqué du ministère.

Cette conférence, organisée, lundi au ni-

veau de la résidence des magistrats à El Biar, dans le cadre de la coopération judiciaire algéro-russe, a réuni 60 participants entre magistrats et procureurs de la République.

Trois communications ont été présentées à cette occasion.

La première porte sur "l'organisation du travail du Parquet général en Russie et la lutte

contre les cyber-risques et les cryptomonnaies", présentée par le vice-directeur de l'administration générale d'analyse appliquée.

La deuxième communication a été animée par le conseiller d'Etat et procureur à la Direction générale de la coopération internationale du Parquet général, sur "la récupération des avoirs à l'étranger : expérience de la Fédéra-

COMMISSION CONJOINTE ALGÉRO-FRANÇAISE HISTOIRE ET MÉMOIRE **Convergence autour de plusieurs points importants lors d'une réunion**

La Commission conjointe d'historiens algériens et français "Histoire et Mémoire" s'est réunie récemment à Constantine où il a été convenu d'une série de points liés essentiellement à la récupération des archives, des biens pillés et des ossements des héros de la Résistance populaire, a indiqué, mardi, un communiqué de la commission.

Dans son allocution prononcée lors de la rencontre tenue, mercredi dernier, le coordinateur de la Commission, partie algérienne, Mohamed Lahcen Zeghidi a souhaité la bienvenue à ses homologues français, avant d'entamer le débat à l'ordre du jour qui a porté sur "les archives, la bibliographie, la chronologie, les biens pillés et autres", ajoute le communiqué. En ce qui concerne les archives, les deux parties ont convenu lors de cette troisième rencontre depuis l'installation de la Commission par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son homologue français M. Emmanuel Macron en 2022, de "la remise de 2 millions de documents numériques sur la période coloniale, 29 rouleaux et 13 registres, constituant 5 mètres des archives restants relatifs à la période ottomane, soit avant 1830".

Quant à la bibliographie, les deux parties ont convenu de "continuer à constituer une bibliographie commune de recherches et de sources imprimées et de manuscrits remontant au 19^e siècle pour imprimer, numériser et traduire les plus importants vers l'Arabe et le français, en œuvrant à récupérer tout ce qui peut l'être".

Ils se sont accordés aussi à "continuer à réaliser une chronologie des crimes coloniaux durant le 19^e siècle".

Concernant les biens pillés, il a été convenu de "récupérer tous les biens qui symbolisent la souveraineté de l'Etat de l'émir Abd el-kader et des chefs de la résistance populaire ainsi que les crânes restants et la poursuite de l'identification des restes qui remontent au 19^e siècle, outre le recensement des prisonniers algériens avec l'établissement d'une liste nominative". Dans le domaine scientifique et académique, les deux parties ont convenu de "la mise en place d'un programme d'échange et de coopération scientifique qui prévoit des missions de chercheurs et d'étudiants algériens en France ainsi que des missions françaises en Algérie pour consulter les archives, avec levée des entraves administratives françaises devant les chercheurs algériens".

Dans le même sillage, la réunion a abouti à un accord entre les deux parties portant "l'organisation d'événements scientifiques conjoints au cours de l'année universitaire 2024-2025 et l'ouverture d'un portail électronique commun dédié à la période coloniale (1830-1962), ainsi que la poursuite des réunions périodiques entre les deux parties".

Un débat scientifique responsable empreint de respect mutuel et de reconnaissance quant aux faits historiques vécus par l'Algérie sous le joug colonial et la nécessité de récupérer ses biens pillés pendant la période coloniale, notamment au 19^e siècle, a marqué cette rencontre, souligne la même source.

tion de Russie, problématiques et orientations".

Quant à la troisième communication, elle a été présentée par le chef de département de l'université du Parquet général de la Fédération de Russie, intitulée "Fraude, corruption et trahison des intérêts nationaux".

APS